



# La lettre du **RIOB**



[www.riob.org](http://www.riob.org)

Janvier 2022 - n°29

# SOMMAIRE

## 3 Édito

## 4 Plan d'action

## 5 Mot du Président du RIOB

## 6 Le RIOB dans les grands évènements internationaux sur l'eau 2021

## 8 Fenêtre sur les réseaux

- 18ème Conférence internationale « EURO-RIOB »
- 19ème conférence internationale « EURO-RIOB » pour l'application des Directives européennes sur l'eau
- Le Réseau Africain des Organismes de Bassin - RAOB
- Dakar 2022 : le RAOB fortement impliqué
- Canada : une Alliance pour la rivière des Ouatais pour faire face aux différentes crises
- CARIBSAN est lancé !
- La XXIIIe réunion nationale des Comités de bassin (4-7 octobre 2021, Curitiba, État du Paraná, Brésil)
- Conférence internationale du Réseau des organisations de gestion de l'eau des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (NWO EOCAC)

## 14 Performance

- La gestion intégrée des ressources en eau en Équateur : premières étapes de la mise en œuvre du plan d'action du bassin du fleuve Portoviejo
- Coopération pour la gestion intégrée des ressources en eau en Colombie, au niveau pilote du bassin supérieur du fleuve Chicamocha
- La gestion des ressources en eau au Liban face aux différentes crises
- Burkina Faso et Côte d'Ivoire : partage d'expériences sur la GIRE et les Comités Locaux de l'Eau
- Mise en place de la GIRE au Cambodge
- La démocratisation de la politique nationale de l'eau au Mexique
- La gouvernance de l'eau dans les villes africaines

- Les communautés locales au cœur de la gouvernance de l'eau dans les Andes
- La gouvernance de l'eau au Maroc
- Un projet pour la sauvegarde de la nappe Fès-Mekknès
- Gestion intégrée de l'eau en Bolivie : coopération technique de soutien de la politique bolivienne en matière de bassins

## 23 Financement

- À l'international, consolider notre effet levier
- Euro-RIOB 2021 : des messages clés sur le financement
- Le financement de la Commission Internationale de la Meuse (CIM)
- 100 projets Eau & Climat pour l'Afrique : les incubations à mi-parcours
- Conférence des Nations Unies sur le Climat (COP26) : l'initiative 100 projets à l'honneur !
- Le programme WAT4CAM au Cambodge

## 29 Connaissance

- La Convention sur l'eau : renforcer les connaissances pour la coopération dans les bassins transfrontaliers
- Mekong : la MRC développe son réseau de surveillance des cours d'eau
- Surveillance hydrométéorologique et échange d'informations dans le bassin du Mékong
- Sénégal - un Système d'Information pour améliorer une gestion durable de la ressource en eau
- BIO-PLATEAUX (Guyane française, Suriname, Brésil) : partager les connaissances sur l'eau et la biodiversité
- L'organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal renforce ses « Collections digitales »
- Porter les voix locales pour renforcer les emplois et la paix dans le bassin du fleuve Sénégal

## 35 Planification

- EUWI+, une planification par bassin pour 30 millions de citoyens aux frontières de l'Union européenne
- Une nouvelle technologie pour appliquer la loi sur l'eau en Roumanie
- Le bassin du Danube : actualisation des plans de gestion du bassin et des risques d'inondation

- Asie centrale : amélioration de la gestion opérationnelle des eaux de l'Amou-Daria grâce à la modélisation assistée par ordinateur
- Une enquête paneuropéenne pour renforcer et améliorer les politiques et la planification stratégique concernant la restauration de la continuité des cours d'eau
- « Les eaux souterraines, clé des objectifs de développement durable » : une conférence internationale pour la planification conjointe des eaux souterraines et de surfaces !
- Programme d'actions stratégiques : une mobilisation pour la GIRE dans le bassin amazonien
- Vers la mise en place d'un Fonds Régional d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger
- Présentation de nexus eau, énergie, alimentation en Asie centrale

## 44 Les Manuels du RIOB

## 45 2 nouveaux manuels en 2022

## 46 Les Webinaires du RIOB

## 52 Perspectives et défis

## 56 Le RIOB en bref

Couverture :

Nous remercions chaleureusement M. Yves Barou pour le prêt de sa photo, extraite du livre « *Daandé Maayo, en descendant le fleuve Sénégal* », Yves Barou et Djibril Sy, Editions Tohubohu, 2020 – [www.tohubohu.paris](http://www.tohubohu.paris) - *Cet ouvrage est vendu au profit de La Liane, association de solidarité internationale pour sortir les jeunes de la rue, venir en aide aux femmes, améliorer leurs conditions de vie jusqu'au respect de leurs droits.*

# Édito



Voici le nouveau numéro de la Lettre du RIOB, pour une année 2021 encore fortement marquée par la pandémie de COVID-19. Pour certaines régions de la planète, le deuxième semestre a certes permis la reprise des rencontres physiques et des événements en présentiel. Nous avons ainsi pu nous déplacer et retrouvé le bonheur d'échanger avec un certain nombre d'entre vous lors des sessions de la réunion des parties de la Convention sur l'eau (à Genève en septembre), à la deuxième réunion des parties prenantes pour la préparation du Forum de Dakar (à Dakar en octobre), à la COP26 (à Glasgow en novembre), au congrès de l'IWRA (en Corée en décembre).

A l'échelle globale cependant, les relations n'ont pas encore repris "comme avant", et nous savons de toute façon que nos modes de fonctionnement en réseau resteront modifiés, et enrichis, par les leçons tirées de cette crise sanitaire.

Le RIOB a ainsi poursuivi et développé l'organisation de webinaires thématiques trilingues durant cette année 2021 : ce format distanciel a permis de réunir un public renouvelé, pour qui il est habituellement difficile de participer physiquement à des événements internationaux. Nous nous félicitons du vif succès rencontré à chaque fois par ces réunions de travail, qui ont décliné mois après mois les priorités du plan d'action du RIOB adopté en 2019.

2021 a également marqué l'accélération de la préparation du Forum mondial de l'eau prévu à Dakar en mars 2022. Le RIOB s'est très fortement engagé, à la fois à travers le processus thématique, autour des grandes priorités pour les bassins, telles que l'adaptation au changement climatique, les systèmes d'information partagés, la coopération transfrontalière. Mais le RIOB est aussi mobilisé pour le montage, pour la première fois durant un Forum mondial de l'eau, d'une journée dédiée aux organismes de bassin. Les bassins sont en effet des plateformes de dialogue, soit entre pays dans le cas d'organismes de bassin transfrontaliers, soit entre différents usagers de l'eau dans le cas d'organismes nationaux. Enfin, nos deux nouveaux manuels seront dévoilés à Dakar : l'un est dédié à la police de l'eau, l'autre au dialogue villes-bassins, en coopération avec l'IWA. Enfin, Dakar sera l'occasion de réunir une courte assemblée générale statutaire. Le Royaume du Maroc, compte-tenu de la pandémie, a accepté d'étendre sa présidence jusqu'à 2024, année où nous organiserons à nouveau notre grande manifestation mondiale.

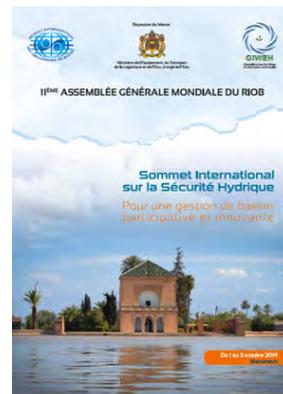
N'hésitez pas à nous faire part de vos projets et propositions de coopération. D'ici là, portez-vous bien dans vos bassins!

**Dr Éric Tardieu,**  
*Secrétaire Général du RIOB*

# Plan d'action

## Programme de travail 2019-2021 du RIOB

Adopté lors de l'Assemblée Générale de Marrakech en octobre 2019, le Plan d'actions du Réseau s'attache globalement à la promotion de la gestion de l'eau par bassin, s'appuyant sur des organismes structurés, dotés d'une gouvernance adéquate, des compétences, des connaissances et des mécanismes de financement pérennes nécessaires à la GIRE.



Retrouvez davantage d'informations sur notre site

[www.riob.org/](http://www.riob.org/)



# Mot du Président du RIOB

L'expérience acquise par le RIOB au fil des années démontre que c'est sans conteste au niveau des bassins, des fleuves, des lacs et des aquifères, qu'ils soient nationaux ou transfrontaliers que doit se mettre en place ou se renforcer les actions indispensables pour une gestion optimale des ressources en eau, sur la base d'une réelle solidarité amont-aval, tout en veillant à l'implication des autorités et des publics, des représentants des différents secteurs économiques, des autorités locales et des associations qui œuvrent sur le terrain, et qui sont les véritables acteurs du changement. Aussi, et en assurant la présidence du RIOB pour la période 2019-2022, le Maroc réaffirme son engagement dans la communauté internationale de l'eau, dans le but de promouvoir les différentes opportunités de coopération internationale et régionale, et de soutenir les échanges d'expériences et de bonnes pratiques en faveur d'une gestion intégrée et durable de cette ressource vitale.

Nous réaffirmons également qu'en raison de la crise sanitaire liée au Covid19, le Maroc est disposé à assurer, conformément à la sollicitation des partenaires, la présidence du

RIOB jusqu'en 2024, date qui coïncidera avec la célébration du 30ème anniversaire du RIOB, une décision qui sera actée lors de l'Assemblée Générale Statutaire du RIOB, organisée en marge du Forum mondial de l'eau de Dakar.

Ce prochain Forum revêt une grande importance pour le RIOB et pour la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins. En effet, lors de cette manifestation d'envergure internationale, et pour la première fois, une journée sera entièrement dédiée à la gestion des ressources en eau par bassin (voir p. 52), qu'ils soient transfrontaliers, ou nationaux. Et dans ce cadre, il est important de souligner que cette conférence Euro-RIOB de Malte constitue un jalon important dans le processus de préparation de cette journée, qui permettra sans aucun doute d'accorder à la gestion par bassin toute l'attention qu'elle mérite, à travers notamment l'engagement des acteurs, permettant de converger ainsi vers des solutions palpables pour une meilleure gestion durable de l'eau dans le contexte de changement climatique.



SE le Ministre Baraka, président du RIOB, lors de la Conférence Euro-RIOB à Malte

Depuis le début de sa présidence du RIOB en 2019, le Royaume du Maroc s'attache au renforcement de la coordination entre les acteurs de l'eau, 4ème priorité du programme de travail du réseau. Le Maroc a renforcé cette approche dans ses propres politiques, notamment pour son programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (2020-2027). Aussi bien sa conception que sa mise en œuvre ont fait l'objet d'une coopération interministérielle et inter-administrations territoriales, pour coordonner non seulement les approches techniques, mais aussi les décisions politiques, dans une logique de synergie entre politiques publiques, soubassement essentiel à l'aménagement durable du territoire. L'eau doit s'inscrire dans tous les débats et stratégies sectoriels. C'est la responsabilité importante des organismes de bassin de porter cette transversalité et ce dialogue : ce rôle essentiel peut encore être consolidé. Le RIOB, à travers les échanges d'expérience et le partage de connaissances qu'il organise, continuera à être un acteur de ce renforcement des coopérations.

**Mr Omar BENJELLOUN**  
*Directeur de la Recherche et de la Planification au sein du Ministère de l'équipement et de l'eau du Royaume du Maroc,  
Président exécutif du RIOB*

*Directeur de la Recherche et de la Planification au sein du Ministère de l'équipement et de l'eau du Royaume du Maroc,  
Président exécutif du RIOB*

# Le RIOB dans les grands événements internationaux sur l'eau 2021

## UNECE - Convention sur l'eau

Le RIOB a co-organisé avec la CEE-ONU la 5ème réunion de travail du Réseau des Bassins

Désormais, près d'une vingtaine de bassins pilotes participent au partage de leurs expériences d'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers.

📅 26 février 2021



## Agua y tu ciudad

Lors de séminaire en ligne organisé le 16 mars 2021 par la CONAGUA et L'UNESCO, le Secrétaire Général du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a été convié en qualité d'expert international afin d'apporter un témoignage sur les défis liés à la planification à l'échelle du bassin hydrographique.

📅 16 mars 2021



## ERS2021 – European River Symposium 2021

La Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et le Pacte vert façonnent la gestion de l'eau en Europe

Informier sur l'état des rivières en Europe, présenter des exemples récents de restauration, commenter des projets de terrain et politiques européennes en cours de refonte, tel fut l'objectif de ce symposium co-organisé par le RIOB et ses partenaires.

📅 26 & 27 mai 2021



## IWRA - Une eau, une santé : Eau, alimentation et santé publique dans un monde en mutation

📅 Du 07 au 09 juin 2021



## IUCN - Congrès Mondial de la Nature de l'IUCN 2021

Le RIOB a organisé plusieurs événements sur la gestion des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité, ainsi que sur la dissémination des SFN et l'adaptation au changement climatique (voir p. 55 l'initiative « Sécurité écologique/Sécurité de l'eau »).

📅 Du 03 au 11 septembre 2021

📍 Marseille





### UNECE - 9<sup>ème</sup> session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau

L'Estonie préside désormais la Réunion des parties pour les 3 ans à venir. Le RIOB poursuit sa contribution au nouveau programme de travail, notamment autour des systèmes d'information partagés, et le soutien aux pays africains engagés dans l'adhésion à la Convention.

Du 29 septembre au 1er octobre 2021



### COP 26 Climat

« L'eau est la première victime du changement climatique », tel est le message toujours rappelé par le RIOB, avec cette année, une attention particulière au financement des projets d'adaptation.

Du 1<sup>er</sup> au 12 novembre 2021

Glasgow



### OCDE - 15<sup>ème</sup> réunion de l'Initiative sur la gouvernance de l'eau

L'initiative lancée en 2013 poursuit son travail autour des 12 principes de la gouvernance de l'eau, notamment à travers le suivi des indicateurs, et, désormais, une attention particulière à l'Afrique.

27 & 28 septembre 2021



### IWRA - 17<sup>ème</sup> Congrès mondial

« Fondements de la sécurité et de la résilience mondiales de l'eau : Connaissances, technologies et politiques »

Participant actif à ce congrès triennal de l'IWRA, le RIOB a mis en avant 4 thématiques : la formation, les solutions fondées sur la nature, les systèmes d'information sur l'eau, le dialogue villes-bassins.

Du 29 novembre au 03 décembre 2021

Daegu (Corée)



### Declaration No water security without ecological security No ecological security without water security

4 September 2021, Marseille



Retrouvez davantage d'informations sur notre site

[www.riob.org/agenda](http://www.riob.org/agenda)



# Fenêtre sur les réseaux

## 18<sup>ème</sup> Conférence internationale « EURO-RIOB »



« Les défis auxquels le secteur de l'eau est confronté ne sont pas uniques à un bassin fluvial ou à un pays, et donc les connaissances développées dans chaque bassin fluvial peuvent être utiles aux autres bassins. Le RIOB offre une opportunité importante de partager ces connaissances, non seulement entre les partenaires européens mais aussi entre un éventail plus large de gestionnaires de bassins fluviaux à travers le monde. Accueillir l'EURO-RIOB à Malte a donné à la conférence une dimension européenne, facilitant les discussions sur les questions quantitatives qui deviennent de plus en plus importantes dans le contexte européen, compte tenu également des impacts du changement climatique. En fait, les deux principales questions qui ont été abordées au cours de la Conférence de décembre ont été la gestion quantitative des ressources en eau, et le rôle des instruments économiques dans la gestion des bassins, avec un accent particulier sur leur rôle dans l'incitation à une utilisation efficace de l'eau.

La Conférence EURO-RIOB s'est tenue également à la suite du Forum Méditerranéen de l'eau, et a fourni donc une opportunité importante pour faciliter la communication entre les autorités de bassin et les gestionnaires de l'eau européens et méditerranéens. »

**Manual SAPIANO**

Directeur Général de l'Agence maltaise pour l'eau et l'énergie

La situation sanitaire européenne, et les nombreuses restrictions de déplacement ont fortement impacté la tenue des conférences internationales. C'est donc pour la première fois en format virtuel, qu'a été organisée la 18<sup>ème</sup> Conférence internationale EURO-RIOB - totalement en ligne, les 9 et 10 novembre 2020.

Les sessions ont été particulièrement suivies malgré ces circonstances particulières, et le RIOB se félicite d'avoir enregistré plus de 306 inscriptions, en provenance 47 pays.

Cette rencontre s'est articulée autour de 4 ateliers interactifs.

**Retrouvez les présentations des intervenants sur le site du RIOB :**

[https://www.riob.org/fr/agenda/](https://www.riob.org/fr/agenda/euro-riob-2020)

**euro-riob-2020**

Cette année, à l'invitation des Autorités maltaises, la 19<sup>ème</sup> Conférence Internationale « Euro-RIOB » s'est tenue du mercredi 8 au vendredi 10 décembre 2021 sur un format en ligne compte tenu des incertitudes concernant l'évolution de la pandémie de COVID19. Pour cette nouvelle édition, les organisations, les administrations et autres acteurs intéressés par la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à l'échelle des bassins étaient invités à participer à l'événement et à partager leurs expériences au cours de 4 sessions thématiques et d'un atelier de travail.

**Pour plus d'information sur la programmation, veuillez consulter le site du RIOB :**

[https://www.riob.org/fr/agenda/](https://www.riob.org/fr/agenda/euro-riob-2021)

**euro-riob-2021**



# Fenêtre sur les réseaux

## 19<sup>ème</sup> conférence internationale « EURO-RIOB » pour l'application des Directives européennes sur l'eau



SE Dr Miriam Dalli, Ministre de l'énergie, des entreprises et du développement durable de Malte, en charge de l'eau

150  
participants

5 sessions  
plénières

1

Atelier sur  
eau et numérique

5 Sec. Exécutifs  
de Commissions  
Internationales  
de bassin

5

Directeurs de l'Eau

70 pays

La 19<sup>ème</sup> Conférence Internationale « Euro-RIOB » s'est tenue du mercredi 8 au vendredi 10 décembre 2021, à l'invitation des Autorités maltaises, en format hybride (présentiel et distanciel).

Les organisations, les administrations et autres acteurs intéressés par la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à l'échelle des bassins ont participé à l'événement et partagé leurs expériences sur la mise en œuvre des directives européennes dans le domaine de l'eau !

- Quatre sessions thématiques ont été organisées :
  - Session 1. Engager les acteurs du bassin dans l'évaluation et l'évolution des Directives Eau
  - Session 2. Outils économiques pour la gestion de bassin : intégrer environnement et biodiversité dans le recouvrement des coûts ;
  - Session 3. Gestion quantitative et durable des ressources en eau pour l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité
  - Session 4. Panel spécial « Coopération internationale et transfrontalière pour la gestion de bassin »
- Un atelier de travail : « Les technologies du numérique au service de la gestion de bassin et de la préservation de la biodiversité aquatique »

La conférence s'est achevée par la **Déclaration de Malte**, qui sera désormais portée à la fois au niveau de l'Union européenne, mais aussi dans le processus préparatoire du Forum de Dakar.

La Déclaration insiste notamment sur :

### À l'égard de l'UE et des pays associés en Europe orientale et en méditerranée :

Accélérer l'action et poursuivre les efforts, au-delà du délai ambitieux de 2027 fixé pour atteindre le Bon État des Masses d'Eau.

Utiliser les nouvelles technologies disponibles (outils innovants, de l'imagerie et des données satellitaires) pour la production des données, de traitement et de diffusion de l'information.

Adopter et utiliser les outils permettant de mieux identifier les pressions liées aux usages de l'eau, l'état des écosystèmes, et de connaître la contribution économique de toutes les catégories d'acteurs au recouvrement équitable des coûts basé sur le principe utilisateurs-pollueurs-payeurs.

Utiliser les possibilités de péréquation entre Pays-Membres, zones géographiques et secteurs économiques pour faciliter le financement, notamment en renforçant la solidarité Amont-Aval.

Promouvoir les Plans de gestion par bassin comme documents et outils intégrateurs.

Envisager des mesures nouvelles face au changement climatique, en termes :

- de zonage des risques, de prévention, de protection des populations,
- de contrôle de la demande en eau et des surconsommations,
- de recours à des techniques alternatives concernant notamment la navigation, les productions agricoles, l'hydroélectricité et les espèces invasives,
- de recours à des ressources non-conventionnelles et au recyclage des eaux usées épurées, et à la recharge des aquifères,
- de recours aux solutions fondées sur la nature.

Prévoir des moyens financiers complémentaires pour mettre en œuvre ces mesures.

### À l'égard de la communauté internationale réunie dans le cadre du FME de Dakar 2022 :

- L'implication de tous les usagers
- L'adaptation des financements
- La coopération

Retrouvez les présentations et la Déclaration de Malte sur le site du RIOB :

<https://www.riob.org/fr/agenda/euro-riob-2021>

# Fenêtre sur les réseaux

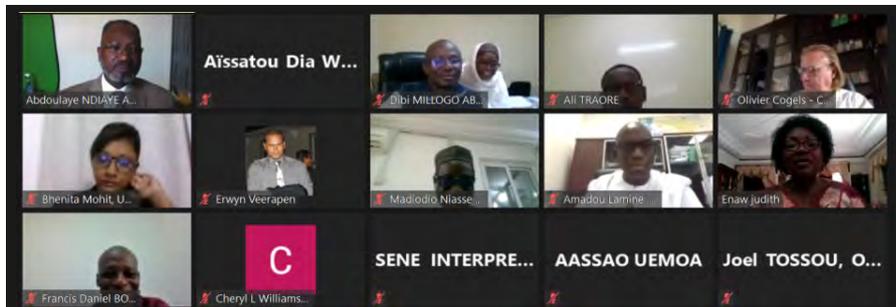
## Le Réseau Africain des Organismes de Bassin - RAOB

« Au cours des deux derniers mois, le RAOB et son Secrétariat, géré par l'OMVS, ont travaillé sans relâche pour parachever le projet financé par le PNUD, visant à améliorer le renforcement des capacités et le partage des connaissances entre les membres du RAOB.

Ce projet a été très utile parce que, non seulement il a réaffirmé la position du RAOB en tant qu'unité fonctionnelle pour assurer une utilisation soutenable de l'eau sur le continent, mais aussi pour accroître et donner une meilleure visibilité au rôle des organismes de bassin, des fleuves et des lacs, dans la promotion de la coopération dans le domaine de l'eau, dans le renforcement des capacités de ses membres, et de celles des organismes de bassin d'autres pays, mais aussi pour faire progresser les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, qui concernent directement les organismes de bassin et sont soutenus par l'AMCOW, le Conseil des Ministres Africains Chargés de l'Eau.

Le RAOB a traversé une période difficile, à cause du manque de financement. Mais nous espérons que notre Plan d'action stratégique, développé par des experts et soutenu par le projet, permettra au RAOB, dans un futur très proche, d'être un meilleur levier, un outil fonctionnel et dynamique dans les mains des ministres de l'eau pour promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau sur le continent, et permettre ainsi une gestion stratégique et durable de cette ressource, essentielle pour le développement économique.»

**Mme Judith ENAW**  
Présidente du RAOB



Le Réseau Africain des Organismes de Bassin a tenu sa dernière Assemblée en 2019 à Tunis. Depuis, il a essayé de suivre la Feuille de route ainsi que le Plan d'action adoptés par ses participants.

Ce Plan d'action 2020-2024 s'articule autour de 4 domaines d'action prioritaires :

- Renforcer la gouvernance de l'eau et la coopération dans les organisations de bassin existantes et appuyer la création de nouvelles organisations de bassin ;
- Mobiliser et connecter les membres et les partenaires pour un engagement et une influence plus efficace dans les processus et les débats sur les politiques liées à l'eau ;
- Renforcer le réseau de connaissances et les fonctions de développement des capacités du RAOB ;
- Renforcer la gouvernance et le fonctionnement du RAOB.

Deux réunions ont été organisées avec les différents organismes de bassin africain, points focaux du RAOB afin de voir ensemble l'état d'avancement de cette Feuille de route.

« Pour le RAOB comme pour plusieurs autres réseaux d'organismes de Bassin, la question pérenne qui se pose est celle de trouver une animation pérenne, qui ne dépend pas uniquement des projets menés au coup par coup. À ce titre le Haut-Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) est en train de prendre des initiatives pour mettre en place en son sein une équipe minimale, étant donné que l'OMVS assure le secrétariat permanent depuis la création du Réseau. »

**Mohamed Fawzi BEDREDINE**  
Coordinateur Régional du PGRI



« Avec le soutien de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui a manifesté son intérêt à appuyer le RAOB dans la mobilisation de financement et du projet RAOB-PNUD/FEM, des consultants ont été recrutés et une approche inclusive adoptée pour permettre une appropriation du Plan d'Action et de Financement par les membres du réseau. Ce travail a permis de collecter les avis de membres du Réseau à travers des enquêtes téléphoniques et des questionnaires qui ont servi à l'élaboration plus inclusive d'un Plan d'Action 2020-2024. »

**Pape NDIAYE**  
Chargé de Communication RAOB



« L'OMVS est un lien de solidarité, capable de maintenir la paix et la cohésion entre les pays riverains. »

**Hamed Diané SEMEGA**  
Haut-commissaire de l'OMVS



# Fenêtre sur les réseaux

## Dakar 2022 : le RAOB fortement impliqué



9<sup>ème</sup> FORUM MONDIAL DE L'EAU | DAKAR 2022

تحت الرعاية المسماة لصاحب الجلالة الملك محمد السادس

Le Forum Mondial de l'Eau est le plus grand événement international sur l'eau. Organisé une fois tous les trois ans, il rassemble les décideurs de la gestion de l'eau: politiques, bailleurs, universitaires, secteur privé et ONG. Cette plateforme unique pose un diagnostic sur les défis de la gestion de l'eau, élabore des propositions de plans d'action et les soumet à l'engagement des Etats, des organisations internationales, des entreprises et des acteurs de la société civile.

La 9<sup>ème</sup> édition du Forum Mondial de l'Eau se tiendra à Dakar, au Sénégal, du 21 au 26 mars 2022. Elle marque le retour de l'événement en Afrique, 25 ans après la première édition du Forum (à Marrakech au Maroc en Mars 1997).

Le Forum représente une excellente opportunité de promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'échelle des bassins, priorité politique du Sénégal et du continent tout entier, où elle est portée par le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) et le Réseau Africain des Organismes de Bassins.

Le Réseau International des Organismes de Bassin s'est donc fortement engagé dans sa préparation et y tient un rôle de premier plan. Il pilote la priorité n°3 du Forum sur la thématique de la « Coopération » (qui couvre la GIRE) en partenariat avec un large éventail de partenaires (Forum de l'Eau de Corée, Agence suisse pour le développement et la coopération, Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau, etc.). Il anime ou co-anime aussi plusieurs « groupes d'actions » sur l'adaptation au changement climatique, le partage de données et le renforcement des capacités.

Surtout, le RIOB pilote (en partenariat avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie et la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies) un segment inédit et de haut niveau dédié aux bassins.

M. Abdoulaye SENE (Secrétaire exécutif du Forum mondial de l'eau de Dakar 2022) nous fait le plaisir de présenter ici sa vision de la place que doivent tenir les organismes de bassin au Forum.

**M. Le Secrétaire exécutif, comment envisagez-vous le processus des bassins, et plus largement, la place des organismes de bassin, dans la conduite du FME, et dans les messages qui en seront issus ?**

« Pour nous, en choisissant le thème du FME « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement », nous avons conscience que les bassins devaient jouer un rôle de 1er plan. Parce que quand on parle de l'eau pour la paix, on pense d'abord aux problématiques liées à la gestion des bassins transfrontaliers. En choisissant ce thème, nous pensions également aux acquis du Sénégal, avec l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG). Notre ambition, c'est d'offrir ces exemples, c'est également de mettre en débat cette problématique de l'eau comme vecteur de paix et de solidarité.

C'est également d'offrir l'occasion d'échanger sur les cas réels qui, aujourd'hui, constituent des conflits ouverts ou en instance, pour que l'on puisse discuter en s'adossant sur des expériences réussies, en vue de trouver des pistes de solutions.

Et globalement, nous avons pensé que dans la dimension politique, les organismes de bassin avaient un rôle important à jouer. D'abord dans la dynamique que je viens d'évoquer, mais aussi simplement parce que les organismes de bassin ont en charge des problématiques de développement, de sécurité de l'eau en termes de préservation et de protection de la ressource, de gestion de l'adaptation au changement climatique, mais aussi de donner de l'eau pour l'agriculture, pour les populations.

Voilà pourquoi nous estimons que les organismes de bassin sont vraiment des acteurs de premier plan, et nous attendons beaucoup des propositions qui seront faites pendant le Forum de Dakar.

Les chefs d'Etat vont s'inspirer des propositions issues des groupes consultatifs pour adopter une Déclaration. Et cette Déclaration, il faudra la décliner au plan opérationnel. Et ce sont les acteurs politiques au niveau opérationnel qui auront cette responsabilité : les parlementaires, les ministres, les élus, mais aussi les organismes de bassin. Et nous souhaitons que cette Déclaration de Dakar puisse véritablement trouver une déclinaison opérationnelle qui nous permettra d'ici quelques années de constater sur le terrain les réponses ici apportées ».

Propos recueillis lors de la 2<sup>ème</sup> réunion des Parties prenantes au Forum de Dakar - 14 et 15 octobre 2021 - Dakar

**Les organismes de bassin sont des acteurs de premier plan pour rendre opérationnelles, sur le terrain, les décisions politiques**

**Abdoulaye SENE**

Secrétaire exécutif du Forum mondial de l'eau de Dakar 2022

# Fenêtre sur les réseaux

## Canada : une Alliance pour la rivière des Outaouais pour faire face aux différentes crises



Crédit photo : OBV RPNS 2021

En avril dernier, une centaine d'acteurs de l'eau provenant de tous les domaines concernés par la qualité de la partie fluviale de la rivière des Outaouais se rencontraient pour préparer la mise en place d'une structure de gouvernance collégiale destinée à assurer une gestion intégrée de la ressource en eau de la portion québécoise du bassin versant de la rivière des Outaouais.

Cette rivière, du long de ses 1300 km, constitue une partie de la frontière entre les provinces de Québec et de l'Ontario. En plus d'être transfrontalière, elle est constituée de plusieurs sous bassins versants, de plusieurs communautés de différentes densités, du petit village à la grande cité, ainsi que d'une diversité de milieux écologiques. Cette grande variété nécessite une approche mobilisatrice et une large concertation des acteurs, à l'instar de la grandeur de l'écosystème concerné.

Les différents acteurs riverains ont donc été conviés par huit organisations impliquées dans la gestion intégrée de l'eau au Québec, et regroupées sous le nom d'Alliance pour la rivière des Outaouais. Lors

d'ateliers, à partir d'une mise en commun et d'une priorisation des critères de classement, les acteurs ont fait ressortir les problématiques les plus importantes, parmi lesquelles trois se sont classées en tête et serviront d'assises à l'élaboration du plan de gestion régionale de l'eau :

- L'altération de la qualité de l'eau.
- Les inondations.
- La dégradation des milieux humides et des habitats (fauniques et floristiques).

Dans les prochains mois, l'Alliance pour la rivière des Outaouais complétera un diagnostic pour chacune de ces trois problématiques. Par la suite, certains des acteurs impliqués dans le processus de priorisation seront appelés à former la première table interrégionale de concertation pour la zone fluviale de la rivière des Outaouais.

Cette initiative est financée par le gouvernement du Québec dans le cadre du plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



### Disparition de M. Normand CAZELAIS



© ROBAN

Ce journaliste québécois, né en 1944, professeur, conférencier et auteur passionné par l'environnement, a été un acteur clé de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et un personnage important pour notre association et ses réseaux régionaux.

Nous garderons au cœur le souvenir de son action, de son dévouement, de ses qualités humaines si appréciées.

## CARIBSAN est lancé !

Ce projet de coopération inter-caraïbe vise à promouvoir le développement de la technologie de traitement des eaux usées par filtres plantés de végétaux à l'échelle caribéenne sur de nouveaux territoires pilotes (Cuba, Dominique et Sainte-Lucie) en s'appuyant notamment sur l'expérience martiniquaise. Au terme du projet, les pays partenaires seront autonomes dans la gestion des futures stations sur leur territoire. Les activités de cette composante permettront d'assurer la dimension fédératrice de ce projet entre les pays partenaires.

Rendez-vous dans les prochains mois pour les premiers résultats.

Pour en savoir plus :

<http://www.caribsan.eu>



# Fenêtre sur les réseaux



## La XXIII<sup>e</sup> réunion nationale des Comités de bassin (4-7 octobre 2021, Curitiba, État du Paraná, BRÉSIL)

La 23<sup>e</sup> édition de la réunion nationale des Comités de bassin du Brésil avait pour thème « L'eau, facteur de vie, de santé et de développement ». L'événement, hybride, a réuni 4 535 participants pour présenter les défis auxquels le Brésil est confronté et les solutions que les comités de bassin peuvent contribuer à faire émerger et à mettre en œuvre.

Le pays subit la pire sécheresse qu'il ait connu depuis 91 ans. Il en résulte une baisse des rendements agricoles mais aussi une chute de la production d'électricité, dont 70% est assuré par des centrales hydroélectriques.

Les participants et intervenants ont souligné le rôle actif que doivent jouer les comités de bassin pour l'actualisation du Plan national des ressources en eau 2022 – 2024, l'atteinte de ces objectifs et la résolution à long terme de cette crise hydroélectrique inédite.

Ils ont notamment appelé à accélérer le renforcement du suivi des ressources en eau et de leurs usages ainsi que l'élaboration d'une classification des masses d'eau selon la qualité de la ressource, conformément aux dispositions de la résolution n° 357/2005 du Conseil national pour l'environnement (CONAMA)

Les organisateurs, MM. Lupércio Ziroldo Antonio & Hideraldo Buch (respectivement Président du Réseau Brésilien des Organismes de Bassin –REBOB et coordinateur du Forum national des comités de bassin hydrographique –FNCBH) ont salué leurs hôtes et partenaires (le Secrétariat au développement durable et au tourisme –SEDEST de l'Etat du Paraná, l'INSTITUTO ÁGUA E TERRA –IAT et l'Agence Nationale de l'Eau –ANA) pour le soutien à cette rencontre essentielle.



## Conférence internationale du Réseau des organisations de gestion de l'eau des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (NWO EOCAC)

### « Coopération sur les eaux transfrontalières dans les pays de l'EOCAC\* : enseignements et orientations futures »

La conférence concernant la « Coopération sur les eaux transfrontalières dans les pays de l'EOCAC\* : enseignements et orientations futures » du Réseau des organisations de gestion de l'eau des pays de l'EOCAC s'est tenue pour la première fois en ligne les 2 et 3 mars 2021. La conférence a été organisée dans le cadre du projet de la CEE-ONU « Soutien au réseau des organisations russophones chargées de la gestion de l'eau » financé par le gouvernement de la Fédération de Russie.

La conférence portait sur les principaux sujets suivants :

- Coopération dans le domaine de l'eau entre les pays d'Asie centrale et les pays voisins.
- Coopération dans le domaine de l'eau entre les pays d'Europe orientale et les pays voisins.
- Contribution du NWO de l'EOCAC à la coopération entre l'Europe orientale, l'Asie centrale et les pays voisins.

Les participants ont abordé les problématiques qui se posent actuellement pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières, dressé le bilan des résultats de l'année écoulée et discuté des futures actions du réseau. Ensuite, ils ont défini les prochains points et recommandations clés : en raison de l'augmentation des utilisations concurrentes



des ressources en eau par les secteurs et les pays, combinée à l'impact du changement climatique, la coopération et la collaboration étroites aux niveaux national, international, transfrontalier et du bassin deviennent essentielles. Des mesures globales et systémiques pour une utilisation rationnelle et optimale de l'eau et des terres, y compris la numérisation et l'automatisation des structures hydrauliques et l'application de technologies permettant d'économiser l'eau, deviennent particulièrement importantes. Dans le but de donner un élan supplémentaire à la coopération dans les domaines de l'eau et du développement durable, il a été proposé de

commencer à élaborer des documents stratégiques, notamment le Programme régional pour l'utilisation rationnelle de l'eau en Asie centrale, et de présenter une demande auprès de l'Union économique eurasiatique (UEEA) avec la proposition en faveur de l'élaboration d'une stratégie relative aux ressources en eau pour les pays de l'UEEA d'ici 2050.



\*Pays de l'EOCAC : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Fédération de Russie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.



La gestion de l'eau aux échelles appropriées dans le cadre de systèmes intégrés de gouvernance des bassins est l'une des priorités mises en avant par **les Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau**. Lors des Journées de l'eau de l'OCDE (mars 2021), l'OCDE a publié une série de rapports sur la gouvernance dans lesquels des organismes de bassin dans le Monde ont été analysés en tant que plateformes multipartites pour renforcer la sécurité de l'eau.

Au **Pérou**, la création de 13 conseils de bassin (sur 28) est considérée comme une étape importante vers un engagement plus efficace des parties prenantes. Toutefois, dans un pays où l'eau est inégalement répartie entre les régions hydrographiques (de 1,8 % dans la région du Pacifique à 97 % dans la région de l'Amazone), il est important d'améliorer la mise en œuvre des plans de gestion des bassins fluviaux, d'accroître la participation des acteurs de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain et de renforcer les ressources financières et humaines.

En **Asie-Pacifique**, 81 % des 48 pays étudiés ont mis en place des organismes de bassin. Toutefois, seuls 27 % de ces pays bénéficient de plateformes de dialogue entre pairs au sein de ces organismes, ce qui pourrait contribuer à améliorer la sécurité de l'eau au niveau du bassin.

Environ deux tiers des **38 villes africaines** étudiées ne sont pas couvertes par un organisme de bassin. Le rapport souligne que les dirigeants des villes pourraient contribuer à la sécurité de l'eau en participant à sa gestion dans le cadre de systèmes de bassin intégrés. Au Cap, en Afrique du Sud, le rapport préconise de renforcer la gouvernance intégrée des bassins en créant une seule agence de bassin couvrant le territoire occidental d'approvisionnement en eau de la ville.



*Le droit international de l'eau englobe la réglementation de dimensions de plus en plus nombreuses des ressources en eau, reflétant l'évolution des connaissances techniques et scientifiques et les préoccupations de la société internationale concernant cette ressource. Ainsi, la réglementation des eaux transfrontalières a été progressivement étendue pour couvrir non seulement les eaux de surface, mais aussi les eaux souterraines et les écosystèmes connexes. On a également assisté à une écologisation de la réglementation des eaux transfrontalières, et la prise en compte croissante de l'utilisation durable de la ressource et des approches écosystémiques. On note aussi le développement des droits à l'eau et à l'assainissement pour l'homme et de la participation publique.*

*Le retour d'information entre les instruments juridiques bilatéraux, régionaux et mondiaux, l'échange de bonnes pratiques et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 fournissent également des outils pour renforcer et améliorer le régime juridique et institutionnel international de l'eau.*

*Parmi les défis à venir figure la question de savoir comment mieux intégrer ces évolutions à celles d'autres secteurs profondément liés au système réglementaire international, tels que le changement climatique, la biodiversité ou l'énergie.*



Laura Movilla PATEIRO,  
Professeur de droit international public et des relations internationales,  
Université de Vigo (Espagne)

# Gouvernance

## La gestion intégrée des ressources en eau en Équateur : premières étapes de la mise en œuvre du plan d'action du bassin du fleuve Portoviejo

Le projet de soutien institutionnel pour la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) en Équateur entre le ministère de l'Environnement et de l'Eau (MAAE) et l'Office International de l'Eau (OiEau), avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour-Garonne, répond à l'une des priorités formulées par l'Autorité Unique de l'Eau, conformément aux dispositions de la loi organique équatorienne sur les ressources en eau, l'utilisation et l'exploitation de l'eau (LORHUyAA) : la création de mécanismes pour le fonctionnement des Conseils de bassin et leur participation à l'élaboration, la planification, l'évaluation et le contrôle des ressources en eau dans les bassins et les microbassins du pays.

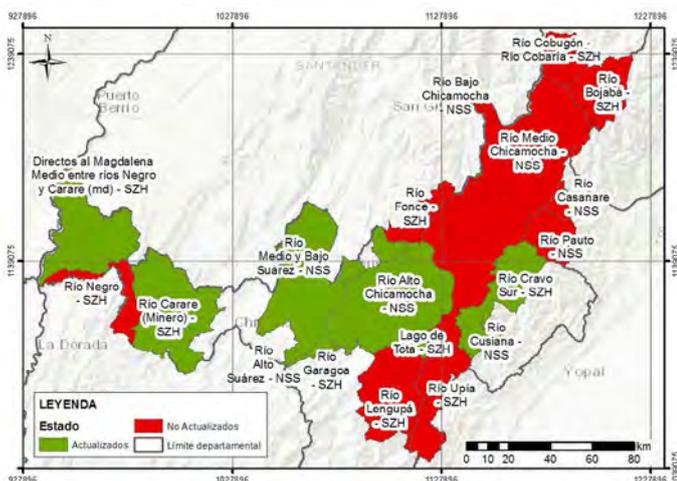
La phase 4 du programme a débuté au mois de mai 2021 et propose d'accompagner la mise en œuvre du premier plan d'action du bassin pilote du fleuve Portoviejo. Pour atteindre cet objectif, une 2<sup>e</sup> session de formation a débuté en juin avec

les étudiants de l'Université Pontificale Catholique de l'Équateur (PUCE) de Manabí (représentant les universités du Conseil du bassin) en vue de récupérer des données historiques sur le jaugeage et la qualité des ressources en eau, collectées depuis 1990 par le service décentralisé du MAAE. Dans ce contexte, les deux institutions sont sur le point de signer un accord pour la GIRE à l'échelle de la province de Manabí. Cette étape permettra également de formaliser le processus en cours de création du groupe technique (GT) « Gestion des connaissances » du Conseil du bassin du fleuve Portoviejo. La Dirección Zonal de Manabí prévoit d'activer le GT en mobilisant d'autres universités de Manabí pour confirmer le protocole méthodologique et commencer à mettre à jour le bilan hydrique du district.



Établi en coordination avec notre contact  
**M. Narváez**  
Analyste technique, Dir. Social et Coordination  
des Ressources en eau, MAAE.

## Coopération pour la gestion intégrée des ressources en eau en Colombie, au niveau pilote du bassin supérieur du fleuve Chicamocha



Le programme de coopération institutionnelle pour la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en Colombie est en cours depuis 2013 entre l'Office international de l'Eau (OiEau), la Direction de la GIRE du ministère colombien de l'Environnement et du Développement durable (MADS) et les entités régionales autonomes et de développement durable (CAR) au niveau pilote, avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Les CAR sont des personnes morales à caractère public, relevant des collectivités territoriales, chargées par la loi de gérer, dans le cadre de leur juridiction, l'environnement et les ressources naturelles. La phase 3 de la coopération a pour objet de contribuer, au niveau pilote, aux composantes « Gestion intégrée des bassins versants » et « Gouvernance de l'eau » du plan d'action durable 2020-2023 de la CAR de Boyacá, Corpoboyacá.

En 2021, le projet se concentrera sur l'échelle hydrographique du bassin supérieur du fleuve Chicamocha pour soutenir le Conseil du bassin, la coordination entre les outils de planification, ainsi que la mise à jour et la diffusion des données sur l'eau. L'objectif est de soutenir la prise de décision des usagers du bassin, de participer au développement de l'Observatoire de l'eau de Corpoboyacá (entre autres) et de contribuer à la mise à jour de la politique nationale de la GIRE par un retour d'information.

Il est nécessaire de mieux comprendre les niveaux et les acteurs des processus décisionnels.

**M. Karl WANTZEN,**

Chaire UNESCO « Fleuves & Patrimoine / River culture » - Conférence  
« Eau, mégapoles et changement global » - Janvier 2022

Établi en coordination avec la Corporation autonome  
régionale de Boyacá (CORPOBOYACA)  
& **Mme. Zoélie DUPERIER**

Chargée de projet Office International de l'Eau

## La gestion des ressources en eau au Liban face aux différentes crises

Au Liban, le climat méditerranéen et la topographie assurent à l'ensemble du pays d'importantes ressources en eau. Cependant, malgré cette richesse hydrique, le Liban ne parvient pas à répondre à tous les besoins en eau et en matière de gestion intégrée des ressources (GIRE). Pour comprendre comment se structurent la problématique de la gouvernance de l'eau au Liban et la réforme constitutionnelle prévue pour une mise en place d'une GIRE à l'échelle des bassins hydrographiques, le RIOB a interviewé trois acteurs clés qui œuvrent à l'échelle locale pour l'amélioration de la gestion et de l'accès à l'eau, mais aussi de l'assainissement :

### • Houda ODEIMI et Sarah ARBEZ

Cités unies Liban et le Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL),

### • Mélodie BOISSEL

le Programme Solidarité Eau,

### • Jasmine EL-KAREH

le LEWAP (LEbanese Water Actors Platform).



### Quels sont les enjeux principaux de la gestion des ressources en eau au Liban ?

**Jasmine EL-KAREH** : « Au Liban, nous rencontrons des problèmes dans la gestion et le traitement des eaux usées. Moins de 10 % des eaux usées sont traitées. Ce faible taux de traitement affecte la qualité de l'eau. Nous connaissons aussi des défis démographiques importants avec l'urbanisation croissante, une situation aggravée par l'afflux de réfugiés. En outre, d'après la loi 20221 de l'an 2000, le cadre institutionnel n'est pas très clair et montre un chevauchement de compétences entre les acteurs. À cela s'ajoute le manque de coordination entre les différentes parties prenantes, et entre les institutions elles-mêmes. »

### Dans quelle mesure les crises sanitaire et politique affectent-elles la gestion des ressources en eau ?

**Sarah ARBEZ** : « Ces crises impactent les collectivités locales au niveau financier car elles ne peuvent plus récolter des taxes directes auprès des habitants. De plus, elles ne reçoivent plus de dotations de l'État qui représentent près de 80 % de leur budget. Le Liban fait face à une hyper inflation qui affecte fortement le personnel des municipalités. Autrement dit, au niveau des ressources humaines, les employés perçoivent toujours une rémunération en livres libanaises sans réévaluation de leurs salaires. D'autre part, plusieurs projets de développement local ont été arrêtés car les collectivités locales ne parviennent plus à payer les fournisseurs, et on observe que les efforts des collectivités se sont davantage déplacés vers les questions sociales et sanitaires, pour lutter contre la propagation du coronavirus. »

### En France, la loi dite Oudin-Santini de 2005 permet aux communes et aux agences de l'eau d'affecter jusqu'à 1 % de leur budget eau et assainissement à des actions de coopération et de solidarité internationale. Quel est selon vous l'intérêt de ce type de mécanisme, finançant la coopération internationale entre autorités locales ?

**Mélodie BOISSEL** : « La loi Oudin-Santini a permis aux nouveaux acteurs de prendre une place dans le secteur de la solidarité internationale en fournissant un cadre. Cette avancée permet aux agences de l'eau de développer une stratégie. Leur contribution financière est vraiment importante pour soutenir les dynamiques de coopération décentralisée à l'échelle des municipalités libanaises. Par exemple, la métropole de Chambéry entretient une coopération avec Bcharré, soutenue par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et la région Auvergne Rhône-Alpes avec une ONG (Corail) qui se positionne comme opérateur spécialisé. Ce projet porte sur une approche GIRE dans le bassin versant Abu-Ali. Cela souligne les enjeux de gestion des ressources au Liban. »

### En 2019, le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a mis en place un projet de renforcement de capacités des collectivités locales libanaises, d'échange d'expertise et de savoir-faire entre les acteurs locaux en France et au Liban. 3 ans plus tard, où en sommes-nous ?

**Houda ODEIMI** : « Ce protocole d'accord d'un cadre général a été signé par les ministères français et libanais et le Comité des maires libanais ainsi que le CNFPT français. Il a donné lieu à un projet de préfiguration d'un centre de formation pour les municipalités libanaises. Ce projet est actuellement en cours de démarrage et il est porté par la région Sud-Paca en partenariat avec le CNFPT, Cités Unies Liban (BTVL) et l'AVITEM (Agence des villes et territoires méditerranéens durables) avec un financement de l'AFD. Les premières études sont en cours de démarrage. »



Face à la pénurie d'eau à laquelle notre petit Etat insulaire est confronté, les associations d'usagers des ressources en eau peuvent être considérées comme des outils de gouvernance innovants pour une exploitation durable des eaux souterraines.



**Dr. Kevin GATT** (Université de Malte)  
Déclaration à l'Euro-RIOB 2021

# Gouvernance

## Burkina Faso et Côte d'Ivoire : partage d'expériences sur la GIRE et les Comités Locaux de l'Eau

Rencontre avec :

- **le Dr Fatimata SANOGO/BARRO**,  
Directrice de l'Assistance Technique, du  
Partenariat et de la Coopération, Agence de l'Eau  
du Mouhoun (Burkina Faso)

### Quels sont les enjeux associés aux Comités Locaux de l'Eau (CLE)?

« Les CLE sont des instances de concertation, de promotion, d'animation et d'échange associant tous les acteurs intervenant localement dans la gestion intégrée des ressources en eau. Ils appuient l'Agence de l'Eau dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents de planification, à savoir le SAGE et le SDAGE. En exemple, le territoire du

SAGE Samandéni-Sourou, pôle de croissance en devenir, est stratégique du fait de la connexion des aménagements en eau entre les deux bassins (les vallées de l'AMVS/PDIS). »

### Quelles sont les actions menées par les CLE?

« Les CLE partagent le même territoire que le SAGE et permettent d'organiser l'action publique locale dans le domaine de l'eau. L'organisation des acteurs se fait à travers des rencontres d'information et de renforcement de capacités de tous les acteurs de l'espace de gestion. En plus, les CLE conduisent les actions de sensibilisation, de plaidoyer, de lutte contre les conflits, d'intermédiation sociale, de pro-

tection et de restaurations biologique et mécanique des ressources en eau, en collaboration avec les services techniques, les collectivités territoriales et les autres acteurs, pour booster le développement durable des communes. Ils veillent à la gestion durable de la ressource eau en se dotant d'outil d'aide à la décision comme les modèles d'allocation de la ressource eau ou les plans de gestion de l'eau. »



Rencontre avec :

- **le Prof. Albert GOULA**,  
Directeur de la Protection et de l'Aménagement  
de la Ressource en Eau – Ministère des Eaux et  
Forêts (Côte d'Ivoire)

### Quels sont les enjeux de la GIRE en Côte d'Ivoire et plus spécifiquement sur le bassin du Bandama?

« Le projet pilote sur le Haut Bandama doit permettre l'appropriation des enjeux de la GIRE à différents niveaux. Au niveau local, en informant, en sensibilisant et en mobilisant les acteurs du bassin,

avec notamment la création d'un Comité local de l'Eau du bassin. Tandis qu'au niveau national, l'appropriation de la GIRE doit permettre la mise en place de décrets prévue dans le cadre de la Loi de 1998 portant sur le Code de l'Eau, ou encore l'adoption de la Politique de l'Eau et des mécanismes de financement durable. »



Du 31 mai au 7 juin 2021 1<sup>ère</sup> réunion de concertation des usagers du Haut Bandama (MINEF – OiEau – AELB – avec la participation des partenaires institutionnels du Burkina Faso) – crédits OiEau

### Quels sont les défis liés à la ressource en eau sur le Haut Bandama?

« Le Haut Bandama concentre des enjeux liés aux multiples usages de la ressource (alimentation en eau potable de Bouaké, 2<sup>ème</sup> plus grande ville du pays, production agricole, élevage, production hydroélectrique, orpaillage...). Les usagers de l'eau doivent faire face à trois principaux défis au cœur du projet de création d'une CLE du Haut Bandama :

- Assurer la disponibilité en eau de façon permanente et en quantité suffisante.
- Lutter contre la pollution de la ressource,
- Améliorer la gestion des conflits d'usages. »

« Pour éviter les solutions de court-terme, il faut investir dans la gouvernance et dans des programmes de formation sur-mesure qui intègrent l'innovation et répondent aux problèmes systémiques. »

**Dr. Themba GUMBO** (Directeur de Cap-Net)  
au Congrès Mondial de l'IWRA

# Gouvernance

## Mise en place de la GIRE au Cambodge



« La police de l'eau permet de passer de la loi à la réalité. Il s'agit d'un instrument de politique publique qui ne peut être décorrélié du contexte de développement du pays dans lequel il est mis en œuvre : il nécessite une volonté claire, des moyens humains et techniques de contrôle, et fait appel au renforcement des capacités. »

**Prof. LIM Puy**

Vice-président de l'Autorité du Tonlé Sap (Cambodge)

Le Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie (MOWRAM) du Cambodge mène depuis 2012 un projet pilote de mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sur un affluent du lac Tonlé Sap, le Stung Sen, dans le cadre d'une coopération institutionnelle développée entre l'Autorité du Tonlé Sap (TSA), les agences de l'eau françaises Loire-Bretagne et Rhin-Meuse, et ce, avec l'assistance technique de l'OiEau.

Parmi les composantes centrales du projet, la gouvernance de l'eau, notamment à travers la mise en place du premier comité de bassin du pays. Par le biais d'une approche collective et décentralisée, les représentants de l'État, les usagers et plus largement les citoyens ont pu appréhender le bassin versant dans sa globalité et participer à la définition des enjeux prioritaires du bassin : l'accès à l'eau potable, l'irrigation, les risques liés aux sécheresses et inondations, et la protection de l'environnement.

Comme l'explique Meta PROM, animateur de bassin pour la TSA et acteur clé des groupes de travail dédiés au comité de bassin : « Au Cambodge nous avons deux saisons distinctes avec lesquelles nous essayons de composer. Pour faire face à la gestion

de la demande en eau durant la saison sèche, nous devons rationaliser les usages. Cela passe par une meilleure compréhension de notre bassin et de ses besoins. Nous avons des temps d'échanges pour partager sur différentes composantes comme nos pratiques agraires. Je pense par exemple aux agriculteurs qui cultivent le riz trois fois par an. Avec deux récoltes d'un riz de meilleure qualité, nous pourrions tirer un bénéfice comparable mais l'adhésion ne se fera pas sans concertation. Avec le développement de barrages et de châteaux d'eau nous pourrions également mieux répondre aux besoins de l'irrigation et de l'alimentation en eau potable. Le comité nous permet à ce titre de renforcer le dialogue entre les différents groupes de travail et d'acter les décisions prises sur le bassin avec la contribution des différents usagers et acteurs de la coopération sur le bassin. »

En parallèle, cette dynamique s'est traduite par la réalisation de systèmes d'alimentation sur 7 communes du bassin et un nouveau projet vient d'être initié sur la commune de Yeang. Avec le soutien des agences de l'eau, les communes bénéficiaires ont signé un pacte de coopération pour la création d'un syndicat intercommunal portée par l'association

GESCOD. Par ailleurs, une étude d'état des lieux a été réalisée en vue de planifier les projets à venir. Le but, à terme, est que les habitants s'approprient les installations et adoptent une gestion pérenne, incluant l'autonomie financière et fonctionnelle du syndicat.

Ainsi, ce projet pilote de GIRE en milieu rural au travers de sa réplique sur d'autres bassins voisins, participe clairement à l'ambition du gouvernement cambodgien de donner « De l'eau pour tous, pour 2025. »

*Établi en coordination avec l'Autorité du Tonlé Sap*

**M. Puy LIM**

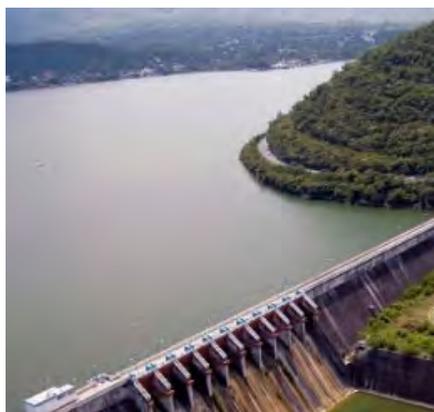
Président Autorité de Bassin du Tonlé Sap

« La qualité de l'eau s'améliore dans notre bassin mais elle est aussi menacée par les défis que représentent les changements climatiques et les nouveaux polluants, défis qui ne peuvent être relevés que par l'engagement des parties prenantes. »

**M. Leon DHAENE** (Secrétaire Exécutif de la Commission Internationale de l'Escaut)  
déclaration à l'Euro-RIOB 2021

# Gouvernance

## La démocratisation de la politique nationale de l'eau au Mexique



Au Mexique, le Programme national de l'eau 2020-2024 (PNH), qui correspond à la politique nationale de l'eau élaborée par la Commission nationale de l'eau (CONAGUA), vise non seulement à résoudre les problèmes liés à la ressource, mais aussi à réduire les écarts d'inégalité et à progresser vers la sécurité de l'eau, selon une approche fondée sur les Droits de l'Homme qui place les personnes au centre des priorités. Ce document important comprend cinq objectifs prioritaires, chacun accompagné d'un ensemble de stratégies et d'actions qui tentent de contribuer à la réalisation des priorités nationales et des engagements internationaux, non seulement dans le domaine de l'eau, mais également liés au développement, tels que l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Accord d'Escazú. Ce dernier, récemment ratifié par le Mexique, garantit, entre autres, le droit à la participation des citoyens en matière d'environnement.

Le PNH énonce très clairement les obstacles auxquels le Mexique doit faire face pour parvenir à une gestion durable de la ressource, tels que l'accès insuffisant et inéquitable aux services d'eau potable

et d'assainissement, les effets sur les secteurs productifs, les phénomènes hydrométéorologiques extrêmes, la détérioration quantitative et qualitative des bassins et des aquifères, les conditions institutionnelles et une participation sociale insuffisante, entre autres.

Bien que le Mexique dispose encore de quelques années pour respecter les engagements de ce programme et visualiser ainsi de manière concrète et tangible les succès découlant de cet instrument, il convient de souligner que l'élaboration de ce document marque une étape importante dans l'institutionnalisation et la mise en œuvre d'une gouvernance efficace de l'eau. Il est considéré comme un exemple de démocratisation de la prise de décision, puisqu'il a été élaboré selon les principes d'inclusion et de participation.

Ainsi, pour son intégration, 44 forums de consultation ont été organisés, auxquels ont participé 2 900 personnes de tout le pays. Il est intéressant de noter que le Mexique prépare actuellement 13 programmes régionaux de l'eau (PHR), selon les mêmes principes de participation des citoyens, réitérant par là même l'importance de son implication dans la planification et la gestion de l'eau.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'une gouvernance efficace de l'eau a fait des progrès significatifs en termes de lutte contre la corruption et d'obligation de rendre des comptes, avec le lancement de Con@gua en Line@, une plateforme numérique qui offre une plus grande transparence aux procédures administratives. Finalement, après de nombreuses années, le retard dans les procédures déposées a été inversé. En outre, le nombre de visites d'inspection de l'utilisation et de l'exploitation des eaux nationales a augmenté. En ce qui concerne la perception des taxes en 2020, plus d'un milliard de dollars ont été collectés.

Enfin, il convient de noter que, pour la première fois, la politique de l'eau du Mexique a mis particulièrement l'accent sur le respect des Droits de l'Homme à l'eau et à l'assainissement, tout en tenant compte du développement économique, sans mettre en danger l'équilibre écologique.

**Mme. Pamela ROJAS**

*Coordinatrice des coopérations multilatérales  
Commission nationale de l'eau du Mexique (CONAGUA)*

Dans le cadre d'un accord de coopération ministérielle signé à l'occasion de la COP21 à Paris en décembre 2015, l'Office International de l'Eau assure depuis 2016 la mise en œuvre d'un projet d'appui à la Commission Métropolitaine pour le Drainage de la Vallée de Mexico. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne apportent leur soutien au projet. L'objectif est d'améliorer la gestion de bassin, la gestion des eaux pluviales, la prévention des inondations et l'adaptation au changement climatique au bénéfice des 22 millions d'habitants de la capitale mexicaine. Les webinaires co-organisés avec le RIOB les 28 janvier et 18 février ont permis de partager les résultats du projet et ses perspectives avec près de 265 participants de 39 pays.

**(voir p. 48)**

# Gouvernance

## La gouvernance de l'eau dans les villes africaines

Le nouveau rapport sur La gouvernance de l'eau dans les villes africaines de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), rendu public dans le cadre de la première édition des Journées de l'eau de l'OCDE, constitue la première analyse complète des défis de la gouvernance dans le domaine de l'eau, au niveau local, en Afrique. En s'appuyant sur une enquête menée dans 36 villes de toutes tailles en Afrique, ce rapport fournit un aperçu régional de la gestion de l'eau, des cadres institutionnels, politiques et réglementaires, et des principaux déficits de gouvernance à combler afin de renforcer la capacité des villes à assurer la sécurité hydrique sur le continent africain. La pandémie du COVID-19 a mis en exergue les défis pressants liés à l'eau et à l'assainissement en Afrique, en particulier pour les 56 % de la population urbaine vivant dans des zones d'habitats informels et n'ayant pas accès à une hygiène convenable. Le rapport révèle que le changement climatique, l'urbanisation et la croissance démographique accentueront la pression pesant sur les ressources en eau et que les principaux défis de la gouvernance consistent à :

- gérer l'eau à l'échelle appropriée ; assurer la cohérence des politiques intersectorielles ;
- améliorer les données, le suivi et l'évaluation ;
- combler le déficit de financement et résoudre les problèmes de transparence et d'intégrité ;
- et renforcer l'engagement des parties prenantes.

L'objectif de ce rapport est également d'encourager les maires et les leaders locaux en Afrique à agir sur le plan politique.

**Mme. Aziza AKHMOUCH**

*Cheffe de la division Villes, Politique Urbaine et Développement Durable*

**Mme. Mélissa KERIM-DIKENI**

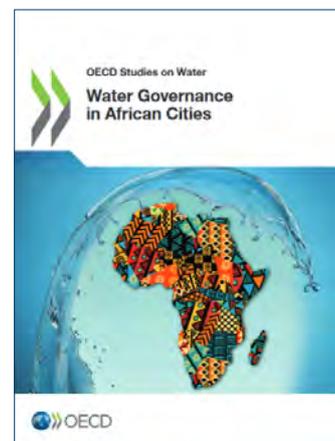
*Analyste politique*

**Mme. Oriana ROMANO**

*Cheffe d'unité, gouvernance de l'eau et économie circulaire  
Organisation de coopération et de développement (OCDE)*



[www.oecd.org/fr/environnement/](http://www.oecd.org/fr/environnement/)



Couverture du rapport sur La Gouvernance de l'eau dans les villes africaines.

## Les communautés locales au cœur de la gouvernance de l'eau dans les Andes

Le Secrétariat international de l'eau-Solidarité Eau Europe (SIE-SEE) et ses partenaires travaillent à renforcer - parallèlement aux projets d'infrastructures rurales d'eau et d'assainissement - les Comités des Services d'Assainissement (JASS en espagnol) situés dans les Andes du Pérou, en renforçant leurs capacités pour une meilleure et plus résiliente gouvernance de l'eau.

Ce changement dans la gestion communautaire comble une lacune dans les décisions de gestion de l'eau dont ces communautés rurales des hautes Andes sont dépendantes, ne serait-ce que pour assurer l'eau potable aux membres de la communauté. La défaillance de l'État à fournir des services de base et à garantir des sources d'eau propres pour ces communautés, combiné aux impacts du changement climatique, accroît la pauvreté et génère également un vide dans la prise de décision.

Le SIE-SEE travaille à l'extension des fonctions des JASS à la gestion de l'eau et de l'environnement (GAA en espagnol) pour construire des JASSGAA's. Cela a été mise en place à la suite d'un vote populaire en faveur de cette mesure lors d'une consultation publique, ce qui donne une légitimité accrue aux actions entreprises. Cet JASSGAA contribue désormais à la gestion des services d'eau potable et d'assainissement, renforce la résilience de la communauté face à l'eau et facilite la prise de décision.

Les interventions du SIE-SEE au Pérou sont financées par l'agence de l'eau Seine-Normandie, la Fondation canadienne Les Ailes de l'espérance et la Direction Suisse du Développement et de la Coopération (DDC).

**M. Vladimir ARANA**

*Coordonateur de programme, Secrétariat International de l'Eau*



# Gouvernance

## La gouvernance de l'eau au Maroc

Le mode de gouvernance de l'eau au Maroc, édifié progressivement au fil des décennies, est centré autour d'une gestion intégrée, décentralisée et participative par bassin.

La Loi 36-15 l'actualise, avec de nouvelles règles et outils de gestion, de planification et de préservation de l'eau.

En matière de planification, la loi prévoit trois documents de référence pour une gestion et une allocation durable des ressources en eau, à savoir le Plan national de l'Eau (PNE), les Plan Directeurs d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau au niveau du Bassin, et les Plans Locaux de Gestion de l'Eau.

La Gouvernance de l'eau décentralisée par bassin hydraulique a été confiée aux agences de bassins pour des missions couvrant le suivi des ressources, de contrôle, de planification et de régulation, de gestion opérationnelle et de maîtrise d'ouvrage. À travers l'utilisation et l'exploitation du Domaine public Hydraulique, les agences mobilisent des ressources financières conséquentes.

La loi renforce aussi la gouvernance à travers des mécanismes de participation des acteurs et du public à la gestion de l'eau aux échelles :

- nationale (Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat - CSEC),
- régionale (conseils de bassins hydrauliques - CBH),
- locale (commissions préfectorales et provinciales - CPPE, et contrats de gestion participative du domaine public hydraulique)

Aussi, pour garantir la participation de tous les acteurs concernés, notamment les usagers, la loi exige qu'un minimum des représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'eau, des femmes, des collectivités ethniques et des représentants du secteur privé siègent dans ces organes de concertation.

Ce mode de gouvernance adopté par le Maroc, sera encore renforcé à la lumière des recommandations du nouveau modèle de Développement (NMD) et en concordance avec les orientations du projet de PNE.

**M. Omar BENJELLOUN**

*Directeur de la Recherche et de la Planification au sein du Ministère de l'équipement et de l'eau du Royaume du Maroc, Président exécutif du RIOB*



“ Avec le fonds pour l'eau en Afrique, nous soutenons la mise en œuvre de Solutions Fondées sur la Nature pour l'Adaptation au changement climatique à l'échelle des bassins. Cela renforce les solidarités amont-aval entre usagers de la ressource en eau. ”

**M. Fred KIHARA** (Directeur du Fonds pour l'eau en Afrique, The Nature Conservancy) au Congrès Mondial de l'IWRA,

## Un projet pour la sauvegarde de la nappe Fès-Meknès

L'exploitation accrue de la nappe Fès-Meknès, dans un contexte de sécheresses répétées, risque de compromettre, à court et moyen terme, la sécurité de l'approvisionnement en eau potable et aura des conséquences néfastes dans les secteurs agricoles, touristiques, industriels, économiques et environnementaux.

Cette nappe bénéficie actuellement d'un programme d'accompagnement de l'Agence du Bassin hydraulique du Sébou pour consolider son projet de contrat de nappe, avec le soutien de l'agence de l'eau Artois Picardie et l'appui technique de l'OiEau.

Ce projet doit permettre :

- L'amélioration du suivi de la nappe (modélisation du fonctionnement global de la nappe, définition précise des masses d'eau et de leur sensibilité aux prélèvements)
- La modernisation et le renforcement de la gouvernance
- La mise en place de mécanismes de financement pérenne pour des opérations emblématiques d'économie d'eau (recyclage d'eau usagée, modes d'irrigation différenciés, amélioration de la capacité des sols à retenir l'eau...).
- Et le renforcement des capacités et des connaissances (sensibiliser les acteurs, notamment les agriculteurs à une utilisation respectueuse de l'eau)

## Gestion intégrée de l'eau en Bolivie : coopération technique de soutien de la politique bolivienne en matière de bassins

Avec un peu plus de onze millions d'habitants, la Bolivie est un territoire riche en ressources en eau en raison de sa situation géographique au centre de l'Amérique du Sud. La répartition spatiale de l'eau est néanmoins hétérogène : dans certaines régions, l'eau est abondante, tandis que d'autres souffrent de stress hydrique. La disponibilité et l'accès à l'eau représentent des défis majeurs, notamment dans les zones arides et semi-arides du pays. Par ailleurs, les situations de stress hydrique sont liées à la croissance rapide des villes, qui ne s'accompagne pas toujours de processus de planification territoriale en phase avec les défis de la croissance urbaine.

Depuis 2006, date à laquelle l'accès à l'eau a été reconnu comme un droit humain fondamental en Bolivie, le ministère de l'Environnement et de l'Eau (MMAyA) a mis en œuvre le plan national des bassins (PNC) comme principale politique favorisant la gestion intégrée de l'eau par la participation active des parties prenantes. Le PNC est né en réponse au besoin d'un cadre directeur pour la construction et le développement d'une gestion de l'eau renouvelée dans le pays.

Cette nouvelle approche intégrée et inclusive visait à trouver des solutions à un ensemble de problèmes tels que les conflits sociaux émergents concernant l'accès à l'eau et son utilisation, la récurrence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes et leurs effets néfastes, la pollution et la détérioration environnementale des bassins, la faiblesse des cadres institutionnels pour la gestion de l'eau et la gestion limitée des informations pour une meilleure planification de la ressource.

La mise en œuvre de la GIRE est naturellement un processus de longue haleine. Les avancées ont été progressives, ce qui a permis de tirer des leçons précieuses, par exemple, sur la mise à l'échelle politique de la GIRE. En donnant la priorité aux bassins stratégiques, le PNC tente d'exercer une influence à l'échelle régionale, ce qui implique de relever de nouveaux défis en matière de planification et de gouvernance de l'eau. Le traitement de certains problèmes à cette échelle est sans aucun doute complexe. Par ailleurs, le PNC s'est efforcé d'intégrer des approches stratégiques de la planification telles que la résilience climatique, le renforcement des capacités et la gestion des connaissances pour une prise de décision éclairée.

Actuellement, l'AFD soutient le MMAyA en finançant un programme de coopération technique qui a pour objet de contribuer à la politique bolivienne des bassins en favorisant un ensemble d'activités de renforcement des capacités institutionnelles et d'échanges techniques dans le cadre d'une approche stratégique. L'Office international de l'eau (OiEau) est le partenaire technique de cette importante initiative nationale.

Parmi les principales activités, la mise en œuvre d'outils de planification de l'eau, la gestion des connaissances et le dialogue institutionnel seront encouragés, tant au niveau de la gestion locale que nationale. De plus, il est prévu de renforcer la capacité institutionnelle de certaines unités de gestion de bassins stratégiques, de soutenir la réutilisation des eaux usées traitées dans le cadre d'approches d'économie circulaire de l'eau, de soutenir la gestion institutionnelle des entités publiques en charge des systèmes polyvalents, ainsi que de promouvoir les échanges techniques, les activités de diffusion et le travail collaboratif en réseau.

**Rita GUTIERREZ AGRAMONT**  
Chargée de projet, AFD Bolivie.



« Laja est polluée, au plus haut niveau, car la ville d'El Alto, située à 1/2 heure d'ici, s'est développée et abrite désormais plus d'un million d'habitants, tous ses égouts, toutes ses eaux usées arrivent sur le territoire de la municipalité de Laja.

Nous ne savons pas quelle solution apporter et nos puits et nos fleuves sont pollués. C'est le cas du fleuve qui traverse plusieurs municipalités et parvient jusqu'au lac Titicaca, et notre lac Titicaca est à présent pollué, il n'y a pas de poissons, pas de faune, il est en train de mourir. Et les animaux, qui boivent cette eau, naissent avec des malformations, et sont malades. Nous souffrons vraiment de la pollution, non seulement par les eaux usées mais aussi par les déchets et autres polluants.

A Laja, nous avons un grand projet en cours de station d'épuration des eaux usées. Nous, Boliviens, sommes dans un pays très petit comparé à la France, et nous n'avons pas la capacité de résoudre les problèmes, nous manquons de coopération, d'assistance technique sur la façon de résoudre les problèmes. Et vous, Français, en tant que pays développé, avec plus d'habitants et d'expériences, avez les capacités pour nous appuyer dans cette problématique. »

**Luciana CONDORI**  
Maire de Laja (Département de La Paz, Bolivie)



« La question des eaux usées d'El Alto et de la station d'épuration de Puchokollo, à l'amont d'ici, est un problème qui touche les 24 municipalités du bassin, affectant non seulement nos lieux de vie, mais aussi notre « bien vivre » car nos eaux usées, nos eaux polluées, affectent les populations qui vivent en aval.

J'espère qu'aujourd'hui, à la suite de cette visite de notre station de traitement avec des représentants de la coopération française, nous trouverons des solutions pour pallier ce problème de contamination de l'eau dans notre commune, et que contribuera à rendre chacun responsable de ses eaux usées. »

**Manuel GONZALEZ**  
Directeur de la gestion des risques naturels de la commune de Viacha (Département de La Paz, Bolivie)

La politique de la Banque africaine de développement (BAD) sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) encourage la gestion et le développement coordonnés des ressources en eau afin de parvenir à un développement économique et social équitable dans les pays membres régionaux et à la durabilité des écosystèmes vitaux.

Le Programme sur les eaux transfrontalières (TWP) de la (BAD) a pour objectif principal de renforcer les mécanismes de gouvernance des organisations de bassins fluviaux afin d'améliorer leurs capacités à accéder aux mécanismes de financement. Les ressources en eau transfrontalières sont particulièrement importantes en Afrique où soixante-trois bassins fluviaux traversent au moins une frontière et couvrent ensemble environ 62 % du continent. Les formidables ressources en eau de l'Afrique ont le potentiel pour stimuler la croissance économique, garantir les moyens de subsistance et réduire la pauvreté. Dans les bassins fluviaux qui se trouvent entièrement à l'intérieur d'un seul pays, la planification et la mise en œuvre d'activités de développement durable sont déjà compliquées. Coordonner et gérer le développement de ressources en eau partagées est encore plus difficile.

Pour accroître la mobilisation des ressources afin d'accéder aux financements nécessaires pour résoudre les problèmes transfrontaliers, il est essentiel de pouvoir préparer des projets finançables, qui attireront les ressources publiques et privées

limitées disponibles. En mettant l'accent sur la participation des parties prenantes à l'échelle du bassin, la coordination interinstitutionnelle et intergouvernementale, et l'utilisation efficace de ressources financières limitées, ainsi que sur les approches par bassin transfrontalier peuvent faire progresser les objectifs économiques, environnementaux et sociaux, tout en évitant les défis du développement unilatéral.

Le TWP de la Banque soutient actuellement l'Autorité du bassin de la Volta afin de multiplier les investissements pour la GIRE dans le bassin. L'évolution du climat de la région entraînera probablement des modifications spatiales et temporelles de la disponibilité de l'eau, tandis que la croissance démographique dans le bassin entraînera une augmentation de la demande de ressources en eau. Une gestion efficace des ressources en eau est donc essentielle au développement socio-économique durable des pays du bassin et à leur progression vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Le soutien financier accordé au bassin de la Volta permettra de faire progresser la collecte de données et la production de connaissances sur les ressources en eau, qui font cruellement défaut et qui, à leur tour, permettront de renforcer les capacités de gestion des ressources et de contribuer à la planification générale afin de garantir une gestion et un développement efficaces, équitables et durables des ressources en eau dans le bassin.

**“ La question du financement des organismes de bassin est très importante : beaucoup d'expertises au niveau national et au niveau des bassins fluviaux peuvent être développées, mais si ces organismes n'ont pas une base financière suffisamment solide, il n'est pas possible pour les bassins fluviaux de fonctionner à long terme. Et pour l'instant, la plupart des fonds proviennent de donateurs. Ce qui est très important, c'est que les pays eux-mêmes doivent valoriser l'importance des organismes de bassin, à la fois au niveau politique et au niveau technique. Je recommande donc aux financeurs d'encourager les pays et les gouvernements à investir dans les organismes de bassin. ”**

Jennifer J. SARA,  
Directrice principale du Pôle mondial d'expertise en Eau de la Banque mondiale

## À l'international, consolider notre effet levier



Guillaume CHOISY, Directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne, référent de l'action internationale des agences de l'eau.

« L'action des agences de l'eau à l'international se déploie selon trois axes :

- améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement, de l'échelle locale à l'échelle mondiale,
- renforcer la sécurité d'approvisionnement en eau pour tous dans un contexte d'accroissement des pressions sur la ressource et de multiplication des crises liées à l'eau,
- renforcer l'efficacité des moyens et des outils, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires de financement. »

« Il faut pouvoir fixer un taux de recouvrement des coûts équitable: c'est essentiel pour faire respecter le principe du pollueur-payeur et financer les investissements requis pour une bonne gestion de l'eau, préservant l'environnement et la biodiversité. »

**Mme Amandine MESLAND**  
(Cheffe de projet « Aide à la décision domaine sociologique et économique » à l'agence de l'Eau Loire-Bretagne) à l'Euro-RIOB 2021

### LES ACTIONS INTERNATIONALES DES AGENCES FRANÇAISES DE L'EAU EN QUELQUES CHIFFRES :

- Bilan du 10<sup>ème</sup> programme d'intervention (2013- 2018) : 90 M€ engagés pour 1330 projets, dont 80 % situés en Afrique. 86 % des dépenses ont été consacrées à des projets de coopération décentralisée.
- Prévision pour le 11<sup>ème</sup> programme (2019-2024) : 101 M€ de dotation globale prévue pour l'intervention internationale des 6 agences de l'eau
- Engagement des agences à soutenir l'incubation de 20 projets « Eau et Climat pour l'Afrique », d'ici 2022.

Au printemps 2020, les agences de l'eau ont validé une stratégie commune pour l'action internationale. Basée sur le bilan de 15 ans d'engagement solidaire pour l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus démunies, cette politique partagée intègre aujourd'hui de nouveaux enjeux.

### Entretien avec Guillaume CHOISY Directeur Général de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

#### Chaque agence déploie des priorités et des modalités spécifiques dans son programme d'intervention pour l'action internationale. Pourquoi écrire une stratégie commune ?

**Guillaume CHOISY :** « La loi Oudin-Santini de 2005 permet aux organismes en charge de la gestion de l'eau de mobiliser jusqu'à 1 % de leur budget pour des actions de coopération internationale. Dans ce cadre, les agences de l'eau françaises sont engagées depuis plus de 15 ans pour l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus démunies. Les agences ont désormais un recul significatif sur leurs interventions internationales. Les enjeux d'accès à l'eau dans le monde restent colossaux mais il me paraît nécessaire de rappeler à nos instances, nos tutelles (ministères chargés de l'environnement et des finances) et nos partenaires, que nous avons une place essentielle auprès des acteurs de nos territoires, notamment les collectivités locales et les associations. Nous les soutenons fortement, financièrement et techniquement, pour développer des projets dans les pays du Sud. Nous avons réaffirmé nos deux priorités. D'une part, les agences de l'eau cofinancent (parfois jusqu'à 80 %) des projets de solidarité pour l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, élaborés par les autorités locales de leur bassin,

ou portés par des associations de leur territoire. D'autre part, elles soutiennent, à travers leur expertise et leur expérience, des projets de "coopération institutionnelle" en matière de gouvernance et de gestion intégrée des ressources en eau. Elles travaillent dans le cadre d'accords de partenariat avec des organismes de gestion de l'eau dans de nombreux pays (ministères, agences de bassin...) ou avec des organismes de gestion de fleuves transfrontaliers. Afin d'harmoniser les actions de coopération institutionnelle, des zones de référence ont été définies pour chaque agence de l'eau. Les actions menées sont ainsi coordonnées, efficaces et lisibles. En 2020, les agences de l'eau ont consacré 15,1 millions d'euros à l'international dont 11,1 millions d'euros en Afrique. De 2019 à 2024, elles ont prévu de consacrer 101 millions d'euros aux projets internationaux. »



<https://www.lesagencesdeleau.fr>

Synthèse réalisée grâce aux éléments fournis par les agences Adour-Garonne et Rhin-Meuse

# Financement

## Euro-RIOB 2021 : des messages clés sur le financement



Mme. Ella Busuttill, Conseillère, Agence de l'énergie et de l'eau, Malte

À l'Euro-RIOB 2021, Mme. Ella Busuttill (Conseillère, Agence de l'énergie et de l'eau, Malte) rapporteuse de la session 2 "Outils économiques pour la gestion de bassin" a souligné quelques messages clés des intervenants.

- Pour Mme Maria Vale (Ministère de l'Environnement et de l'Action pour le climat, Portugal), "Les nouvelles technologies de l'information et de la communication doivent être pleinement exploitées dans l'aide à la décision économique".
- Selon M. Ángel J. González Santos (Confédération hydrographique du Duero, Espagne) "Les taxes et redevances actuels ne suffisent pas à assurer le recouvrement des coûts environnementaux, et il serait donc judicieux de programmer une hausse de la fiscalité pour les acteurs économiques qui consomment ou polluent le plus".
- M. Nicholas Ellul (Agence de l'énergie et de l'eau, Malte) a rappelé : "Nous devons également montrer qu'une gestion équilibrée des ressources en eau crée de la valeur. Ce n'est pas simplement un coût. Les externalités positives sont nombreuses et peuvent être chiffrées pour défendre et accroître les budgets dédiés à la gestion de l'eau".
- Et pour M. Christian Lecussan (Président de la FENARIVE et Vice-Président du Comité de Bassin Seine-Normandie, France) "Il faut lever les obstacles à l'octroi d'aides financières pour les investissements industriels vertueux pour la ressource en eau".

## Le financement de la Commission Internationale de la Meuse (CIM)

L'accord international sur la Meuse (Gand, Belgique, 2002) a permis l'établissement de la CIM, et son article 7 détermine son mode de financement : la clé de répartition entre les 8 Parties contractantes détaillée ci-dessous se fonde d'une part, sur la proportion du District Hydrographique International (DHI) occupée par chaque partie (surface) et d'autre part, sur la répartition de la population.

Ainsi, l'Allemagne qui occupe environ 10 % du territoire mais dont la population représente près de 20 % des habitants du bassin international, voit sa participation s'élever à 14,5 %.

Parties	Contribution
Allemagne	14,5 %
Royaume de Belgique	0,5 %
Région de Bruxelles-Capitale	4,5 %
Région Flamande	5 %
Région Wallonne	30 %
France	15 %
Grand-Duché du Luxembourg	0,5 %
Royaume des Pays-Bas	30 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

De la même façon, la France qui comprend environ 25 % du bassin international, mais dont la population sur ce territoire ne représente que 7 %, participe au budget annuel de la CIM, à hauteur de 15 %.

Deux cas particuliers sont néanmoins à souligner dans cette clé de répartition :

- La Région de Bruxelles-Capitale ne se situe pas dans le DHI de la Meuse (0 % de la surface), cependant comme sa population (950.000 habitants soit 9,5 %) est alimentée en eau potable par l'eau de la Meuse via le Canal Albert, elle participe à hauteur de 4,5 % au budget annuel ;
- Le Royaume de Belgique englobe géographiquement les Régions Flamande, Wallonne et de Bruxelles-capitales mais les eaux de surface et souterraines qui se situent sur le territoire belge relèvent de la compétence des Régions. Néanmoins il participe à hauteur de 0,5 % pour sa compétence sur les eaux côtières.

Le texte complet de l'accord de Gand peut être consulté en français, allemand et néerlandais à l'adresse suivante :

<http://www.meuse-maas.be/Accords.aspx>

Les contributions des États et Régions permettent uniquement d'assurer le fonctionnement du secrétariat de la commission et ne peuvent pas être utilisées pour financer des projets. Avec la participation de ses experts et la mise à disposition de données, la CIM soutient les initiatives en lien avec la Meuse, portées par des partenaires extérieurs, notamment dans le cadre de projets européens.

**M. Jean-Noël PANSERA**

Secrétaire Général, Commission internationale de la Meuse (CIM)

# Financement

## 100 projets Eau & Climat pour l'Afrique : les incubations à mi-parcours

Inondations et sécheresses plus fréquentes et intenses, réduction des débits des cours d'eau, dégradation des écosystèmes aquatiques, élévation du niveau de la mer : pour relever les défis de l'eau et du climat, il devient urgent de s'adapter. L'émergence d'un plus grand nombre de projets ambitieux et innovants est une nécessité partout dans le monde et particulièrement en Afrique.

La 1ère édition du « **One Planet Summit** » (décembre 2017 à Paris) a retenu l'engagement d'assurer le développement de « **100 projets Eau & Climat pour l'Afrique** », en 5 ans (<https://www.oneplanet-summit.fr/>).

À travers cette initiative, l'objectif est de soutenir l'émergence de projets par une assistance technique à l'incubation de programmes non-infrastructurels d'adaptation (gouvernance, renforcement des connaissances et des capacités des institutions et des professionnels, planification de à l'échelle des bassins, mécanismes de financement). L'effet levier recherché entre le budget d'incubation et le financement de la mise en œuvre du projet par un bailleur (par exemple le Fonds Vert pour le Climat ou le Fonds d'Adaptation) est de 1 à 100.

Dans ce cadre et à ce jour, 51 projets ont d'ores et déjà été soutenus. Le RIOB assure l'animation de l'initiative, qui a reçu le soutien des Ministères français en charge de l'environnement, des finances et des affaires étrangères, de l'UNESCO, de la Banque Mondiale, de l'Agence française de développement, du Partenariat français de l'eau et du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP). Les Agences françaises de l'eau ont apporté une contribution d'ampleur en s'engageant à financer 20 incubations de projets. 14 d'entre elles ont d'ores et déjà été lancées et ont bénéficié de l'assistance technique de l'OiEau.

« Ce projet est une réelle opportunité pour l'OMVS de mettre l'imagerie spatiale au service de la gestion de la ressource en eau et de la résilience du bassin au changement climatique. Pour la SOGED, il permettra notamment d'améliorer les outils de gestion existants comme MOSIS (Mutualiser les Observations Satellitaires pour l'Innovation de Services), de mieux prendre en compte les priorités des populations (feux de brousse, érosion des berges, sédimentation du fleuve, etc.) et d'améliorer notre action pour la performance des ouvrages, des services de l'eau et de l'économie sociale et solidaire. »

Ousmane HANE

Directeur Clientèle et Recouvrement à la SOGED



## Conférence des Nations Unies sur le Climat (COP26) : l'initiative 100 projets à l'honneur !

Le RIOB a participé à la COP26 Climat. Il y a organisé des réunions avec les bailleurs pertinents et trois événements pour aborder l'initiative et valoriser les résultats obtenus par la voix de ses partenaires. Ce programme comprenait deux événements dédiés (sur Pavillon Francophonie le 4 novembre et comme événement parallèle officiel de la CCNUCC le 5 novembre) ainsi qu'un segment de l'événement officiel de haut niveau sur l'eau de la COP, co-organisé cette année encore par le RIOB : le « Water Action Event » du 5 novembre.

Le Secrétaire Exécutif de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), M. Nabil Ben Khadra, est ainsi intervenu au côté du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères pour présenter le parcours d'incubation qui a mené jusqu'à sa soumission auprès du Fonds d'Adaptation le projet ARCC-SRB (adaptation dans le bassin transfrontalier du fleuve Sénégal).



Présentation de l'initiative 100 projets Eau & Climat lors de la COP26 Climat (Glasgow – Novembre 2021)

## LOCALISATION DES PROJETS EAU & CLIMAT POUR L'AFRIQUE PÉRIODE 2021-2022

### Maroc

- Bassin du Sébou : AEAP
- Bassin Souss Massa : AERMC

### Burkina

- Bassin du Mouhoun : AESN
- Bassin du Nakanbé :
  - Préservation des zones humides, assainissement autonome et agro-écologie: AELB / AERMC
  - Sous bassin du Sage Massili-Ziga : AELB

### Sénégal

- Bassin de la Somone : AESN
- Bassin du fleuve Sénégal :
  - Observations Satellitaires : AEAG
  - Système d'information : AEAG

### Bénin - Togo

- Bassin du Mono : AERMC

### Niger

- Bassin de Dallol Maouri : AESN

### Cameroun

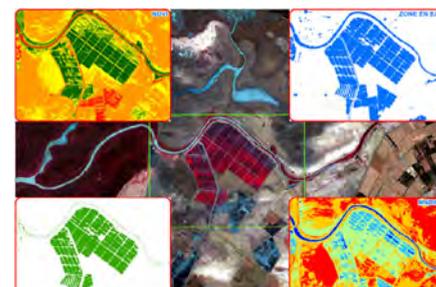
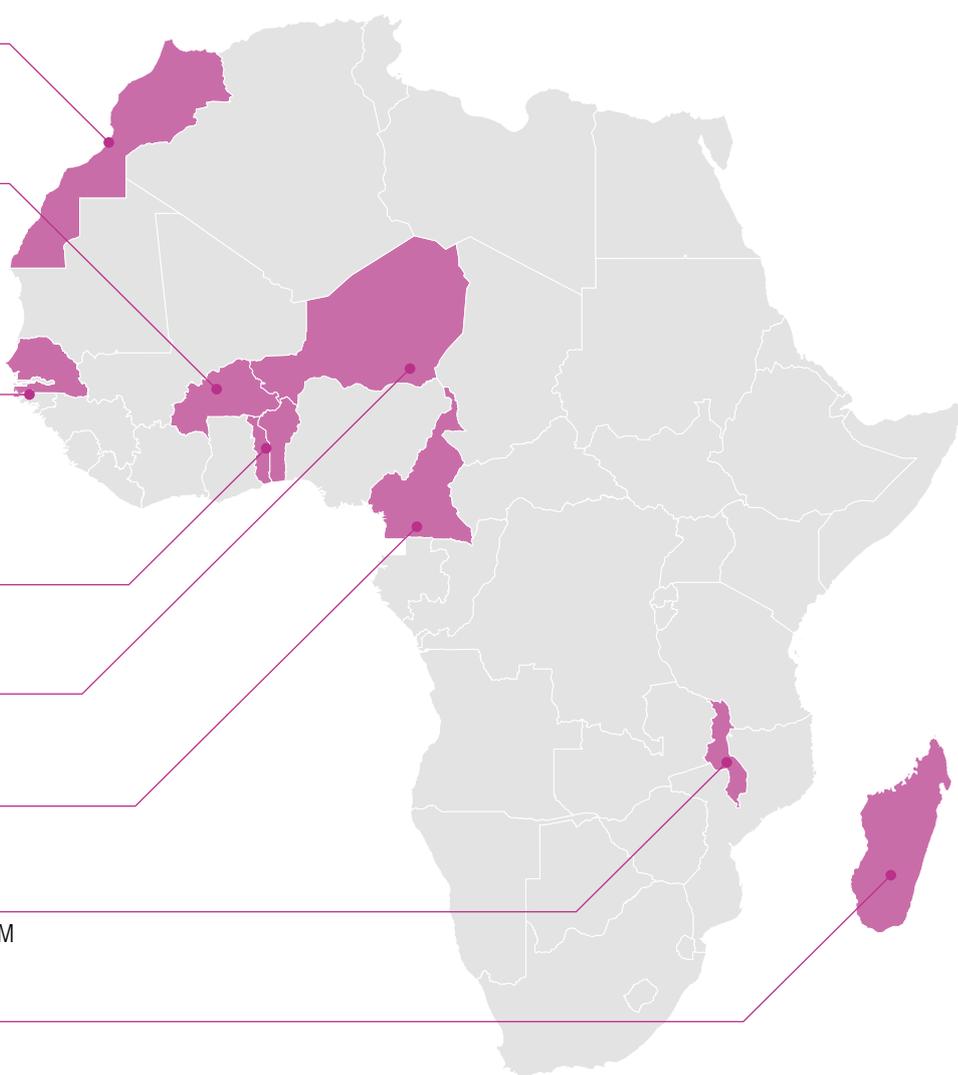
- Bassin de la Sanaga : AERM

### Malawi

- Bassins des Rivières Rukuru Sud et Mzimba : AERM

### Madagascar

- Bassin du lac Itasy : AERMC

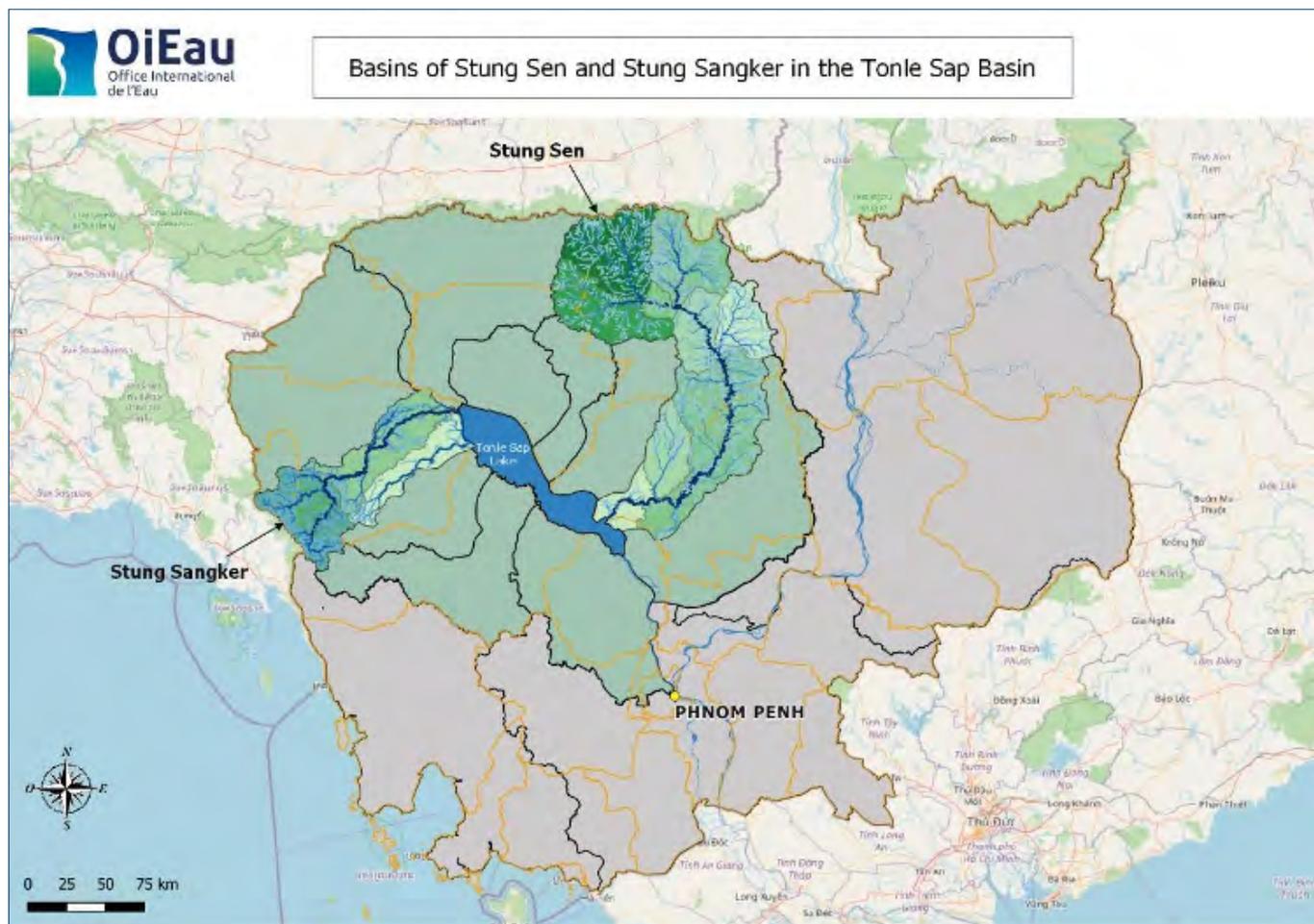


Pour en savoir plus :

<https://www.riob.org/fr/incubation>

# Financement

## Le programme WAT4CAM au Cambodge



Au Cambodge, pays majoritairement rural, l'agriculture est une source majeure de revenus pour la population ainsi qu'un des piliers de l'autosuffisance alimentaire et de l'économie du pays. Dans la région fertile du lac Tonlé Sap, les besoins en eau pour l'irrigation sont grandissants et les pressions qui s'exercent sur la ressource sont préoccupantes. Une gestion de l'eau plus intégrée devient nécessaire pour assurer la pérennité de la ressource, particulièrement dans un contexte de révolution verte et de changements climatiques.

Dans ce cadre, l'Agence Française de Développement (AFD) a initié en 2017 le financement de la phase 1 du programme « Water for Cambodia » qui porte sur la gestion des ressources en eau et la transition agro-écologique au Cambodge.

Cette initiative, développée avec le Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie (MOWRAM), bénéficie depuis avril 2021 d'une assistance technique de l'OiEau sur la sous-composante 3.2, pour le renforcement et le développement de la GIRE.

### Celle-ci est basée sur 3 axes principaux :

1. Accompagner la mise en œuvre des activités d'appui institutionnel, financées par les agences de l'eau françaises Loire-Bretagne et Rhin-Meuse, dans le bassin pilote du Stung Sen.
2. Capitaliser sur les expériences acquises par les différents projets de GIRE dans la région pour renforcer la GIRE au niveau du lac Tonlé Sap ;
3. Renforcer le processus de GIRE dans un nouveau bassin, celui du Stung Sangker, en considérant les leçons apprises dans la région.

Cette vision à plusieurs échelles permettra notamment d'accompagner les activités déjà menées sur le bassin pilote du Stung Sen, avec à l'échelle locale un soutien aux communautés d'agriculteurs (FWUC) qui se concertent sur la gestion et l'utilisation de l'eau pour les périmètres irrigués.

La volonté est également d'améliorer la connaissance sur l'eau, dans des zones où les pressions hydriques s'accroissent, avec le développement de barrages et de canaux d'irrigation. En outre, l'objectif de l'OiEau vise à appuyer la mise en place et l'animation d'associations d'usagers pour constituer des Comités de bassin qui représentent un cadre de gouvernance local important pour la planification et la gestion de l'eau.

*Établi par l'OiEau,  
en coordination avec M. Puy LIM  
Président, Autorité de Bassin du Tonlé Sap*



*La numérisation des données dans le champ de la gouvernance de l'eau est confrontée à plusieurs défis dont la digitalisation. En effet, nos ressources en eau sont sous haute tension. Ceci est dû à un développement humain qui utilise de plus en plus d'eau et engendre plus de pollution et de gaspillage. Une situation aggravée par le changement climatique.*

*Plus que jamais, l'acquisition, la gestion et la modélisation des données sur les ressources en eau et leur usage est indispensable pour la mise en œuvre des politiques de l'eau, pour la coopération, pour les investissements, pour la sécurité et la paix.*

*Parmi les éléments clés des 3 grands Panels mondiaux sur l'eau s'étant tenus au cours des dernières années, le Panel mondial sur l'eau et la Paix a souligné l'importance capitale des données fiables et exploitables pour la gestion intégrée de l'eau, capable de fonctionner comme un instrument de sécurité et de paix. Il est nécessaire que les données puissent être échangées au niveau transfrontalier, qu'elles appuient l'hydro-diplomatie, qu'elles permettent des finances innovantes et une hydro-politique fondée sur des preuves.*

*Les technologies intelligentes, notamment la télédétection et la transformation numérique sont des opportunités, mais la gestion des données, qui ne peut être qu'intersectorielle, doit répondre également à la fragmentation, la dispersion, et l'hétérogénéité des acteurs et des sources. Souvent, le capital des données généré par ces différents acteurs est largement sous-utilisé, et les capacités de production des informations requises, pour une mise en œuvre des politiques et plans de financements, sont largement sous-dimensionnées.*

*La digitalisation peut aider à intégrer ces sources et à promouvoir une approche systématique, qui reconnaît l'interdépendance de l'eau entre les différents secteurs, entre entités administratives, entre ville et zone rurale. Mais la volonté politique est un élément clé, tout comme la prise en charge par une institution leader, respectée et légitime, afin de construire cette cohérence. En ce sens, les agences de bassins ont un rôle essentiel à jouer. En effet, leurs mandats leur donnent des attributions pour construire une telle plateforme numérique. L'eau agissant comme un connecteur, multi-acteurs et catalyseur de développement. Les agences de bassin sont donc un milieu favorable pour la transformation numérique, en relevant également le défi de la cyber-sécurité. Si les technologies numériques offrent des possibilités presque illimitées pour la gestion et les opérations, elles vont aussi de pair avec des abus flagrants et des risques auxquels le secteur de l'eau, les agences de bassin et les distributeurs doivent se préparer.*

*Dès leur conception, il faut prendre en compte la durabilité des systèmes d'informations et la nécessité de les budgéter. Trop de systèmes mis en place n'ont pas perduré. Un système qui s'écroule et la perte d'un historique de données que cela induit est assurément signe d'une défaillance.*



François MUNGER,  
Directeur du Geneva Water Hub



# Connaissance

## La Convention sur l'eau : renforcer les connaissances pour la coopération dans les bassins transfrontaliers

La coopération en matière d'échange d'informations, de surveillance et d'évaluation communes des eaux transfrontalières figure parmi les obligations de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux. Des méthodes harmonisées et comparables sont nécessaires pour que cela fonctionne dans la pratique. Dans le cadre de la convention, des orientations sont élaborées pour encourager une approche par étapes et des événements permettant de partager les expériences sont organisés (la 15e réunion du Groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation et l'Atelier mondial sur l'échange de données et d'informations en décembre 2019, Réunion du groupe d'experts sur la surveillance et l'évaluation en avril 2021). Cela permet de faire face aux nombreuses difficultés techniques, administratives et financières rencontrées au niveau du bassin transfrontalier.

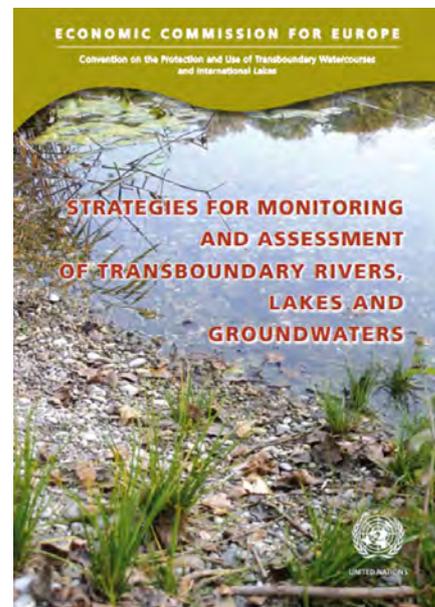
Le domaine 2 (« Appui à la surveillance, à l'évaluation et à l'échange d'informations dans les bassins transfrontières ») du programme de travail pour

2022-2024 de la Convention sur l'eau inclut, outre une assistance ciblée sur demande, les activités suivantes :

- Mise à jour des Stratégies de surveillance et d'évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières en arabe, espagnol, anglais, français et russe.
- Jusqu'à trois formations ou ateliers régionaux sur la surveillance, les informations et les données.
- Recueil de bonnes pratiques et des enseignements concernant les échanges de données transfrontières.

Mme. Sara Datturi

Adjointe chargée de l'environnement,  
Secrétariat de la Convention sur l'eau,  
Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies



### QUELLE ACTUALITÉ « CONNAISSANCES » DE LA CONVENTION SUR L'EAU D'HELSINKI EN 2021 ?

- Bilan du 10<sup>ème</sup> programme d'intervention (2013- 2018) : 90 M€ engagés pour 1330 projets, dont 80 % situés en Afrique. 86 % des dépenses ont été consacrées à des projets de coopération décentralisée.
- La réunion d'experts consacrée à la surveillance, à l'évaluation et à l'échange de données (1er avril 2021) a décidé d'une actualisation du document « Stratégies de surveillance et d'évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières » en appelant à ce qu'elle tienne compte des nouveaux développements technologiques.
- Le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation a tenu sa 3e réunion conjointe avec le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau du 26 au 28 avril 2021. La réunion a permis d'informer les participants des activités du comité d'application visant à fournir une assistance au Monténégro et à l'Albanie dans le cadre de la première demande de procédure consultative par des Parties dans l'histoire de la Convention. Le Monténégro s'inquiétant de l'éventuel impact transfrontière des nouvelles centrales hydroélectriques de petite taille dont la construction était prévue en Albanie sur la Cijevna/Cem, le comité a invité les deux Etats riverains à : créer un groupe de travail technique conjoint sur la surveillance et l'évaluation, élaborer et mettre en œuvre un protocole d'échange d'informations et recourir à la commission bilatérale existante pour échanger des informations sur les mesures prévues.
- En Septembre 2021, la CEE-ONU et l'UNESCO ont conjointement présenté le rapport « Progrès de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières – bilan mondial sur l'indicateur 6.5.2 des ODD et besoins en matière d'accélération ». C'est un précieux tableau de bord précieux pour améliorer la GIRE à l'échelle des bassins !

# Connaissance

## Mekong: la MRC développe son réseau de surveillance des cours d'eau

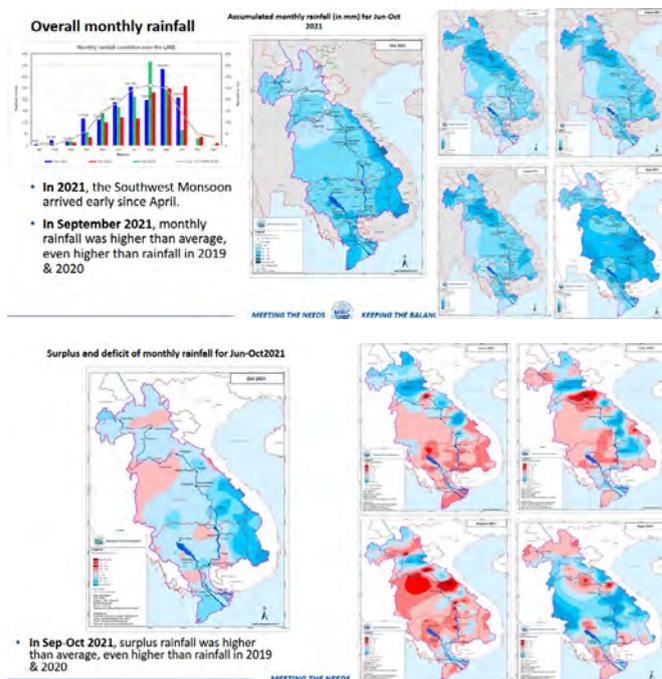
Le 25 novembre 2021 s'est tenu le 28ème Conseil de la Mekong River Commission (MRC), à Bangkok, en présence de représentants du Viêt Nam, du Cambodge, de Thaïlande et de la République démocratique populaire du Laos, et dans un cadre virtuel avec d'autres pays.

La Commission s'est notamment intéressée à

- la Stratégie de développement durable de l'hydroélectricité (SHDS 2021) pour le bassin du Bas-Mékong,
- les progrès en matière de planification du bassin, via l'amélioration de la gestion des données.

En effet, le Réseau de surveillance des cours d'eau (Core River Monitoring Network - CRMN) doit fournir un système de surveillance durable, normalisé, harmonisé et intégré pour atteindre quatre objectifs spécifiques :

- l'évaluation de l'état et des tendances de l'ensemble du bassin ;
- la surveillance des impacts des infrastructures hydrauliques;
- la prévision des inondations et des sécheresses ;
- l'évaluation des conditions socio-économiques des personnes vulnérables dont les moyens de subsistance dépendent du fleuve Mékong.



## Surveillance hydrométéorologique et échange d'informations dans le bassin du Mékong

Le bassin du Mékong est le centre névralgique de l'Asie du Sud-Est. Le fleuve représente le moyen de subsistance de près de 70 millions de personnes et un grand nombre d'entre elles en dépend pour survivre au quotidien. Pourtant, alors que le développement s'accélère et que le changement climatique s'intensifie, le fleuve est menacé de toutes parts. L'échange limité d'informations sur les infrastructures hydrauliques et leur fonctionnement aggrave la situation.

La Commission du Mékong (MRC), une organisation intergouvernementale s'efforçant d'aider ses pays membres (Cambodge, Laos, Thaïlande et Vietnam), a donc décidé de prendre des mesures pour favoriser et améliorer l'échange d'informations afin d'optimiser la planification et les prises de décision dans ces quatre pays. Elle a développé des stations hydrologiques le long du bras principal du fleuve et des affluents dans le bassin inférieur du Mékong, permettant ainsi une surveillance et une prévision plus rapides et précises des inondations et des sécheresses.

Les stations sont équipées de systèmes de télémétrie pour transmettre en temps quasi réel des données sur le niveau d'eau et les précipitations à des intervalles de 15 minutes à la base de données centrale du Secrétariat du MRC et aux organismes

opérationnels respectifs dans chaque pays membre. Aujourd'hui, 66 stations de télémétrie ont été installées le long du bras principal et de ses affluents dans le bassin inférieur du Mékong.

Dans le but d'aider les gouvernements, les praticiens du développement, les promoteurs privés, les universitaires et les citoyens à mieux comprendre les principales problématiques liées à l'état dans lequel se trouve le bassin du Mékong, la MRC a également commencé à redynamiser et intégrer ses données, la modélisation ainsi que les outils et processus de gestion des inondations et des sécheresses. Grâce à des technologies avancées, cette initiative vise à systématiser la collecte et la saisie des données, la gestion, l'analyse et l'évaluation des informations, et les services d'information et de communication au sein de la MRC.

Les utilisateurs intéressés peuvent consulter les données collectées via le portail de données en ligne de la MRC <https://portal.mrcmekong.org/home>. Le portail de données rassemble et permet de visualiser les données collectées par les réseaux de surveillance des eaux du bassin de la MRC et d'autres données officielles provenant des quatre pays membres et de la Chine, partenaire de dialogue de la MRC se trouvant en amont.

La plateforme est un véritable entrepôt où au moins 10 333 ensembles de données sont disponibles à l'heure actuelle. Les ensembles de données incluent des séries chronologiques actuelles et rétrospectives sur l'hydrométéorologie et le climat, des cartes, des atlas, des photographies et des ensembles de données sectoriels qui peuvent être facilement consultés et filtrés.

Il s'agit d'un service complet qui favorise la transparence et permet de transformer les données en exposés se fondant sur des informations factuelles, concernant les principales problématiques auxquelles doit faire face le bassin du Mékong.

**M. Sarann LY**

*Spécialiste de la surveillance de l'eau et du climat Secrétariat de la Commission du fleuve Mékong*

# Connaissance

## Sénégal - un Système d'Information pour améliorer une gestion durable de la ressource en eau

La bonne maîtrise des données (usages, quantité, qualité) est une condition nécessaire pour mettre en œuvre la politique de l'État en matière de gestion durable des ressources en eau.

Afin de répondre aux besoins des décideurs de la politique de l'eau, la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) a mis en place un important dispositif de suivi :

- Son réseau piézométrique compte 454 ouvrages fonctionnels sur l'ensemble du territoire. Les mesures se font en étiage (saison sèche) et après la saison des pluies.
- Les eaux de surface sont suivies par un réseau de 100 stations hydrométriques sur les principaux bassins versants, avec des campagnes de mesures régulières (en période d'étiage et de crue).

Stockage, traitement et diffusion de données et d'informations sont notamment assurés par la base de données PROGRES, la base de données sur les prélèvements, le Centre National de Documentation axé sur le numérique, et le site web de la DGPRE.

Pour relever les défis de l'interconnexion et de l'interopérabilité des bases de données, la DGPRE développe actuellement avec l'Office International de l'Eau (OIEau) un Système d'Information Intégré sur les ressources en Eau. Elle travaille aussi avec la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) pour la mise en place de compteurs intelligents, afin de mieux suivre les prélèvements d'eau.

**M. Niokhor NDOUR**

Directeur de la direction de la gestion et de la planification des ressources en eau,  
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (Sénégal)

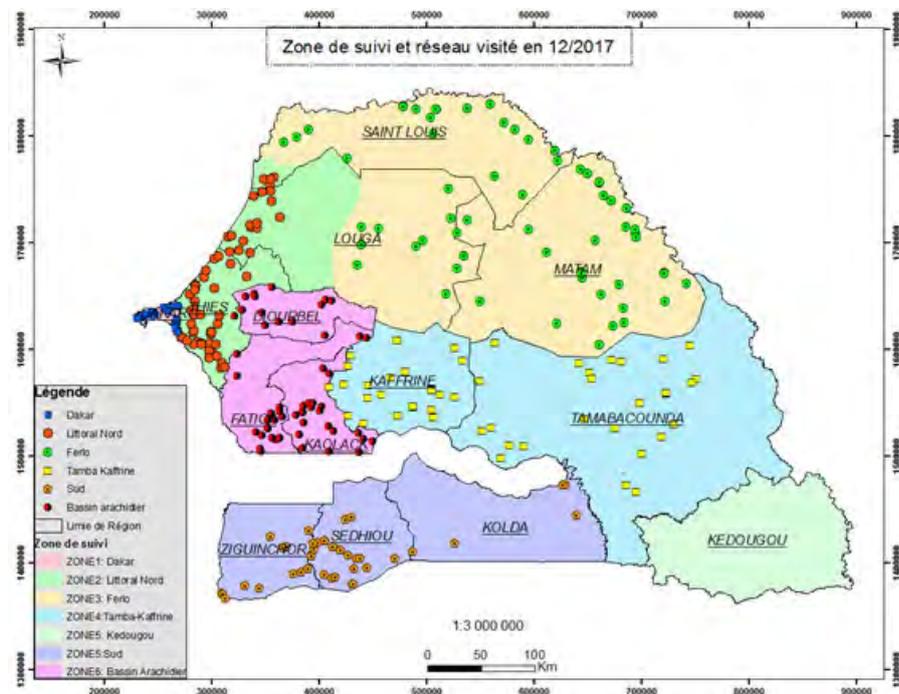
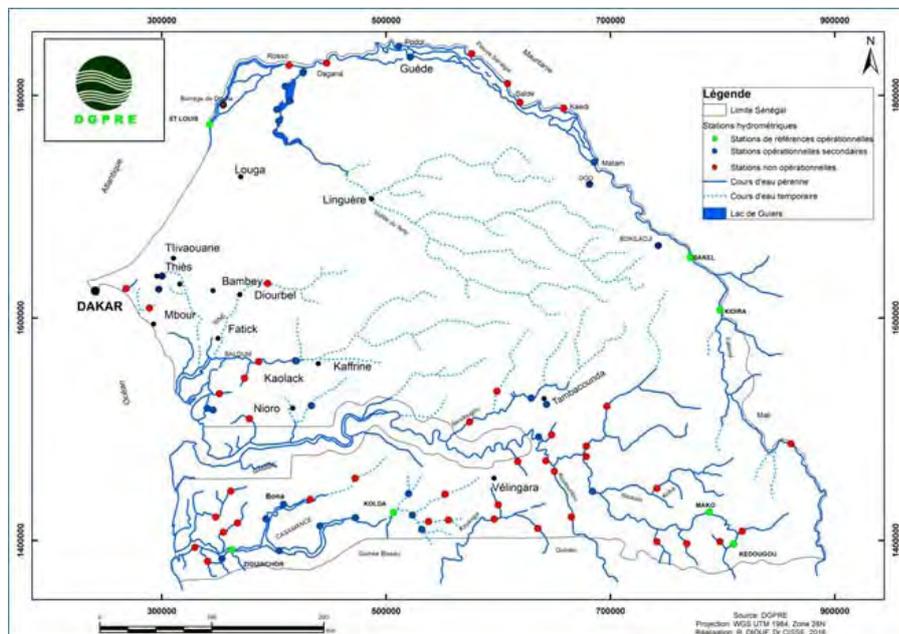


Figure SEQ Figure \\* ARABIC 2. Base de données des prélèvements

Réseau de suivi piézométrique

# Connaissance

## BIO-PLATEAUX (Guyane française, Suriname, Brésil) : partager les connaissances sur l'eau et la biodiversité



À la Conférence internationale de novembre 2019 organisée au titre du « plan Biodiversité » français, la signature de la Déclaration de Cayenne a fourni un cadre de coopération pour partager les connaissances sur les bassins transfrontaliers du Maroni (France - Suriname) et de l'Oyapock (France - Brésil).

La plateforme web BIO-PLATEAUX lancée en février 2021 est le fruit de cette coopération. Disponible en français, anglais et portugais, elle recense plus de 5 600 sources de données sur l'eau et la biodiversité valorisées par des outils d'aide à décision (cartes, tableaux de bord ou bulletins de situation hydrologiques).

Les groupes de travail du projet échangent régulièrement pour identifier des actions de coopération concrètes :

- suivi qualitatif et quantitatif (projet de stations de monitoring conjointes in-situ, projet d'altimétrie spatiale),
- accès à l'eau potable,
- sensibilisation des populations (classes d'eau auprès des élèves de Saint Georges de l'Oyapock en mai 2021).

BIO-PLATEAUX est cofinancé par l'Union européenne (Programme de Coopération Interreg Amazonie supervisé par la Collectivité Territoriale de Guyane), le Centre National d'Études Spatiales (CNES), l'Office de l'Eau de Guyane (OEG) et la Direction Générale des Territoires et de la Mer de Guyane (DGTM). Il est coordonné par l'OiEau, en partenariat avec l'OEG, l'Université Anton de Kom (Suriname) et l'Agence Amapá (Brésil).

« [...] Mieux connecter la Guyane française à ses voisins amazoniens, c'est à la fois répondre très concrètement aux attentes des habitants [...] et c'est sauvegarder le patrimoine naturel de cette zone, que nous nous devons de protéger. A ce titre, je me félicite du projet BIO-PLATEAUX : l'observatoire de l'eau et de la biodiversité aquatique va permettre, notamment, d'améliorer la connaissance et la sensibilisation des populations aux méfaits de l'orpaillage illégal sur la qualité des eaux, ou d'améliorer la prévision des crues du fleuve Maroni, dont on a vu il y a quelques semaines les dégâts qu'elles pouvaient causer. »

Mr LECORNU

Ministre des Outre-mer de la République française

### Congrès de la nature (UICN) : BIO-PLATEAUX promeut la coopération transfrontalière avec la signature d'une convention cadre de partenariat pour le suivi hydrologique du fleuve Maroni

À l'occasion du Congrès Mondial de la Nature (Marseille, 3 -11 septembre 2021), BIO-PLATEAUX a pu mettre à l'honneur la coopération transfrontalière sur les fleuves Maroni et Oyapock. Lors du Comité de pilotage du projet organisé dans le cadre du congrès, les autorités de l'Etat d'Amapa au Brésil, de la Guyane et du Suriname ont constaté les progrès depuis la Conférence Cayenne en 2019.

Une convention cadre de partenariat technique pour le suivi hydrologique du bassin versant du fleuve Maroni a été signée entre le Ministre des Outre-mer de la République Française, Sébastien Lecornu, et le Ministre des Travaux Publics de la République du Suriname, Riad Nurmohamed. S'inscrivant dans la continuité des relations positives entre le Suriname et la France, cette convention a pour but de développer le suivi des ressources en eau sur le fleuve et mieux protéger les populations face au risque d'inondation.

Établi en coordination avec  
M. Franck CHOW-TOUN

Responsable du pôle planification et prospective de l'Eau,  
Office de l'Eau de Guyane (OEG)

& M. Rémi BOYER

Chef de projet,  
Office International de l'Eau

# Connaissance

## L'organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal renforce ses « Collections digitales »

La plateforme Web « Collections digitales » fait peau neuve!

Depuis février 2021, elle est disponible en application mobile sous Android, directement téléchargeable sur Play store.

Pour renforcer son offre numérique et mieux partager les expériences de l'Organisation avec le public, le Centre de Documentation et des Archives (CDA) de l'OMVS basée à Saint-Louis, avait lancé cette nouvelle plateforme d'information **le 31 mai 2019**, à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale des Archives 2019.

Ce nouveau canal de communication présente une double originalité. D'une part, il permet à un public plus large (notamment les jeunes) de pouvoir s'informer facilement sur l'OMVS, grâce à une multitude de supports d'information simples et très variés regroupés ensemble. Il s'agit généralement de brochures, plaquettes, éléments sonores, vidéos, discours, albums photos, cartes, journaux et magazines... produits depuis la création de l'Organisation, à nos jours.

D'autre part, il a été entièrement conçu et mis en œuvre par le CDA lui-même.

Pour découvrir ce riche patrimoine, une seule adresse :

<https://play.google.com/store/apps/details/?id=appcollectionsdigitalesomvsorg.wpapp>

À vos smartphones ou tablettes pour télécharger la nouvelle application.



**M. Babacar Diong**

Expert Archiviste,

Organisation pour la Mise en Valeur  
du fleuve Sénégal (OMVS)

## Porter les voix locales pour renforcer les emplois et la paix dans le bassin du fleuve Sénégal

Sur la route du 9ème Forum mondial de l'Eau, l'OMVS réalise avec une alliance de partenaires le projet original « Voix du fleuve, voie de la paix ». Celui-ci a pour but d'organiser une réflexion stratégique et créative sur les enjeux liés à l'eau et à l'emploi en associant populations riveraines, dirigeants de l'OMVS, personnalités et experts. L'OMVS est consciente que la clé du renforcement de la paix dans le bassin réside dans une meilleure prise en compte des connaissances et opinions locales et dans une promotion des économies inclusives locales, dont l'articulation avec les dynamiques de développement régionales et les impacts du changement climatique reste un défi. Pour la soutenir dans cette ambition, ses partenaires, dont le Pôle Eau de Dakar et le think tank sénégalais IPAR, vont contribuer à la conception d'un nouveau Fonds qui visera le soutien à des initiatives portées par les communautés du bassin dans le domaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat local. Celui-ci prendra la forme d'une plateforme participative réunissant des acteurs locaux porteurs d'initiatives, les acteurs

de la chaîne d'accompagnement technique et du financement, en prenant appui sur les possibilités du numérique. Pour inviter les populations locales et leurs jeunes à s'engager dans ce dialogue, le musicien Baaba Maal, parrain de ce projet, et des artistes des quatre pays du fleuve ont prêté leur voix pour créer nouvelle œuvre musicale et participeront à des échanges prévus par le projet. Alors que l'OMVS s'apprête à célébrer son cinquantenaire, cette initiative apportera une nouvelle pierre à l'édifice de la réalisation de la Déclaration de Nouakchott de l'OMVS de 2003.



Jean WILLEMIN  
Geneva Water Hub

[www.voixdufleuve-voiedelapaix.com/](http://www.voixdufleuve-voiedelapaix.com/)



Copyright Y. Barou



*Aujourd'hui, mieux gérer l'eau est un défi auquel nous devons faire face au jour le jour. La Commission européenne œuvre continuellement pour préserver la qualité de cette ressource. Par l'intermédiaire de ses directives, elle met en œuvre des actions pour réduire sa pollution :*

- Réduction de l'utilisation des engrais de synthèse au profit des engrais verts,
- Limitation de l'usage des pesticides,
- Réduction des substances toxiques dans les rejets industriels,
- Incitation à la réutilisation de l'eau pour l'irrigation ou dans les process industriels.

*Des initiatives, comme le Green deal, destiné à rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050, incluent la promotion de l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité.*

*A côté de ces aspects qualitatifs, même si l'Europe a des ressources abondantes en eau douce, la menace d'une surexploitation est présente, alors que les besoins pour assurer la sécurité alimentaire sont croissants, et que les impacts du changement climatique sont de plus en plus prégnants : la rareté de l'eau n'est plus maintenant cantonnée aux seuls pays du pourtour méditerranéen, et des inondations viennent de frapper la Belgique et l'Allemagne.*

*Le prix à payer en vies humaines est inacceptable, et l'impact économique est considérable : sécheresse et stress hydrique sont responsables de 9 Md€ de dommages chaque année, sans compter les atteintes aux écosystèmes.*

*Et les scénarios climatiques les plus répandus montrent que l'impact sur l'économie de l'UE sera croissant pour atteindre environ 65 Md€ par an d'ici la fin du siècle.*

*Notre réponse passe par l'établissement d'un Agenda pour la résilience de l'eau. Nous avons besoin que les décideurs politiques et les praticiens du secteur élaborent une réponse active au défi de l'adaptation.*

*Ce que nous vivons nous oblige à accorder plus d'attention à l'efficacité de l'eau grâce à des instruments législatifs, des stratégies, comme le plan d'action pour l'économie circulaire, et au niveau sectoriel, dans des domaines comme l'agriculture, l'énergie et les transports.*

*Il est temps de renforcer cette approche holistique, cette mise en œuvre intelligente de l'eau notamment via le Green deal européen et les Objectifs de Développement Durable de l'ONU.*

*Mon message est simple : nous avons besoin d'organisations multilatérales fortes, comme le RIOB, pour développer une force partagée et coordonnée pour y parvenir.*



Veronica MANFREDI,  
Directrice « Qualité de vie » (air, eau et émissions industrielles)  
Direction Générale Environnement de la Commission européenne  
Présidente de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR).  
Allocation d'ouverture - 19<sup>ème</sup> Conférence Internationale Euro-RIOB - Malte - Décembre 2021

# Planification

## EUWI+, une planification par bassin pour 30 millions de citoyens aux frontières de l'Union européenne

Le projet « European Union Water Initiative Plus », débuté en 2016 et cofinancé par l'Union européenne, l'Agence de Développement autrichienne et l'agence de l'eau française Artois-Picardie, vise à améliorer la gestion de l'eau dans les pays du partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine), selon les principes de la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE). Il s'est conclu, le 6 juillet 2021, par un comité de pilotage réunissant tous les partenaires.

La planification, un volet significatif de cet important projet, a été développée à travers l'élaboration de **plans de gestion** pour neuf bassins versants couvrant 500 000 km<sup>2</sup> et concernant 30 millions d'habitants. Les experts autrichiens et français ont collaboré étroitement avec une centaine d'experts des six pays afin d'assurer la reproductibilité du processus pour les prochains cycles et pour d'autres bassins. Des ateliers techniques, des échanges d'expérience, des guides méthodologiques ont été déployés pour renforcer les capacités.

Malgré un engagement variable des six pays vis-à-vis de l'Union européenne (certains pays ont signé des accords d'association, d'autres sont moins engagés), tous ont décidé de suivre les exigences de la DCE. Tous les aspects de la DCE ont été abordés pour cette première génération de plans de gestion de bassin versant. L'absence de monitoring complet a constitué une difficulté pour qualifier les masses d'eau. De même, l'analyse économique, avec notamment le chiffrage du programme de mesures, ainsi que la consultation du public, ont constitué des sujets neufs. Aussi, des Systèmes d'Information sur l'eau ont été initiés afin de favoriser les échanges de données entre organismes.

Pour une parfaite appropriation et consolider leur portée juridique, tous les plans de gestion de bassin versant doivent être officiellement approuvés selon des procédures variables en fonction des pays (de mode centralisé à décentralisé).

La mise en œuvre des **programmes de mesures**, indispensables pour atteindre les objectifs environnementaux, demande une gouvernance adaptée, des mécanismes financiers et une large communication pour impliquer et motiver les parties prenantes. Dans ce premier cycle de planification, le coût de l'assainissement prédomine dans les programmes de mesures.



[www.euwipluseast.eu/en](http://www.euwipluseast.eu/en)

[www.facebook.com/euwiplus](https://www.facebook.com/euwiplus)

Chaîne Youtube  
[www.youtube.com/channel/UCjK1x3nUpleeG55JPd\\_nPAw](https://www.youtube.com/channel/UCjK1x3nUpleeG55JPd_nPAw)



Figure 1 : Carte des bassins versants concernés par le projet EUWI+ dans les pays du Partenariat Oriental

### PERSPECTIVES

Les résultats d'EUWI+ ayant donné satisfaction, l'Union Européenne et les pays bénéficiaires du Partenariat Oriental souhaitent poursuivre le projet.

Dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe, le récent programme "Union Européenne pour l'Environnement" (EU4Environment) vise à rendre les économies des pays du Partenariat Oriental plus vertes. Une composante de ce programme nommée « EU4ENV – Ressources en Eau et Données Environnementales » a pour objet de prolonger la démarche EUWI+ en l'enrichissant d'un important volet consacré à la gestion et au partage des données environnementales.

Du fait des résultats, de la confiance et de l'expérience acquise, la Commission Européenne remobilise l'équipe d'EUWI+ pour mettre en œuvre ce nouveau projet. Il s'agit de développer : des plans de gestion pour de nouveaux bassins versants, des outils d'adaptation au changement climatique, l'implication des acteurs, la valorisation et la dissémination des données, des concepts et des résultats.

Une particularité est la participation de l'Agence Française de Développement et de l'Agence Autrichienne de Développement pour donner sens à l'initiative Team Europe, visant à mettre en cohérence les mécanismes de financement vis-à-vis des politiques européennes.

# Planification

## Une nouvelle technologie pour appliquer la loi sur l'eau en Roumanie

En Roumanie, comme dans tous les pays du monde, la gouvernance efficace des ressources en eau et des milieux aquatiques nécessite l'organisation d'un service d'inspection et de contrôle de tous les types d'activités liées à l'eau. Ce système de contrôle doit être organisé par l'Etat, sous la responsabilité des administrations gouvernementales concernées et être rendu opérationnel à l'échelle des territoires, des districts ou régions et des bassins et sous-bassins.

L'expérience montre d'ailleurs que la gestion des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques facilite la mise en œuvre efficace de ce système de contrôle et de police de l'eau. Et il est aussi de la plus haute importance que ce système soit déconcentré en agissant au plus près du terrain, des usagers et des acteurs, tout en ayant un cadre d'action élaboré à l'échelon national.

Si l'importance de la police de l'eau n'est plus à démontrer, en revanche, un problème récurrent subsiste partout dans le monde : celui de l'application des textes législatifs et réglementaires, de leur mise en œuvre effective et efficace, c'est-à-dire porteuse de progrès dans le domaine des ressources en eau et des milieux aquatiques. En effet le respect de la législation, et plus encore, des règles extérieures au secteur de l'eau qui influencent la ressource, reste dans bon nombre d'endroits un défi d'autant plus large qu'il concerne la totalité des usagers, et qu'il porte aussi sur des domaines parallèles au secteur de l'eau, tels que l'urbanisme, l'agriculture ou l'énergie par exemple. Au-delà de cet aspect, la réalité de l'application des règles ainsi établies et donc la réalité du respect de ces règles est un élément déterminant pour garantir les progrès de la gestion durable de la ressource.



Type d'activité ne respectant pas la loi sur l'eau	Nb. total de sanctions appliquées	Nb. total d'avertissements délivrés	Nb. total d'amendes dressées	Montant total des amendes dressées (RON)	Nb. total de propositions de poursuites	Nb. Total de propositions de suspension d'activité
<b>Extraction de sable et de gravier dans les lits des cours d'eau</b>	301	139	162	7 453 500	30	6
<b>Traitement des eaux usées</b>	255	153	105	4 947 050	6	0
<b>Prélèvement d'eau</b>	159	124	35	920 000	0	0
<b>Décharges</b>	49	38	11	420 000	0	0
<b>Total</b>	<b>764</b>	<b>454</b>	<b>313</b>	<b>13 470 550</b>	<b>36</b>	<b>6</b>

Au sein de l'administration nationale « Les Eaux roumaines », l'activité d'inspection et de contrôle de l'eau relève de la responsabilité du service opérationnel chargé de l'application de la loi sur l'eau. Dans chaque unité des administrations annexes de l'administration des eaux roumaines (11 administrations en charge des bassins et 42 systèmes de gestion de l'eau correspondant à des zones des 42 comtés faisant partie de divers bassins hydrographiques), des équipes composées d'inspecteurs chargés de contrôler sur le terrain si les usagers de l'eau respectent les dispositions de la loi sur l'eau et les règlements spécifiques ultérieurs. Le nombre total de contrôles et le nombre de sanctions (cf. tableau de 2020 infra) sont de bons indicateurs de l'activité globale d'inspection de l'eau :

Ce tableau met également en évidence les principaux problèmes : les exploitations du sable et du gravier dans les lits des cours d'eau qui ne respectent pas les réglementations en vigueur ou qui sont totalement illégales. Cette activité a de graves conséquences sur les écosystèmes aquatiques, la morphologie des cours d'eau ainsi que les ouvrages hydrotechniques et les ponts. Une application plus efficace de la loi présente également un intérêt sur le plan économique. En effet, cela permet de rétablir une concurrence équitable entre les entreprises produisant des matériaux de construction.

Une plateforme électronique a été mise en place par le ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts en partenariat avec le Service des télécommunications spéciales, l'Agence nationale pour les ressources minérales, l'Inspection générale de la police roumaine et le Service d'inspection pour le transport routier. Ce véritable radar des exploitations de sable et de gravier contrôlant le lieu d'exploitation d'où proviennent les agrégats minéraux et leur transport sera pleinement opérationnel en 2022. La plateforme fournira aux autorités compétentes une liste claire des usagers/bénéficiaires exerçant leur activité sur la base d'actes réglementaires délivrés par les autorités, notamment les permis de gestion de l'eau, permettant ainsi de détecter beaucoup plus facilement les exploitations illégales.

Les citoyens auront également accès à cette application. Ils pourront contacter la police et les services d'inspection en composant le 112 et leur signaler des camions transportant du sable et du gravier mais ne figurant pas dans leur application mobile.

**Ruxandra BĂLĂEȚ**

Conseillère, Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts, Roumanie

**Gheorghe CONSTANTIN**

Directeur, Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts, Roumanie

# Planification

## Le bassin du Danube : actualisation des plans de gestion du bassin et des risques d'inondation

Depuis 2000, et respectivement 2007, la Commission internationale pour la protection du Danube (ICPDR) agit en tant que plateforme pour la mise en œuvre de tous les aspects transfrontaliers de la Directive-cadre sur l'eau de l'UE (DCE) et la Directive sur les inondations de l'UE (DI) dans le bassin du Danube.

Dès lors, les parties contractantes de l'ICPDR se sont également engagées à élaborer le Plan international et coordonné de gestion du bassin hydrographique (DRBMP) et le Plan international de gestion des risques d'inondation (DFRMP) pour le bassin du Danube. Ces deux plans sont préparés, mis en œuvre et réexaminés tous les six ans. Ils définissent la marche à suivre pour que les organisations travaillent de concert avec les gouvernements et diverses parties prenantes afin d'atteindre les objectifs communs fixés pour les 80 millions de personnes vivant dans le bassin du Danube.

Actuellement, le DRBMP et le DFRMP sont actualisés pour la prochaine période de mise en œuvre de la DCE et de la DI, laquelle durera de 2021 à 2027. Ces actualisations fourniront un cadre pour la gestion intégrée et opérationnelle des ressources en eau en donnant un aperçu des problèmes et défis majeurs qui se présentent et en exposant les principaux objectifs et les actions requises. En outre, les deux plans fournissent de nombreuses informations et précisions sur les problèmes liés à la gestion de l'eau dans le bassin du Danube grâce à plusieurs cartes et annexes.

« Les objectifs environnementaux fixés dans la Directive Cadre sur l'Eau au niveau européen ne peuvent être atteints que par une coopération accrue avec les autres secteurs (agriculture, hydroélectricité, navigation fluviale, etc.). »

**M. Ivan ZAVADSKY**

(Secrétaire Exécutif, Commission internationale pour la protection du Danube -ICPDR) à l'Euro-RIOB 2021

### L'actualisation 2021 du DRBMP en bref :

Élaborée sous la direction du Groupe d'experts sur la gestion du bassin hydrographique (RBM EG) et en étroite collaboration avec tous les groupes d'experts et de travail compétents, elle

- inclut une analyse des pressions majeures pesant sur le bassin du Danube (pollution organique, pollution par les nutriments, pollution par les substances dangereuses, altérations hydromorphologiques);
- présente les zones protégées pour la préservation des habitats et des espèces, les zones sensibles à la pollution par les nutriments et d'autres zones protégées;
- fournit un aperçu des réseaux de surveillance et les résultats de l'évaluation révisée de l'état du bassin;
- définit les objectifs environnementaux et les exemptions conformes à la DCE;
- fait référence à des problèmes d'intégration, tels que l'hydroélectricité, la navigation et la biodiversité (y compris les actions pour la sauvegarde de l'esturgeon);
- présente les résultats de l'analyse économique (analyse économique des utilisations de l'eau; principe du recouvrement des coûts, y compris les coûts environnementaux et des ressources); et
- inclut le Programme conjoint d'initiatives pour faire face aux pressions et définir les mesures nécessaires dans l'ensemble du bassin du Danube.

Pour la première fois, il a été établi que les « effets du changement climatique (sécheresse, pénurie d'eau, phénomènes hydrologiques extrêmes et d'autres impacts) » représentaient une pression importante qui pèse sur l'ensemble du bassin du Danube et qui nécessite des mesures dans les prochaines années pour y remédier.



### L'actualisation 2021 du DFRMP en bref :

Élaborée sous la direction du Groupe d'experts sur la protection des inondations (RBM EG), elle :

- résume les résultats de l'évaluation préliminaire actualisée des risques d'inondation (PFRA) qui a été réalisée dans le but de fournir une évaluation des risques potentiels découlant des inondations;
- présente les zones présentant un risque d'inondation potentiel significatif dans le BD ainsi que les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation;
- présente les mesures stratégiques pour la région du bassin afin d'empêcher et de réduire les dommages ayant un impact sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique;
- met en évidence les efforts déployés par l'ICPDR pour coordonner l'application de la DI et de la DCE, se concentrant sur les possibilités pour améliorer l'efficacité, favoriser l'échange d'informations et parvenir à des synergies et des avantages communs en tenant compte des objectifs environnementaux définis dans l'article 4 de la DCE;
- met en avant le principe de solidarité face à la gestion des risques d'inondation, stipulant qu'il ne faut pas répercuter les problèmes liés à la gestion de l'eau dans une région sur une autre.

L'une des étapes les plus importantes dans ce processus est le lancement de la consultation de la population pendant six mois, du 31 mars au 30 septembre 2021. Il s'agit d'une occasion pour la population et les parties prenantes clés du Danube de faire entendre leur voix lors de l'élaboration des plans. Grâce à ces diverses actions ayant lieu en ligne et sur les réseaux sociaux, il s'agit de l'un des plus importants efforts de participation déployés dans le cadre de la gestion du bassin, la durée des cycles de l'ICPDR pour la gestion étant de six ans.

**Edith HÖDL**

Experte technique de l'ICPDR pour la gestion du bassin hydrographique

**Hélène MASLIAH-GILKAROV**

Experte technique de l'ICPDR pour la participation de la population et la communication

# Planification

## Asie centrale : amélioration de la gestion opérationnelle des eaux de l'Amou-Daria grâce à la modélisation assistée par ordinateur



La mise en place d'un système complexe de gestion de l'eau dans le bassin de l'Amou-Daria est devenue plus compliquée ces derniers temps en raison du manque de données disponibles en temps utile, à savoir des prévisions et calculs fiables quant aux

éléments du bilan hydrique de l'Amou-Daria et de ses affluents (tels que les pertes d'eau, la transformation du volume d'eau du fleuve suite à des changements soudains des débits, l'eau restituée). Dans ce contexte, une meilleure gestion de l'eau nécessiterait l'amélioration de la fiabilité et de la qualité des informations analytiques, c'est-à-dire la modernisation du système de gestion opérationnelle de l'Organisation du bassin « Amou-Daria » (BWO Amu Darya) grâce à l'intégration de modèles mathématiques et de règles électroniques intra-annuelles de gestion de l'eau en utilisant des formats simples (interface SIG, module de calcul, DB). À cette fin, depuis le début 2021, le SIC ICWC (Centre d'information scientifique - Commission inter-États pour la coordination de l'eau en Asie centrale) met en œuvre, conjointement avec l'Institut des sciences géographiques et des ressources naturelles de Chine et la participation de l'organisation de bassin (BWO Amu Darya) et de ses services territoriaux, le projet « L'élaboration de règles électroniques de la régulation du débit dans le bassin de l'Amou-Daria » aux termes d'un contrat avec le ministère de l'Innovation de l'Ouzbékistan. L'analyse des opéra-

tions en cours de la BWO et de ses services territoriaux concernant la planification et la gestion opérationnelle des ressources en eau dans le bassin de l'Amou-Daria a été achevée en mai 2021. Une base d'informations et les exigences de la BWO pour les règles électroniques ont été élaborées sur cette base. Des calculs de la BWO et du SIC ICWC révèlent que les divergences quant au bilan pour les cours moyen et inférieur de l'Amou-Daria ont nettement augmenté depuis 1992. Dans le but d'établir les pertes à partir des divergences actuelles quant au bilan hydrique et les inclure dans le modèle mathématique de la transformation du débit du fleuve (qui doit aussi servir de base au programme de gestion opérationnelle assistée par ordinateur), des études ciblées sont réalisées actuellement pour obtenir une définition plus précise des relations morphométriques le long de l'Amou-Daria à l'aide d'images satellites.



Anatoly G. SOROKIN  
SIC ICWC

## Une enquête paneuropéenne pour renforcer et améliorer les politiques et la planification stratégique concernant la restauration de la continuité des cours d'eau



Les pays membres du Centre européen pour la restauration des rivières (ECRR) ont tous admis qu'il n'existait aucun aperçu des avancées en matière de politique, de planification et de mise en œuvre quant à la restauration de la continuité longitudinale des cours d'eau dans les différents pays. Par conséquent, l'enquête de l'ECRR sur la continuité des cours d'eau a permis d'étudier la situation actuelle, de manière générale et de manière spécifique pour chaque pays, concernant la reconnaissance de l'importance de la continuité des cours d'eau et son opposition dans les politiques nationales, et le

potentiel de restauration. Les 60 questions posées aux gouvernements nationaux et aux autorités chargées de la gestion de l'eau ont permis d'obtenir des informations sur les politiques et le soutien requis en matière d'orientation et d'outils (d'un point de vue financier). Dans le but de favoriser la restauration de la continuité des cours d'eau, la principale stratégie qui doit être mise en place dans chaque pays et/ou groupe de pays a été étudiée.

Les réponses données dans le cadre de cette enquête et les résultats de leur analyse ont permis de tirer de premières conclusions et de déterminer les recommandations à formuler quant à la situation actuelle en matière de politiques et de planification stratégique pour la restauration de la continuité des cours d'eau dans une Europe élargie. Ces informations peuvent être utilisées pour le suivi afin de formuler des conseils, d'améliorer les politiques actuelles ou de proposer et d'élaborer de nouvelles politiques et stratégies de restauration sur le plan national, et de fournir un meilleur soutien. Dans l'ensemble, cela pourrait évoluer vers une base de données librement accessible à l'échelle européenne donnant accès aux plans, aux avancées et à l'état de la continuité des cours d'eau, épaulant ainsi les gouvernements nationaux et les autori-

tés chargées des cours d'eau dans la restauration de la continuité des cours d'eau. Cela aidera tous les pays participants à atteindre les cibles concernant les législations relatives à l'eau et l'objectif de développement durable 6.5 de l'ONU. La conclusion globale est que les gouvernements européens et nationaux, soutenus par les ONG et les réseaux de connaissances (tels que l'ECRR), peuvent contribuer ensemble à l'élaboration de la politique, à la planification et à la mise en œuvre pour atteindre des objectifs précis en matière de restauration de la continuité longitudinale.



Sharelle VERHEIJ  
Centre européen pour la restauration des rivières (ECRR)

<https://www.ecrr.org/>

Lien vers le rapport complet :  
<https://www.ecrr.org/Publications/id/980>  
<https://www.ecrr.org/Publications/id/981>

# Planification

## « Les eaux souterraines, clé des objectifs de développement durable » : une conférence internationale pour la planification conjointe des eaux souterraines et de surfaces !

« L'Agenda 2030 » et les « Objectifs de Développement Durable » (ODD), feuilles de route multinationales et multilatérales, constituent un formidable message d'espoir pour l'avenir des sociétés humaines et des écosystèmes terrestres, confrontés aux impacts du changement global. L'eau fait partie intégrante de l'Agenda 2030, notamment via l'ODD 6.

Dans ce cadre, les ressources en eau souterraine (ES) ont aussi un rôle clé à jouer, directement, en matière d'alimentation, d'hygiène et de santé, de protection et restauration des écosystèmes et de la biodiversité et, indirectement, pour la réduction de la pauvreté et des inégalités, la contribution à l'éducation et à l'égalité des genres, et la paix.

Cette conférence organisée par l'IAH-CFH, l'UNESCO-PHI et le PFE (**Université Sorbonne Paris, 18-20 mai 2022**) constitue un point de rencontre pour favoriser les échanges entre les différents acteurs nationaux et internationaux dans les domaines de l'eau et du développement durable :

- Décideurs, du niveau international au niveau des collectivités territoriales, tels que les agences de l'eau, les organismes de bassin et les structures locales de gestion et de protection des eaux souterraines, etc.
- Organismes de financement et bailleurs de fonds
- ONG, société civile, communautés locales, agriculteurs, services d'eau et d'assainissement, industriels, etc.
- Spécialistes des ressources en eau souterraine : scientifiques, services publics, autorités de planification, bureaux d'études et consultants, etc.

### Principaux objectifs :

- examiner l'ensemble des relations existant entre les ODD liés à l'eau, leurs acteurs et les eaux souterraines ;
- partager les connaissances, les expériences, les constats et les bonnes pratiques sur les ES dans les trajectoires du développement durable ;
- élaborer des recommandations pour assurer la meilleure intégration possible des ressources en eaux souterraines dans les ODD.

### Déroulement :

- La parole sera principalement donnée à la jeunesse : lycéens, étudiants, jeunes chercheurs et professionnels, etc.
- Intervenants invités (keynote) et présentations à l'initiative des participants (communications orales, sessions posters)
- Tables rondes ouvertes aux congressistes
- Formes innovantes d'animation et de présentation (synthèses réalisées sur la base de contributions reçues à l'avance ; thèmes confiés, en préalable à la conférence, à des animateurs thématiques)

M. Philippe BOUILLY

Pour le Comité d'organisation de la Conférence  
Membre du Conseil d'Administration du Comité Français d'Hydrogéologie



**Compte tenu de l'importance des thématiques abordées, la conférence aura lieu quelles que soient les circonstances. La situation sanitaire (COVID 19) pourra néanmoins conduire à une organisation hybride avec une participation en présentiel et en distanciel.**

**Rendez-vous sur notre site Web :**

<https://cfh-aih.fr/colloques-et-visites/groundwater-key-to-the-sustainable-development-goals.html>

### DATES CLÉS

Ouverture des inscriptions | **Janvier 2022**

Date limite de soumission des résumés | **21 janvier 2022**

Date limite d'inscription à tarif préférentiel | **15 mars 2022**

Troisième circulaire | **20 avril 2022**

Acceptation des résumés | **1er mars 2022**

### PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS :

- Rôle et atouts des ES dans les trajectoires du développement durable
- Quantité et qualité des ES aujourd'hui et demain pour l'atteinte des ODD
- Spécificités de la gouvernance et bonnes pratiques de gestion des ES, « Water Stewardship »
- Stratégies, moyens disponibles, financements innovants pour la bonne gouvernance, le développement et la protection des ES
- Services rendus et avantages (sociaux, financiers, écosystémiques...) du bon état et de la bonne gouvernance des ES Liens entre les ODD et la Directive européenne cadre sur l'eau et la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Possibilités offertes aux collectivités françaises par la loi Oudin pour le financement de l'aide au développement

« Tous les outils de la GIRE pour les eaux de surface peuvent aussi être mieux mobilisés pour les eaux souterraines, notamment la gestion des eaux partagées, qui est importante non seulement du point de vue technique, mais aussi du point de vue diplomatique. C'est un outil pour la paix et la coopération régionale, comme par exemple dans le cas de l'aquifère Guarani.



M. Eric TARDIEU (Secrétaire Général du RIOB)  
à la Conférence ISARM2021,

# Planification

## Programme d'actions stratégiques : une mobilisation pour la GIRE dans le bassin amazonien

Face aux défis du plus grand système d'eau douce du monde, les huit pays membres de l'Organisation du traité de coopération amazonienne (OTCA) ont adopté le Programme d'actions stratégiques (PAS) qui définit le cadre de la coopération régionale dans la GIRE.

Fondée sur une vision commune, cette stratégie définit des actions conjointes suivant trois axes thématiques :

- renforcer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- s'adapter au changement climatique ;
- gérer les connaissances.

Actuellement, l'OTCA met en œuvre 10 actions prioritaires du PAS dans le cadre de projets avec le FEM/PNUE et le gouvernement du Brésil/ANA (agence nationale de l'eau du Brésil). Des actions liées à l'eau, à l'assainissement et à la gestion des déchets solides seront incluses prochainement avec le soutien de la BID (banque interaméricaine de développement).

Les actions visent à contourner les principaux obstacles pour la GIRE dans la région. Ainsi, le renforcement des capacités nationales pour la GIRE



a pour objectif de surmonter les disparités entre les pays et à progresser vers la consolidation d'un cadre régional. Dans le même temps, les interventions nationales visent à renforcer la résilience de la population et des écosystèmes face au changement climatique. Tandis que le système de surveillance intégré, qui comprend le réseau hydrologique amazonien et le réseau de surveillance de la qualité de l'eau, facilitera la prise de décision en fournissant des données à l'Observatoire régional amazonien de l'OTCA.

Enfin, sur la base de l'approche Nexus, l'OTCA soutient une planification qui complétera le PAS par un portefeuille d'investissements durables orientés vers la réalisation de l'ODD 6.

**Mme. Maria APOSTOLOVA**

Organisation du Traité de coopération amazonienne  
Chef d'équipe « Projet du bassin amazonien »

« En matière de gestion publique, la mise en pratique est parfois difficile à réaliser. Le fait de disposer d'un plan est déjà une grande réussite, mais il sera davantage renforcé si les problèmes, les lignes d'actions et les projets qui ont été identifiés par tous les pays commencent à être mis en œuvre. C'est ce que nous faisons actuellement.

Ce Plan d'actions stratégiques doit être mis en œuvre au fil du temps et en fonction du financement obtenu. C'est l'un des éléments cruciaux pour la gestion de notre bassin versant. Les pays produisent des efforts à l'échelle nationale, mais nous avons besoin de davantage de contributions à travers la coopération internationale pour pouvoir mettre en œuvre ces projets.

Dans le cadre de ces actions, la mise en œuvre, par exemple, des réseaux de surveillance de la qualité de l'eau, de l'érosion et des écosystèmes, sera très importante. Nous devons encore travailler sur ces réseaux de surveillance et les rendre intégrés et interopérables entre les pays amazoniens. Pour prendre des décisions, savoir comment se comporte le bassin versant, former d'autres personnes et indiquer aux décideurs politiques quels sont les meilleurs choix, nous avons besoin que ces informations soient fiables, actuelles et aussi précises que possible. Ainsi, dans le cadre de toutes ces priorités du plan d'actions stratégiques, ces réseaux de surveillance vont certainement nous aider à produire des systèmes d'alertes précoces.

Le territoire amazonien occupe 40 % du territoire de l'Amérique latine. Au sein du bassin amazonien, nous rencontrons des défis sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Cependant, l'un des défis les plus importants est la mise en œuvre complète de notre Programme d'actions stratégiques. »

**Maria Alexandra MOREIRA LOPEZ**

Secrétaire Générale de l'Organisation du traité de coopération amazonien

# Planification

## Vers la mise en place d'un Fonds Régional d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN), créée en novembre 1964, regroupe 9 pays membres : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Tchad. Son objectif principal ? Promouvoir la coopération entre les pays membres et assurer un développement intégré et harmonieux du bassin du Niger, dans plusieurs domaines tels que l'énergie, l'hydraulique, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture, la sylviculture et l'exploitation forestière, les transports, les communications, et l'industrie.

Le Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques (PIDACC) du bassin du Niger est un programme multi bailleurs. La Banque Africaine de Développement finance à hauteur de 132 milliards de FCFA sa mise en œuvre, mais surtout la pérennisation de ses actions d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation des populations et des écosystèmes, nécessite un financement autonome et durable de l'Autorité du Bassin du Niger.

La mise en place et l'opérationnalisation d'un Fonds Régional d'Adaptation au Changement Climatique (FRACC) ainsi qu'un mécanisme de Paiement des Services Environnementaux (PSE) est un des résultats attendus du PIDACC afin d'assurer durablement le financement des actions de préservation des écosystèmes et la résilience des populations.

Cette évolution implique que la Charte de l'Eau de l'ABN consacre les principes pollueur-payeur et préleveur-payeur. Les États Parties devraient prendre en compte ce principe appliqué aussi bien aux personnes morales qu'aux personnes physiques. Le principe préleveur-payeur est, quant à lui, appliqué tant aux personnes morales qu'aux personnes physiques, avec une tarification de l'utilisateur de l'eau selon l'usage.

Le Secrétariat Exécutif de l'ABN a donc mis en place un Comité ad hoc dont la mission est de mener le plaidoyer et les consultations des acteurs nationaux et/ou internationaux (voir schéma) afin de proposer

un texte juridique consensuel pour l'opérationnalisation du FRACC et du mécanisme du PSE. Le Comité s'appuie sur les acquis du processus de mise en place du FRACC, à travers d'importantes études de faisabilité et des concertations, déjà menées par l'ABN.

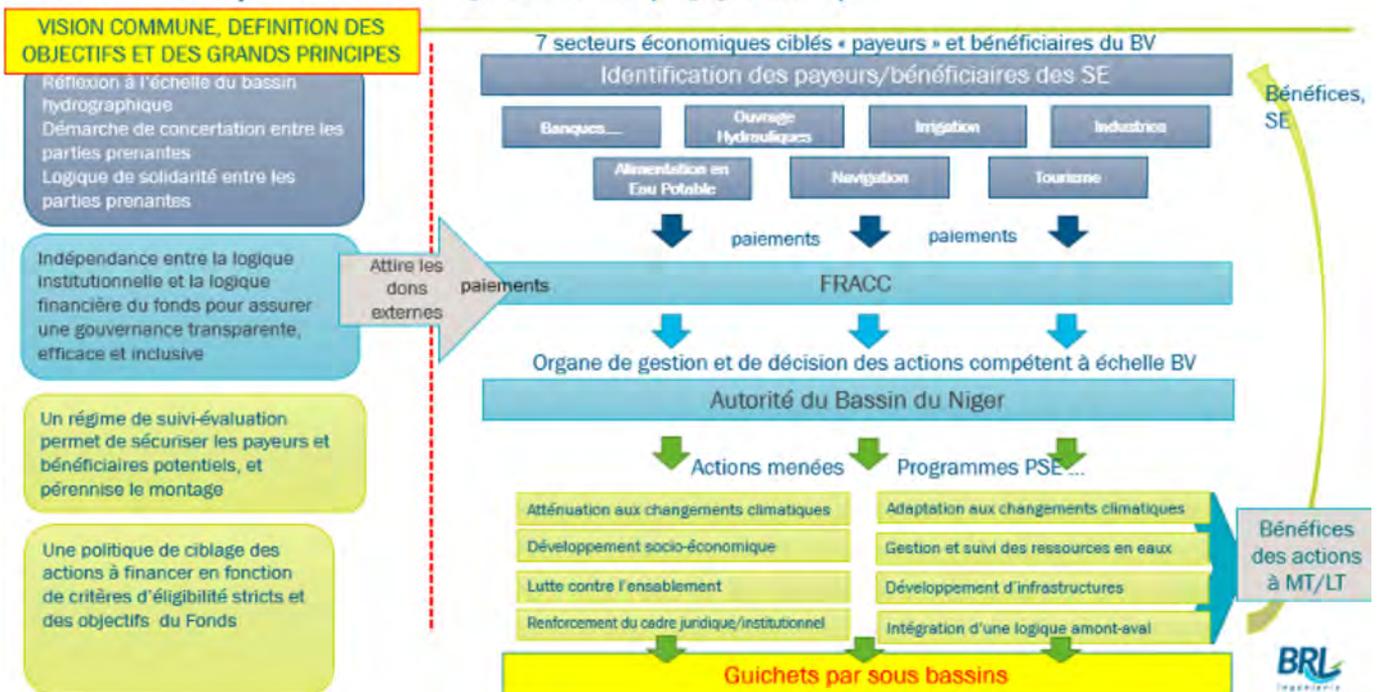


Soungalo KONE

Expert en Modélisation, Autorité du Bassin du Niger

<http://www.abn.ne/>

### Schéma conceptuel du montage identifié (logigramme)



# Planification

## Présentation de nexus eau, énergie, alimentation en Asie centrale

Cette présentation a été élaborée dans le cadre de la préparation d'un document de consultation en faveur du dialogue régional sur le sujet de la transformation du nexus énergie-eau-sol en Asie centrale.

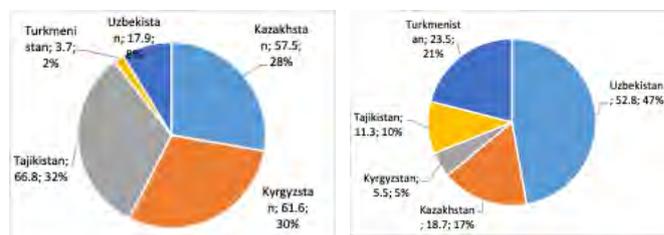
**Indicateurs macroéconomiques.** Les statistiques macroéconomiques mettent en évidence d'importants aspects de la situation économique dans un pays ou une région spécifique : emploi, PIB, inflation, volumes de production, etc. Les indicateurs macroéconomiques sont donc essentiels pour les prises de décision au sein d'un gouvernement dans les sphères politique, sociale et économique.

L'un des indicateurs clés reflétant la situation économique dans laquelle se trouve un pays est le produit intérieur brut (PIB). La crise économique de 2015-2017 et la crise de fin 2019 due à la pandémie de coronavirus ont eu un effet négatif sur l'économie. La pandémie a également eu un impact important sur le développement économique des pays d'Asie centrale. Le PIB du Kazakhstan a reculé de 2,6 % en 2020 contre une hausse de 4,5 % en 2019. Le PIB du Kirghizistan a chuté de 8,6 % entre janvier et décembre 2020. Dans le même temps, en 2020, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan ont respectivement enregistré une croissance économique de 4,5 %, 5,9 % et 1,6 %.

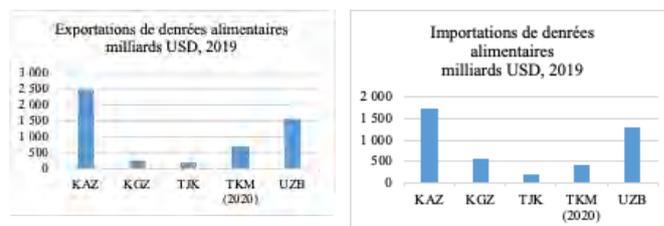
**L'analyse de la situation liée à l'eau** dans les pays d'Asie centrale révèle que les ressources naturelles en eau disponibles atteignent 874 % des besoins totaux en eau au Kirghizistan et 591 % au Tadjikistan. Bien que ces ressources en eau disponibles soient importantes, elles servent à faire face à la pénurie d'eau au Turkménistan et en Ouzbékistan, où les ressources naturelles en eau disponibles sont respectivement de 16 % et de 24 %. Lorsque les États se trouvant en amont tiennent leurs engagements au niveau régional, les ressources en eau disponibles augmentent pour atteindre 109 % au Turkménistan et 128 % en Ouzbékistan. D'ici 2030, les ressources en eau disponibles devraient atteindre 95 % à 100 % en Ouzbékistan. À partir de 2018, l'approvisionnement centralisé en eau pour la population urbaine est le plus élevé au Kazakhstan et en Ouzbékistan, et atteint respectivement 97 % et 98 %. Au Tadjikistan et au Turkménistan, l'accès de la population rurale à l'approvisionnement centralisé en eau est inférieur à 45 %. La quantité de ressources naturelles en eau par habitant est de 373 m<sup>3</sup> en Ouzbékistan et de 7560 m<sup>3</sup> au Kirghizistan.

Le Kirghizistan et le Tadjikistan ne dépendent pas des eaux transfrontalières, tandis que 78 % et 88 % des ressources en eau en Ouzbékistan et au Turkménistan proviennent respectivement de sources transfrontalières. Les ressources en eau du Kazakhstan dépendent partiellement, c'est-à-dire 12 %, des eaux transfrontalières. Les pertes dans le réseau d'irrigation ont une forte incidence sur la sécurité hydrique : le Tadjikistan et l'Ouzbékistan perdent respectivement 57 % et 45 % de l'eau entre le point de prélèvement et le champ. Au Kirghizistan et au Kazakhstan, ces pertes s'élèvent à 41 % et 31 % dans le bassin du Syr-Daria.

**Le total des ressources renouvelables en eau au niveau national et le total de l'eau prélevée sont indiqués ci-dessous.**



**Terres/alimentation** : des évaluations et des analyses comparatives ont été réalisées sur l'utilisation des terres et des systèmes de culture, les principaux éléments de production, et l'exportation et l'importation des denrées alimentaires. Elles ont permis de parvenir à des conclusions quant au rôle de l'agriculture dans son ensemble et, en particulier, dans les réformes agraires et la sécurité alimentaire dans les pays d'Asie centrale (voir graphiques ci-dessous).



### Disparition du professeur Viktor DUKHOVNY



Né en 1934 en Ouzbékistan, le professeur Dukhovny a principalement travaillé en Asie centrale. Il a été l'un des organisateurs actifs des partenariats pour l'eau, avec notamment la

Commission interétatique pour la coordination de la gestion de l'eau (Interstate Commission for Water Coordination of Central Asia - ICWC), le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral (IFAS) et le Partenariat mondial pour l'eau de l'Asie centrale et du Caucase. Le professeur Dukhovny a activement défendu les intérêts des pays d'Asie centrale au sein d'institutions internationales comme la Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID), du Conseil mondial de l'eau et de l'Association internationale des ressources en eau (IWRA).

Le soutien du professeur Dukhovny aux activités du RIOB a été constant et vital en Asie Centrale, et le RIOB gardera fidèlement la mémoire de ses contributions exceptionnelles au cours des dernières décennies.

Centre d'Information Scientifique,  
Commission de coordination interétatique  
de l'eau d'Asie centrale (SIC ICWC) :

**Mme. Dinara Ziganshina**  
Directrice

**& Mme. Oygul Usmanova**  
Responsable du pôle communication internationale



## Des outils pour guider les acteurs de la gestion de la ressource

La collection des « Manuels du RIOB » a été initiée en 2009. Rédigés par les membres du Réseau, ces documents s'adressent aux décideurs du secteur de l'eau et à ceux qui souhaitent développer leurs capacités à mettre en œuvre une politique de gestion intégrée des ressources en eau au niveau local, national et transfrontalier des bassins, et accroître la participation des parties prenantes et de la société civile.

En fonction du sujet traité, pour un meilleur partage de connaissances et de bonnes pratiques, les manuels sont composés d'articles de fond accompagnés d'études de cas et d'expériences de terrain menées sur tous les continents, dans des contextes très variés. Des cartes, chiffres clés et schémas venant illustrer chaque édition. Une bibliographie et une liste de sites web de référence vous permettront également d'approfondir votre approche de chaque sujet.

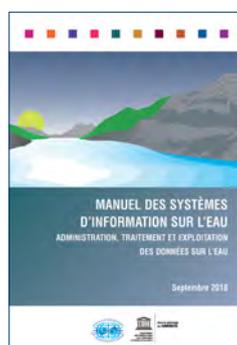
Ces manuels existent en plusieurs langues. Pour voir la liste complète des titres et les langues disponibles :

[www.riob.org/fr/documents](http://www.riob.org/fr/documents)

Aujourd'hui riche de 9 titres, cette collection couvre une série de sujets convergents, pour aborder/traiter de la thématique de la gestion de la ressource en eau, sous différents angles :



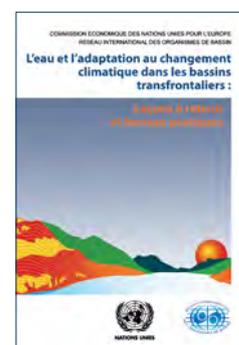
Financement de l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers : préparer des projets susceptibles d'être financés



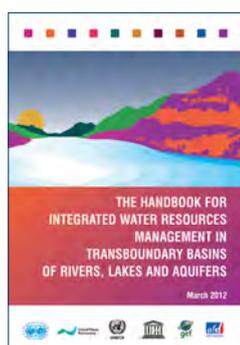
Manuel des systèmes d'information sur l'eau : administration, traitement et exploitation des données sur l'eau



La participation des acteurs et de la société civile dans les bassins de rivières, de lacs et d'aquifères



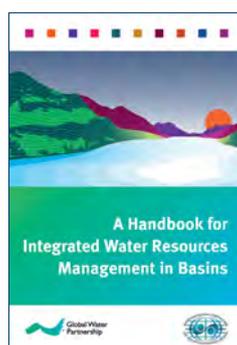
L'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers : leçons à retenir et bonnes pratiques



Manuel sur la gestion et la restauration des écosystèmes aquatiques dans les bassins des fleuves et des lacs



Manuel sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers



Manuel de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par Bassin



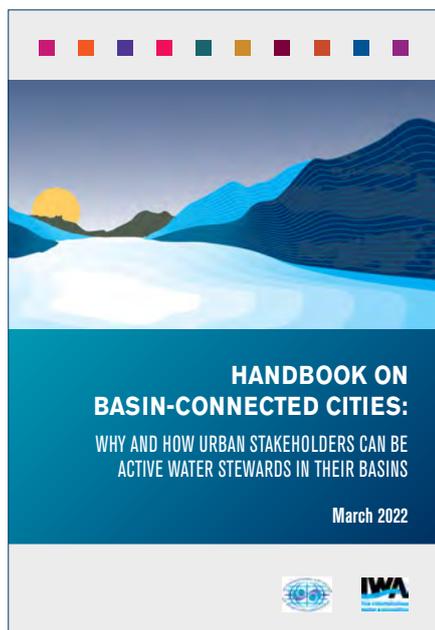
Bilan des expériences d'organismes de bassins transfrontaliers en Afrique : Bonnes pratiques et recommandations



Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers



## DIALOGUE VILLES - BASSINS : un guide méthodologique RIOB-IWA sur les villes connectées à leur bassin



L'Association Internationale pour l'Eau (IWA) et le RIOB conçoivent un manuel sur le dialogue villes-bassins, outil d'aide à la décision pour renforcer la connexion de la ville à son bassin hydrographique. À travers des cas pratiques, témoignages et recommandations, ce guide illustre comment l'acteur urbain peut et doit jouer un rôle actif dans la protection de la ressource. La vocation de ce document sera d'informer les parties prenantes et de nourrir leur réflexion pour améliorer les pratiques, sur la base d'une trentaine de « basin stories » issues de différents contextes, incluant la problématique des mégacités.

Ce guide tâchera de répondre à 4 questions et proposera une série de leçons et recommandations en vue notamment du congrès mondial de l'IWA, du 11 au 15 septembre 2022 et du 9<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau (FME9 Dakar - mars 2022) :

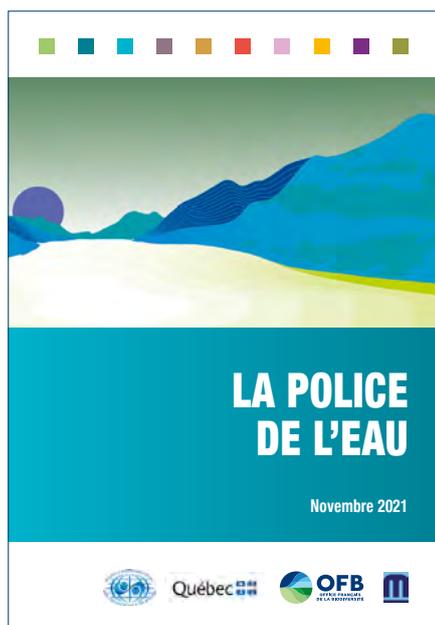
1. Pourquoi reconnecter les acteurs urbains à leurs bassins ?
2. Comment améliorer la planification et le financement (mécanismes économiques et financiers, SFN, développement des PSE, digitalisation) ?
3. Quels outils de mise en œuvre (approche risque, mécanismes allocation pour le partage de l'eau, développement urbain, participation du public) ?
4. Comment évaluer les mesures prises (gestion des données, SIE, recherche et expertise) ?

« Ce Manuel sur la connexion villes - bassin, développé par l'Association internationale de l'eau et le RIOB, traite du rôle actif que peuvent jouer les villes et leurs acteurs urbains dans la protection des ressources en eau, via notamment par des investissements, en collaboration avec les organismes de bassin. Le manuel développe l'Agenda d'Action pour les Villes Connectées à leur Bassin, et présente des études de cas et des bonnes pratiques, des recommandations, ainsi que des réflexions d'experts en eau. Son objectif est d'informer et d'encourager les acteurs urbains (au-delà des frontières administratives) à s'engager dans une action collaborative, avec une participation inclusive, une cohérence des politiques publiques, une gestion efficace au-delà des frontières administratives, afin de parvenir à une gestion durable de l'eau. »

**Katharine CROSS**  
Conseillère principale, Water-Cities

[www.water-cities.org](http://www.water-cities.org)

## LA POLICE DE L'EAU



L'importance de la police de l'eau n'est plus à démontrer. En revanche, la réalité de sa mise en œuvre avec efficacité est un enjeu dans la plupart des situations. Afin de répondre aux questions que se posent bon nombre de professionnels de l'eau, le RIOB élabore un manuel sur la « **police de l'eau** » sur la base d'exemples collectés à travers le monde. Le document fournira des recommandations essentielles pour chacun des dix thèmes abordés, qui seront par ailleurs illustrés par des situations pratiques. L'éventail des sujets abordés couvrira un ensemble allant du cadre réglementaire à la formation, à l'habilitation des agents, au régime d'autorisation, à la mise en œuvre des contrôles ou encore aux suites administratives et judiciaires ou à la planification de la police de l'eau.

Les références des exemples permettront aux intéressés de prendre contact avec les contributeurs afin d'approfondir tel ou tel sujet.

Ce manuel sera lancé lors du Forum mondial à Dakar en mars 2022. Il sera initialement disponible en français, anglais et espagnol.

« S'agissant des organismes de bassin, souvent en charge de la planification des investissements et des mesures de bonne gestion des rivières et lacs ou aquifères, ils ont besoin que les décisions prises soient effectivement mises en œuvre et donc que les règles énoncées soient réellement respectées et appliquées, ce qui est l'apanage du contrôle de la police de l'eau »

**Daniel VALENSUELA**  
coordonnateur du Manuel sur la police de l'eau,  
lors du webinaire du 25 mars 2021 sur le thème :  
« Faire respecter les réglementations du secteur de l'eau : nécessité et fonctions d'une police de l'eau »  
(voir p. 49).



## Le RIOB s'adapte : 10 webinaires thématiques depuis juillet 2020

Juillet

Septembre



« *La Gestion intégrée des Ressources en Eau : facteur de résilience aux crises sanitaires et économiques mondiales* », les intervenants ont rappelés les 6 piliers de la GIRE, tout comme « *la nécessité d'en finir avec les approches sectorielles de la gestion des ressources par usages et adopter une gestion intégrée, intersectorielle qui intègre tous les usages et les usagers pour permettre une meilleure allocation de la ressource* » (Alain Bernard). Les différentes présentations ont souligné l'urgence de prioriser les financements sur le long terme, en faveur des projets au service des populations et des écosystèmes, avec une attention particulière aux scénarios de planification à travers lesquels ces investissements sur le long terme préservent des coûts de l'inaction.

**Retrouver l'enregistrement vidéo du webinaire et les présentations des intervenants sur le site du RIOB :**

<https://bit.ly/3xh55bS>

En partenariat avec : L'Observatoire du Sahara et du Sahel



<http://www.oss-online.org/fr>

« *La gouvernance des systèmes d'information sur l'eau* » a permis de comprendre les enjeux de production et de partage des données sur l'eau, ainsi que le rôle indispensable de l'information pour la prise de décision des acteurs de l'eau. Le directeur du Geneva Water Hub a tenu à rappeler quelques axes fondamentaux à savoir « *plus que jamais, l'acquisition, la gestion et la modélisation des données sur les ressources en eau et leur usage est indispensable pour la mise en œuvre des politiques de l'eau, pour la coopération, pour les investissements, pour la sécurité et la paix* » (François Munger).

**Retrouver l'enregistrement vidéo du webinaire et les présentations des intervenants sur le site du RIOB :**

<https://bit.ly/3qJmfMz>



En partenariat avec : Le Geneva Water Hub

<https://www.genevawaterhub.org/fr>

# Les Webinaires du RIOB



Face à la crise sanitaire qui a fortement impactée les agendas des acteurs de l'eau, le RIOB a su rester actif et s'adapter grâce aux événements en ligne, organisés en appui avec l'Office Français de la Biodiversité et en collaboration avec ses partenaires. Ainsi, au cours de l'année 2020, le RIOB a organisé 4 webinaires qui ont rassemblés en moyenne 180 participants de plus de 65 pays, autour de plusieurs thématiques. Ces conférences ont été l'occasion de partager les expériences de mise en œuvre des politiques de gestion des ressources sur le plan local, national et transfrontalier, mais aussi les actions, les enjeux, les défis rencontrés ainsi que les leçons retenues.

## Octobre

## Décembre



UNECE



« *L'adaptation au changement climatique, à l'échelle des bassins hydrographiques* » a su pointer le besoin d'investir afin d'atténuer les impacts liés au changement climatique dans la mesure où « *l'écart entre les coûts d'un scénario tendanciel et les coûts à engager dans un scénario optimiste reflète le coût de l'inaction* » (Alain Bernard). Ainsi les panelistes se sont accordés sur la nécessité d'adopter des mesures d'atténuation à l'échelle globale et d'adaptation au changement climatique sur le plan local.

**Retrouver l'enregistrement vidéo du webinaire et les présentations des intervenants sur le site du RIOB :**

<https://bit.ly/3AjzcRF>

« *La participation des parties prenantes, de la société civile et des jeunes dans les bassins des rivières, lacs et aquifères* » axée sur les expériences de l'Asie, l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud a mis l'accent sur l'importance de l'intégration des femmes et des jeunes dans les processus de décision, mais aussi le rôle fondamental de la volonté politique comme pallier indispensable à la mise en œuvre d'une gouvernance participative, durable. A l'occasion de ce webinaire, le secrétaire général du RIOB, Éric Tardieu, a rappelé qu'il est nécessaire de considérer les Agences de l'eau comme des outils au service d'une gouvernance efficace, et qu'il est important de construire des processus de consultation avec des outils adaptés tout en s'assurant d'apaiser les mesures et les décisions pour atteindre les objectifs d'une gestion intégrée des ressources à l'échelle des bassins.

**Retrouver l'enregistrement vidéo du webinaire et les présentations des intervenants sur le site du RIOB :**

<https://bit.ly/3wbrZzN>



En partenariat avec :  
Le Secrétariat International de l'Eau

<https://www.sie-see.org/fr/>



## Janvier

### Dialogue ville-bassin pour l'adaptation au changement climatique : approches française et mexicaine



« La transversalité entre les différents acteurs de l'eau permet d'avoir plus d'impact immédiat sur le milieu naturel »

**M. Jean-Didier BERTHAULT**

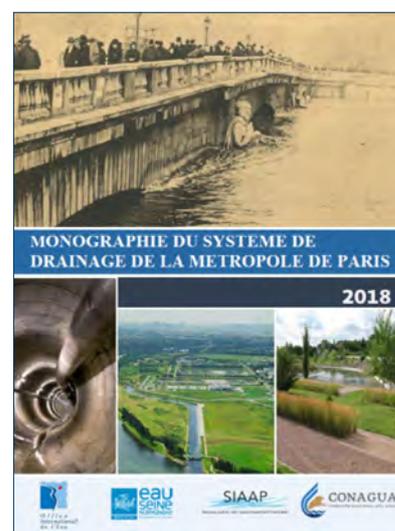
Vice-Président, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)

Le 28 janvier, un webinaire sur le thème du « **Dialogue ville-bassin pour l'adaptation au changement climatique : approches française et mexicaine** », organisé par l'Office International de l'Eau (OIEau) en partenariat avec la Commission nationale de l'eau du Mexique (CONAGUA) a rassemblé plus de 155 participants issus de près de 39 pays, autour des représentants de l'Organisme de Bassin de la Vallée de Mexico (OCAVM), du Ministère français de la Transition Écologique, du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), de la Société d'Eau de la Ville de Mexico (SACMEX), de la Commission des rivières d'Amecameca et la Compañía, et de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Ce webinaire s'est axé sur la présentation des résultats de la phase 1 du projet d'appui à la gouvernance des services d'assainissement et à l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Vallée de Mexico, engagé entre le SIAAP et la CONAGUA dans le cadre de l'accord signé le 12 décembre 2015, au cours de la COP 21 Climat, qui prévoit de renforcer le système de drainage des eaux usées et pluviales de la mégapole de Mexico.

Au cours de ce dialogue franco-mexicain, les panélistes ont à tour de rôle exposés les enjeux concrets et communs aux deux métropoles, à savoir l'alimentation en eau potable des populations, l'assainissement, la gestion des risques en matière d'inondation et enfin la restauration des écosystèmes et de la nature en ville.

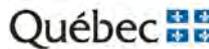
Pour conclure cette séance, le Secrétaire général du RIOB a rappelé les nombreux défis, auxquels les acteurs de la zone métropolitaine de Mexico et de la métropole de Paris vont devoir faire face, à savoir la nécessité du partage des informations, et des ressources en eau, le besoin de mettre en communs les ressources financières et techniques au service d'une gestion participative à l'échelle des bassins, et enfin le partage des décisions.





## Mars

### Faire respecter les réglementations du secteur de l'eau : nécessité et fonctions d'une police de l'eau



Le 25 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, ce webinaire, organisé avec l'appui de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB), le Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN), le Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec et le Ministère espagnol de la Transition écologique et du défi démographique, a enregistré 414 inscrits répartis sur 80 pays, un chiffre qui souligne l'intérêt des internautes pour les séminaires du RIOB.

Ce webinaire a été l'occasion d'échanger sur les pratiques en matière de police de l'eau dans différents territoires : France, Chine, Roumanie, Cambodge, Burkina Faso, Espagne, Maroc, Brésil, Pérou et Québec. Il a aussi été l'occasion d'annoncer le prochain manuel du RIOB consacré à la Police de l'eau, avec des approches internationales, illustrées à partir d'études de cas (voir p. 45).

En partant du constat qu'« *une excellente loi sur l'eau ou même un excellent schéma directeur des bassins restent inopérants lorsqu'ils ne sont pas appliqués* », les panélistes ont exposés à tour de rôle leurs approches nationales de la police des eaux.

L'**approche française** a mis en avant les principes posés par le Code de l'environnement ainsi que la spécificité de sa police de l'eau, qui allie prévention et contrôle (Police administrative et judiciaire), centrée sur les principaux enjeux de préservation de la ressource en eau (qualité, quantité, usages équilibrés), et de protection de la biodiversité aquatique (espèces, habitats naturels).

Au **Cambodge**, compte tenu des défis en matière de préservation des ressources dans la région du Mékong, la loi sur l'eau de 2007 vise à réglementer les usages des ressources en eaux à l'échelle nationale et transfrontalière ; le secteur agricole, dont les activités exercent une pression sur les ressources en eau, fait l'objet de recommandations de la part de l'État et l'organisme chargé de la météorologie.

En **Chine**, face aux problématiques de pollution des rivières et des lacs causée par l'activité économique et industrielle, l'exploitation illégale de sable, l'exploitation minière et la pêche illégale, les avancés en matière de coopération interinstitutionnelle entre les différents ministères ont abouti à la mise en place du système des chefs de rivières.

Au **Burkina Faso**, la Police de l'eau est émergente. C'est la Direction Générale des Ressources en Eau qui assure la coordination des actions entreprises par les services de l'État, chargés des missions de prévention, de contrôle

et de répression dans la mise en œuvre de la législation sur l'eau. Le plus important est de trouver un financement pérenne pour permettre à la mission de la Police de l'eau de pouvoir continuer de façon permanente.

Dans la même perspective, en **Roumanie**, l'inspection se caractérise par la coopération interministérielle, la participation active des citoyens et le recours aux innovations technologiques telles que les radars pour la vigilance des ressources (cf p. 37).

Les exemples **québécois** et **brésilien** ont permis de découvrir leurs corpus législatifs relatifs à l'environnement, les différents secteurs d'interventions et, comme dans le cas de la Roumanie, l'adoption des moyens de contrôle modernes avec les drones. Au Québec, l'approche coercitive développée au fil des années permet aujourd'hui d'être davantage impliqué dans la promotion de la conformité.

Au **Maroc**, les objectifs à moyen terme sont la révision de la réglementation en vigueur, le renfort des contrôles utilisant l'imagerie satellitaire puis la mise en place d'un système d'information dédié à la police des eaux. Pour ce pays, il est urgent d'avoir un corps exclusivement dédié à la mission de la police des eaux, et de mettre en place une juridiction dédiée à l'environnement.

L'exception **espagnole** a montré comment un organisme de bassin peut constituer une instance qui, bien au-delà de la gestion des ressources, peut intervenir grâce aux compétences administratives qui lui sont attribuées.

L'approche **péruvienne**, quant à elle, a introduit le rôle de l'Autorité nationale de l'eau et sa répartition administrative avant d'exposer la loi n°29338 sur les ressources hydriques qui régit l'attribution des droits sur l'eau et qui contrôle les usages de l'eau.

Des sondages interactifs ont désigné l'absence de volonté politique et la faiblesse du cadre juridique et administratif comme facteurs qui compromettent la mise en œuvre d'une police de l'eau.

Pour **M. Éric TARDIEU**, Secrétaire Général, Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) « *La police de l'eau c'est une organisation administrative, ce sont des moyens humains, administratifs, financiers, techniques, mais c'est avant tout un engagement politique à haut niveau.* »





Mai

Juin

## European River Symposium 2021

Treize partenaires (dont le RIOB, le Centre européen pour la restauration des rivières –ECRR, l'IAWD, le GWP et les Commissions internationales pour la protection du Rhin et du Danube) se sont associés pour l'organisation de cette conférence internationale en ligne les 26 et 27 mai 2021.

Plus de 256 participants de 38 pays se sont réunis afin d'échanger leurs expériences de terrain ainsi que leurs analyses des derniers grands documents d'orientation de la politique européenne de gestion de l'eau et de l'environnement.

Dans le cadre de cet événement, le RIOB a ainsi organisé 4 sessions en ligne sur :

- l'atteinte croisée des objectifs de la Stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030 » et de la Directive Cadre sur l'Eau,
- l'adaptation au changement climatique,
- les relations eau et agriculture à l'heure de la nouvelle Politique Agricole Commune, de la Stratégie « de la ferme à la table » et du « Pacte vert pour l'Europe »,
- la gestion participative de bassin.



## Comment renforcer le partage et la mutualisation des données produites par les multiples acteurs du secteur de l'eau ?

« On ne peut gérer que ce que l'on connaît », mais cela suppose d'être en mesure de partager et de mutualiser efficacement des données pourtant produites par de multiples acteurs qui ne travaillent pas aux mêmes échelles, ne parlent pas le même langage et ne suivent pas les mêmes protocoles.

Dès lors, comment renforcer le partage et la mutualisation de données ?

Cette question était au cœur du webinaire que le RIOB a organisé le Jeudi 24 juin en partenariat avec l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU), le Pôle Eau de Genève, le Pôle Eau de Dakar et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

L'événement a réuni plus de 150 participants de 92 pays pour un échange d'expériences autour de plusieurs études de cas exemplaires d'amélioration du partage et de la valorisation de données.

Pour M. Juan José Díaz Nigenda (responsable du Système National d'Information sur l'Eau à la Commission Nationale de l'Eau du Mexique – CONAGUA), l'accès aux données des acteurs de terrain (dans le domaine agricole notamment) est un élément déterminant de l'efficacité et du succès de la planification de la gestion de l'eau à l'échelle des bassins.

Mais l'accès à ces données suppose la structuration des données et la création de protocole d'échanges et d'interopérabilité des données. En France, la mise en place de schémas nationaux pour l'échange des données sur l'eau, la biodiversité et le milieu marin est ainsi indispensable à l'échange de données entre acteurs selon M. François Hissel (Directeur de la surveillance, de l'évaluation et des données à l'Office Français de la Biodiversité).

Pour aller plus loin : le « Manuel des systèmes d'information sur l'eau » publié par le RIOB en collaboration avec l'UNESCO, l'OMM et la « World Water Data Initiative » (WWDI) en 2018 propose des principes et méthodes de travail pour renforcer le partage et la valorisation de données.





## Juillet

### Renforcement des capacités: la formation professionnelle au service de l'amélioration de la gestion de l'eau

Le 6 juillet 2021, le RIOB a consacré un webinar au « *Renforcement des capacités : la formation professionnelle au service de l'amélioration de la gestion de l'eau* ». Avec la participation d'un auditoire de plus de 135 personnes de 45 pays, ce webinar a permis, grâce à l'intervention de grands témoins, la présentation d'expériences en matière de renforcement des capacités de gestion des ressources en eau dans différentes parties du monde et pour différents usages (domestiques, agricoles et industriels), et de rappeler l'importance du financement de la formation professionnelle continue

L'Office International de l'Eau (OIEau) est intervenu afin de présenter l'évolution des besoins en formation dans le secteur de l'eau à l'international, à travers les résultats d'une étude menée en 2018 par l'OIEau pour le compte de l'Agence Française de Développement (AFD). Ce travail visait à dégager un point de vue d'ensemble sur les besoins en formation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement dans les pays d'intervention de l'AFD et à constituer une boîte à outils opérationnelle pour l'identification de projets de formation professionnelle.

Un focus a été porté sur les besoins en formations impactés par un secteur de l'eau et de l'assainissement complexe, car transversal et diffus (multi-acteurs, multi-missions, plus d'une centaine de métiers, variété forte des compétences associées, ...).

De plus, le secteur doit répondre à des défis et enjeux conséquents : ressources humaines, changement climatique, croissance urbaine, sanitaires, ... en complément des besoins plus traditionnels et historiques (maintenance, ...). Les besoins en personnels formés et en compétences pour répondre à ces défis sont ainsi très élevés.

La formation professionnelle initiale (pour répondre aux enjeux de recrutement/renouvellement) et continue (pour la mise à niveau des personnels) est une réponse possible et nécessaire face à ces besoins.

L'OIEau a également insisté sur le fait que la formation professionnelle est un investissement productif et offre des retours sur investissements. Elle doit toutefois s'adapter aux contextes et besoins locaux et être graduée et pérenne. Cette pérennité est fonction, entre autres, des modalités de financement ainsi que des statuts et des modes de gouvernance des dispositifs de formation.

**L'OIEau et la formation professionnelle :**

[www.OIEau.fr/cnfme/](http://www.OIEau.fr/cnfme/)

### L'exemple français

La Filière Française de l'Eau (FFE) regroupant les principaux acteurs du secteur de l'eau représente, au niveau emploi en France, 124 000 « Equivalents Temps Plein » (ETP), répartis en plus d'une centaine de métiers.

Cette étude révèle les tensions fortes sur les métiers et besoins en formation (13 000 ETP à recruter sur la période 2020-2025, dont le départ en retraite de plus de 7 000 ETP) et propose des solutions face à ces enjeux et pour la professionnalisation des acteurs de la filière.

En effet, au-delà des variations sur l'emploi de la filière, il faut prendre en compte un élargissement des compétences nécessaires pour assurer le même niveau de service à la population, avec des moyens financiers contraints (ex : problématiques des eaux pluviales, qui nécessitent de compléter l'expertise sur les ouvrages existants par des compétences d'aménagement du territoire, de gestion de la nature des sols, des milieux aquatiques, des nouveaux polluants etc.)

L'étude souligne la robustesse du système français de formation professionnelle continue, notamment dans le domaine des compétences techniques (production et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, recherches de fuites, gestion des eaux pluviales, ingénierie des infrastructures d'eau etc.). Celle-ci permet notamment d'absorber les variations à venir dans les volumes de besoins de la filière et l'élargissement aux nouvelles problématiques qui ne pourront être traités au niveau de la formation interne.

La répartition géographique de cette offre de formation professionnelle continue externe demande toutefois une accélération des modalités de formation sur site (ex : distanciel, déplacements formateurs, modalités hybrides), partout où cela sera possible, afin d'absorber le volume des demandes 2020-2025.

**Les résultats complets de cette étude sont à retrouver sur le site de la FFE :**

[www.lafilierefrancaisedeleau.fr/emplois-formations](http://www.lafilierefrancaisedeleau.fr/emplois-formations)



# Perspectives et défis

## OMM - Une série d'initiatives en faveur de la gestion des bassins

Les 14 et 15 octobre 2021 à Dakar a eu lieu la **deuxième réunion des Parties prenantes**, dernière grande réunion préparatoire au Forum Mondial de l'Eau 2022 de Dakar (FME). Elle avait pour vocation, en mobilisant les acteurs politiques et thématiques, de créer un pont entre le contenu thématique du Forum et le processus politique, de favoriser les débats politiques sur les thèmes centraux et transversaux qui seront abordés lors du FME, permettant ainsi de coordonner le travail accompli ces derniers mois par les groupes de travail thématiques avec les quatre principaux segments politiques (ministériel, parlementaire, autorités locales et régionales et organisations de bassins).

L'occasion pour M. Abdoulaye Sene, Co-Président du Comité International de Pilotage du FME 2022, de remercier d'abord les hommes et les femmes qui ont œuvré d'arrache-pied, malgré le contexte difficile, dans la phase consultative, à Dakar mais aussi à travers la plateforme collaborative mise en place, pour contribuer à l'élaboration du programme final du Forum. Cette participation active à tous les niveaux a rendu possible la tenue effective de ce 9<sup>ème</sup> FME, du 21 au 26 mars 2022.

Avec 400 participants en présentiel, et 379 en virtuel, issus de 42 pays de tous les continents, cette 2<sup>ème</sup> réunion des Parties prenantes a été une réussite, et un signe pour que le FME soit encore plus inclusif et plus massif en termes de participation. C'est une dynamique qu'il faut encourager pour que dans les prochaines semaines, le travail de promotion, de mobilisation des acteurs se poursuive et s'accélère, pour aboutir à un FME avec des réponses tangibles, un FME efficace et à la hauteur des attentes du Monde entier.

Tous ces acteurs ont conscience que c'est maintenant le temps de l'action, qu'il est le temps d'accélérer l'action, pour un Forum historique et réussi.

M. Sene en a appelé à un esprit positif de co-construction proactive pour que « dans ce combat difficile pour l'accès à l'eau, ce bien commun qui doit être source de paix, de développement, qui doit aussi être perçu comme un droit humain, effectif partout, ce Forum puisse apporter une contribution significative. Et qu'ensemble, nous puissions mettre un coup d'accélérateur décisif pour l'accès universel à l'eau et à l'assainissement ».

Cette dynamique sera confortée et consolidée par le Conseil Mondial de l'Eau, et par le Sénégal, avec à sa tête son Président de la République, M. Macky Sall, qui a pris toutes les dispositions pour que la dimension politique forte du FME soit assurée, pour que les conditions logistiques soient assurées, mais surtout pour que l'inclusivité soit également assurée à toutes les échelles.



## « Par les bassins et pour les bassins » : pour la première fois, un segment dédié durant le Forum

Les organismes de bassins sont des artisans de paix et des accélérateurs de développement durable. Nationaux ou transfrontaliers, ils sont par construction des plateformes multi acteurs, des lieux de dialogue, entre pays à l'échelle transfrontalière, entre usagers et acteurs de l'eau à l'échelle infranationale. Il est important de développer ces deux échelles de partage et de solidarité.

La coopération par bassin a en effet fait ses preuves et apporte des bénéfices concrets :

### 1. À l'échelle transfrontière

- Elle apporte davantage de moyens par la mutualisation des ressources financières & techniques,
- Elle optimise les bénéfices retirés des grands ouvrages grâce à leur localisation. Les expériences d'ouvrages communs à plusieurs pays existent : leurs succès (partage des bénéfices ; paix ...) et difficultés doivent être davantage partagés.

### 2. En mode national multiacteurs, elle traduit opérationnellement une approche intégrée conforme aux ODDs :

- Diagnostic plus précis des ressources en eau
- Meilleure appropriation des mesures décidées
- Résultats optimaux des politiques sectorielles coordonnées)

Une complémentarité renforcée est d'ailleurs nécessaire entre GIRE transfrontalière et GIRE nationale : Les Organismes de Bassin Transfrontaliers (OBT) constituent un cadre de gestion transfrontalière. Mais ils doivent pouvoir compter sur une déclinaison nationale (puis locale) pour que les mesures puissent se concrétiser sur les différents territoires.

Et réciproquement : la GIRE nationale a besoin d'être consolidée au niveau transfrontalier, sous la coordination d'un OBT opérationnel et reconnu.

Ainsi, accélérer l'atteinte des ODDs 6.5.1 et 6.5.2, est possible, par et pour les organismes de bassin. C'est la motivation de ce segment dédié, qui se conclura par l'adoption du Plan d'action de Dakar pour les bassins, qui déclinera la déclaration politique du Forum, et alimentera la conférence sur l'eau de New York de septembre 2023.

# Perspectives et défis

## Signature d'un accord entre la Mississippi River Cities & Towns Initiative et le Réseau International des Organismes de Bassin



Le 5 novembre 2021, au cours de la COP26, s'est déroulée la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre la Mississippi River Cities & Towns Initiative, représentée par Belinda CONSTANT, Maire de Gretna (Louisiane) & Errick D. SIMMONS, maire de Greenville (Mississippi), et le Réseau International des Organismes de Bassin, représenté par son Secrétaire Général Eric TARDIEU.

Il a pour objectif de multiplier et de pérenniser les actions entre le MRCTI et le RIOB ; et de les engager conjointement dans une levée de fonds pour soutenir ces activités.

Il existe 124 villes et centres urbains sur le cours principal du Mississippi. Depuis 2012, l'Initiative des villes et villages de la rivière Mississippi (Mississippi River Cities and Towns Initiative - MRCTI) promeut la sécurité et la stabilité économiques et environnementales de ces zones, en portant une parole commune à ceux qui dépendent le plus du fleuve, transcendant les intérêts politiques et économiques.

La MRCTI renforce les capacités des maires, ses membres, grâce à des outils et un soutien utiles pour entreprendre des initiatives locales efficaces, et atteindre ainsi des objectifs locaux de protection de l'environnement, avec à la clé des emplois verts et une économie durable.

Au final, le travail de la MRCTI contribue à protéger et à restaurer le fleuve Mississippi en tant que système naturel capable de soutenir la culture et les économies humaines, ainsi que l'écosystème et la faune uniques du fleuve.

La MRCTI s'attaque à des sujets tels que :

- la qualité de l'eau du fleuve et la restauration de ces écosystèmes,
- la coordination des États en matière de gestion et d'amélioration du fleuve,
- des mesures de préservation de l'eau plus efficaces,
- une économie durable,
- la célébration de la culture et de l'histoire du fleuve

« Nous sommes enchantés de ce partenariat avec le RIOB et du travail que nous allons faire ensemble. En tant que maire d'une ville de Louisiane, je sais à quel point il est important d'éduquer notre communauté sur le changement climatique » explique **Belinda CONSTANT**, Maire de Gretna

« C'est avec enthousiasme que nous engageons ce MoU avec le RIOB, au moment où nous devons développer les capacités et les stratégies pour mettre en œuvre la gestion intégrée dans les corridors fluviaux et les bassins pour faire face aux impacts du changement climatique qui menacent les services écosystémiques essentiels des rivières, comme l'approvisionnement en eau douce et en produits de base. [...] Nous devons aborder de manière globale le changement climatique, et ce partenariat entre le MRCTI et le RIOB est un excellent début ! » explique **Errick D. SIMMONS**, Maire de Greenville.

« L'eau est un bien commun de l'humanité que nous devons protéger et mieux gérer si nous voulons en disposer en quantité et en qualité suffisante pour les générations actuelles et futures. Le RIOB travaille au développement de la GIRE à travers le monde depuis sa création en 1994, et nous sommes ravis d'affronter les défis du changement climatique au niveau du Mississippi aux côtés du MRCTI » rapporte **Éric TARDIEU**, Secrétaire permanent du RIOB.

# Perspectives et défis

## Apport des satellites d'observation de la Terre pour une meilleure gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau

L'eau est un enjeu majeur du 21<sup>ème</sup> siècle, au centre des Objectifs de Développement Durables de l'ONU. Prendre les décisions adéquates, savoir anticiper et s'adapter demandent aux pays d'avoir les moyens de mesures systématiques adaptés à l'échelle des bassins versants (transfrontaliers ou non). Les réseaux de station in-situ, bien qu'indispensables, ne sont souvent pas suffisants pour assurer une bonne gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau. En effet, les difficultés d'accès au terrain, le non partage des données entre pays (ou des problèmes de non interopérabilité) et/ou les manques de moyens financiers et humains pour installer, maintenir et entretenir les réseaux sont de réels problèmes.

Dans ce contexte, l'observation de la Terre par satellite offre une solution particulièrement intéressante, en complémentarité des réseaux in-situ. Assurant une vision synoptique et globale, ces données spatiales sont interopérables, standardisées et souvent gratuites grâce notamment, à l'avènement des satellites Copernicus de l'Union Européenne. Suivi des surfaces en eau, des niveaux d'eau des lacs et rivières, de l'occupation du sol, des précipitations, de l'humidité des sols ou encore de la qualité de l'eau, c'est tout le cycle de l'eau qui peut être adressé depuis l'espace, à des résolutions spatiales et temporelles différentes. Le potentiel est énorme et les services et applications afférents encore sous-développés.

Pour y remédier, un groupe de travail sur l'hydrologie spatiale, animé par l'OiEau, a été créé en 2014 avec le CNES (Centre National des Etudes Spatiales), l'AFD, des laboratoires de recherches (INRAE, IRD) et des entreprises privées (BRLI, CNR, CLS). Le premier site de démonstration de l'apport du spatial a porté sur le suivi quantitatif du bassin du Congo (hauteur, débit), en collaboration avec la CICOS, pour améliorer les prévisions de navigation et estimer le potentiel hydroélectrique du fleuve et ses affluents.

Fort de ce succès, des initiatives similaires démarrent sur les bassins du Sénégal et du Niger (prévision des crues). D'autres projets sur le suivi de variations de volume des barrages ou encore sur le suivi de la qualité de l'eau par satellite suscitent également un intérêt grandissant des pays et des organismes de bassin.



Figure 1 : Suivi des niveaux d'eau par altimétrie spatiale. Le site HYDROWEB fournit près de 12 000 points de mesures en temps quasi-réel.

<http://hydroweb.theia-land.fr/>

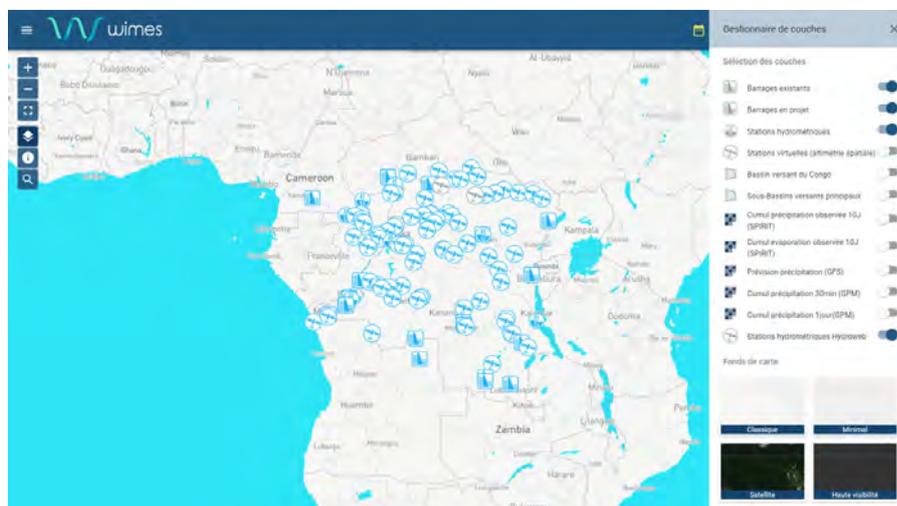


Figure 2 : Amélioration de l'état du bassin du Congo en intégrant au sein d'une même système d'information sur l'eau les données in-situ et données issues du spatial. ©BRLI. Plus d'informations ici :

<https://www.riob.org/fr/documents/>

[plaquette-du-groupe-de-travail-sur-lhydrologie-spatiale-programme-swot](#)

# Perspectives et défis

## OMM - Une série d'initiatives en faveur de la gestion des bassins

Au cours de son congrès d'octobre 2021, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a pris des décisions historiques :

- une Politique unifiée en matière de données, pour le partage des données dans tous les domaines d'intervention de l'OMM. Cela garantit une mise à jour complète des politiques définissant le cadre des échanges internationaux de données météorologiques, climatiques et connexes relatives au système terrestre entre les 193 États Membres et territoires de l'OMM. Par cette nouvelle politique, l'OMM réitère son engagement envers l'échange libre et illimité des données, qui est au cœur même de ses activités depuis sa fondation, il y a plus de 70 ans.
- la création d'un Réseau d'observation de base mondial (ROBM), axé en priorité sur les prévisions numériques de la météorologie. Le ROBM a envisagé une nouvelle approche, consistant à concevoir, définir et surveiller à l'échelle planétaire le système fondamental d'observations de surface fournissant les données nécessaires aux modèles de prévision numérique du temps. Une fois établi, ce réseau facilitera considérablement l'accès aux données de surface les plus essentielles. La disponibilité des données se traduira directement par une amélioration de la qualité des prévisions et des informations météorologiques, puis par un renforcement de la sécurité et du bien-être de la population de la planète.
- un nouveau Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF), pour assurer le montage de ce réseau. Le SOFF a pour vocation d'allouer des subventions à long terme aux pays et de leur apporter une aide technique, en ciblant son action sur les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, afin de leur permettre de se conformer à la réglementation du ROBM.

Tout ceci est global pour l'ensemble des domaines de l'OMM, avec une priorité sur la météorologie, mais le montage de ces systèmes-là est également un signal clair pour l'hydrologie et les océans.

Lors de ce même congrès, deux décisions importantes concernant l'hydrologie ont également été prises :

- Un Plan d'actions, avec plus d'une centaine de mesures dans le domaine de la gestion des crues, des sécheresses, des systèmes d'observation, de modélisation etc. . . . Cela permettra de synthétiser et de rendre plus efficace l'ensemble des tâches qui sont en cours ;
- la création d'une coalition Eau & climat, pour accélérer l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, notamment l'ODD 6 sur l'eau. L'OMM est à la tête de cette coalition, car elle est consciente du fait que le manque d'informations sur les ressources en eau actuellement disponibles, sur leur disponibilité à l'avenir ainsi que sur la demande alimentaire et énergétique constitue un obstacle majeur à la mise en place de solutions efficaces et durables. Les décideurs sont confrontés au même dilemme lorsqu'il s'agit des risques d'inondation et de sécheresse.

Tout ceci va se traduire par des actions sur les territoires de l'OMM, et par ces régions-là, avec les grands bassins. Parmi les projets lancés sur les systèmes d'information sur l'eau et le monitoring de l'eau, une de nos priorités est de travailler autour du lac Tchad, avec des partenaires comme le GWP (Global Water Partnership) et la Commission du lac Tchad, pour monter un système qui soit cohérent, durable, et qui réponde vraiment aux attentes des populations, pour aider à la gestion du lac et de son bassin.

Ce projet est actuellement soumis au Fonds d'adaptation au changement climatique (FACC), nous espérons une réponse en 2022, pour lancer ce projet dès que possible.

**Dominique BEROD**

Responsable de la division du monitoring du système terrestre  
Organisation météorologique mondiale (OMM)

## « Pas de sécurité hydrique sans sécurité écologique / Pas de sécurité écologique sans sécurité hydrique »

L'OiEau s'est joint au Conseil Mondial de l'eau, au RIOB et à The Nature Conservancy, pour lancer, lors du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN de Marseille, un appel à signature de cette Déclaration en faveur d'une meilleure intégration des écosystèmes et de la biodiversité dans les activités du secteur de l'eau.

La Déclaration appelle à un dialogue renforcé entre les communautés de l'eau et de la nature.

En signant la déclaration, les organisations s'engagent à œuvrer pour « une meilleure intégration des écosystèmes et de la biodiversité dans les activités du secteur de l'eau ». Elles feront en sorte de développer et de promouvoir des projets intégrés et des politiques publiques adaptées aux niveaux mondial, national, local et du bassin des fleuves et des lacs.

Dans un second temps, la déclaration sera accompagnée de plusieurs dizaines d'actions de terrain, qui seront présentées lors du 9ème Forum mondial de l'eau de Dakar.

**Pour consulter la Déclaration:**

<https://www.oieau.fr/actualites/oieau/pas-de-securite-hydrique-sans-securite-ecologique-pas-de-securite-ecologique-sans>



# Le RIOB en bref



## ANNÉE DE CRÉATION

1994



## STATUT

Association de droit français, sans but lucratif.



## OBJECTIF PRINCIPAL

Soutenir toutes les initiatives en faveur de l'organisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau des bassins versants des fleuves, lacs ou aquifères nationaux ou transfrontaliers, pour concilier croissance économique, justice sociale, protection de l'environnement et des ressources en eau et, participation de la société civile.



## ORGANISATION

Cette plate-forme d'échange de connaissances et d'expériences est administrée par son Président et le Bureau de Liaison qui organisent le Secrétariat technique permanent assuré par l'Office International de l'Eau (OiEau). Son Assemblée Générale Mondiale a lieu tous les 3 ans. La Présidence du RIOB est assurée par le Maroc, depuis l'AG de 2019, et ce, jusqu'en 2022.



## ACTIONS

Echanges d'expériences, jumelages, événements et partenariats (avec l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, avec la CEE-ONU sur la coopération transfrontalière et l'adaptation au changement climatique). Mise à disposition de l'expertise du Secrétariat technique permanent assuré par l'OiEau : appui technique et institutionnel, formation, données et systèmes d'information.



## RÉSEAU

192 Organismes-Membres (organismes de bassins, administrations gouvernementales chargées de l'eau, organisations de coopération bi ou multilatérale) et Observateurs Permanents dans 88 pays.



## IMPLANTATION

7 réseaux régionaux, pour renforcer les liens entre les Organismes-Membres de pays voisins, développer les activités collectives du RIOB dans la région, organiser des activités communes d'intérêt général.



La « Lettre du RIOB » est éditée avec le soutien des Agences françaises de l'Eau, de l'Office français de la biodiversité et du Ministère de la Transition écologique et solidaire

Directeur de la publication : Éric TARDIEU  
Rédactrice en chef : Sabine BENJAMIN  
Coordination éditoriale : Édouard BOINET - Didier DELAGE  
Traduction : Didier DELAGE & Agence A.D.T. International  
Maquette : Nicolas HENRY  
Impression : Fabrègue Imprimeur / Groupe Sprint



Secrétariat RIOB  
Office International de l'Eau  
21, rue de Madrid  
75008 PARIS  
FRANCE

+33 1 44 90 88 60

info@riob.org

N° ISSN : 1026-0331 - En ligne : 2310-5860

[www.riob.org](http://www.riob.org)